



Université de Montréal

Influence et usage de la mémoire dans la vision officielle française de  
l'Allemagne réunifiée (1989-1995)

Par

Geneviève Giroux

Département d'histoire  
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
maître ès sciences en histoire

Août 2010

© Geneviève Giroux, 2010

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé

Influence et usage de la mémoire dans la vision officielle française  
de l'Allemagne réunifiée (1989-1995)

présenté par  
Geneviève Giroux

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Carl Bouchard, président-rapporteur  
Paul Létourneau, directeur de recherche  
Samir Saul, co-directeur de recherche  
Yakov Rabkin, membre du jury

## Résumé

Ce mémoire part du constat que l'histoire et, *a fortiori*, la mémoire ont été largement sollicitées par le discours officiel français au moment et au lendemain de la réunification allemande. La fin définitive de l'après-guerre et le retour à la souveraineté diplomatique de l'Allemagne suscitent en France des questions qui inquiètent – en raison notamment du souvenir de l'histoire – et raniment la volonté d'encadrer la puissance allemande dans la communauté européenne. Pour comprendre le rôle que la mémoire a pu tenir dans la diplomatie française, l'étude tente d'analyser l'*usage* que les responsables français ont fait du passé en tant qu'instrument de la politique étrangère et le *poids* qu'il a représenté dans la vision française de l'unification allemande. Ce mémoire démontre que l'entendement du passé se conforme, sous toutes ses expressions, à la politique européenne de la France. Il atteste également que la France se saisit de ce moment charnière pour structurer un espace européen qui fait écho aux principes universalistes issus de la Révolution française, lesquels doivent être désormais portés par le binôme franco-allemand. L'invention de la tradition et l'usage métaphorique du passé répondent d'une préoccupation politique de réconciliation franco-allemande et accompagnent la mise en place d'un *patriotisme historique* sur lequel pourront s'établir les identités civique et juridique européennes. La mémoire officielle, qui est entièrement orientée vers la promotion et la justification de l'avenir communautaire, dénature certaines données historiques de manière à exorciser le présent d'un passé encombrant. Les limites de la mémoire officielle se trouvent donc dans cette représentation d'un passé *aseptisé*; un passé n'étant pas une finalité, mais un moyen déférant à l'intérêt national.

Mots clés : Réunification allemande, mémoire officielle, identité nationale, France, politique étrangère, Allemagne, relations internationales, identité européenne

## Abstract

This dissertation analyzes references to history and, *a fortiori*, to memory in the official French discourse during and after German unification. Partly because of history, the definitive end of the post-war years and the return of German diplomatic sovereignty caused concern in France, and revived the resolve to contain German influence in the European community. In order to understand the role played by memory in French diplomacy, this dissertation assesses how French leaders *used* the past as an instrument of foreign policy, and to what extent it *influenced* the French vision of German unification. It shows that the understanding of the past complies, in all its expressions, with France's European policy. Furthermore, it confirms that France seized this turning point to structure a European space appealing to the universalist principles stemming from the French Revolution, which, it was hoped, would henceforth be carried by the French-German couple. The invention of tradition and the metaphoric use of the past echo a concern to foster Franco-German reconciliation and are essential to the creation of an *historical patriotism* on which to build a common European civic and legal identity. Entirely oriented towards the promotion and justification of the European future, official memory distorts some historical facts in order to exorcise the present of a cumbersome past. Rather than an end in itself but a means deferring to the national interest, this representation of the past shows the limits of the official memory.

Keywords: German Reunification, official memory, national identity, France, Germany, international relations, foreign policy, European identity

## Table des matières

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
PROBLÉMATIQUE.....	2
MISE EN PERSPECTIVE HISTORIOGRAPHIQUE.....	4
<i>Mémoire/histoire</i> .....	4
<i>Mémoire nationale et identité</i> .....	7
<i>Mémoire et politique</i> .....	8
<i>La mémoire et les relations internationales</i> .....	10
<i>France/Allemagne</i> .....	11
HYPOTHÈSES.....	14
MÉTHODOLOGIE ET SOURCES.....	16
<b>CHAPITRE 1 — LA FRANCE ET LA RÉOLUTION DU « PROBLÈME ALLEMAND »</b> .....	<b>19</b>
I. LA DIPLOMATIE FRANÇAISE ET LA FIN DE LA GUERRE FROIDE.....	22
A. <i>L'ordre de Yalta</i> .....	23
B. <i>Commentaires sur l'Allemagne en réunification</i> .....	25
C. <i>L'URSS</i> .....	30
II. LA DIPLOMATIE ALLEMANDE : ENTRE GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE.....	34
A. <i>La frontière germano-polonaise</i> .....	35
B. <i>Pour éviter l'Europe de 1913, s'institutionnaliser</i> .....	40
C. <i>Le cas de la crise yougoslave</i> .....	42
III. L'ALLEMAGNE ET LA PUISSANCE.....	50
A. <i>Rivalité franco-allemande</i> .....	51
B. <i>Des armes à la monnaie</i> .....	53
C. <i>Nuancer le déséquilibre</i> .....	56
CONCLUSION.....	57
<b>CHAPITRE 2 – IDENTITÉ ALLEMANDE ET IDENTITÉ FRANÇAISE DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE</b> .....	<b>60</b>
I. L'UNIVERSALISME FRANÇAIS.....	63
A. <i>Patrimoine commun de l'humanité</i> .....	64
B. <i>L'exception française et le choix européen</i> .....	67
II. L'AMITIÉ FRANCO-ALLEMANDE AU NOM DE L'EUROPE.....	68
A. <i>L'Europe garante de stabilité</i> .....	69
B. <i>Rapprochement de deux États : l'apport du passé</i> .....	72
III. MYTHES ET POSTNATIONALISME.....	79
A. <i>À l'origine du mythe</i> .....	82
B. <i>Les forces politiques et le mythe du caractère germanique</i> .....	85
IV. LES LIEUX DE LA MÉMOIRE COLLECTIVE.....	91
A. <i>Célébrer l'amitié franco-allemande</i> .....	92
B. <i>La mémoire officielle face à la mémoire collective</i> .....	95
CONCLUSION.....	98
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>100</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>110</b>

## Introduction

Depuis son émergence dans les années soixante-dix, la notion de mémoire occupe une place grandissante en France. Cette « ruée vers le passé » est marquée par une multiplication des commémorations, la revitalisation *des lieux de mémoire*, les lois mémorielles, et par un espace médiatique de plus en plus occupé par les questions historiques. Le passé est en France chose du présent, mais quel rôle y joue-t-il et quelle incidence peut-il avoir sur la politique étrangère? Cette question initiale nous a amenée à nous interroger sur le rôle que la mémoire a pu tenir en France au moment et au lendemain de la réunification allemande. Cette période est caractérisée par la présence d'une dernière génération ayant vécu la Deuxième Guerre mondiale. Que l'on pense à François Mitterrand qui, né en 1916, connut l'ascension hitlérienne, Vichy et la Résistance avant de devenir l'un des maîtres d'œuvre de l'Union européenne ou encore à Roland Dumas, fils d'un résistant fusillé dont, selon ses propres mots, le passé ne l'encouragea pas vers la *passion communautaire* ni vers un rapprochement avec l'Allemagne. Ces dirigeants sont marqués de leurs expériences historiques personnelles. Le présent mémoire n'a aucune prétention biographique; il ne cherchera pas à évaluer la psychologie des protagonistes. Il tentera plutôt de comprendre le rapport persistant des Français à la mémoire et à mesurer l'influence ou le poids de celle-ci sur les relations internationales.

## Problématique

L'incompatibilité entre les Français et les Allemands se manifeste dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Les notions de *Kultur* et de civilisation se cristallisant dans un antagonisme ontologique, alors que se profilent deux conceptions antithétiques de la nation : la *nation civique* française, structurée par les règles du droit dont les principes sont universels; la *nation ethnique* allemande, dont la conscience et l'identité nationale sont corollaires de la division des peuples de langue allemande<sup>1</sup>. Cet antagonisme trouvera son expression exacerbée dans les guerres franco-allemandes.

En 1871, la France partage sa frontière avec une puissance centrale, plus peuplée et plus industrialisée, qui s'est de surcroît révélée être un ennemi redoutable, l'Allemagne. De la défaite de Sedan à la Conférence de Potsdam, la France a vu son territoire trois fois envahi par l'Allemagne. Peu à peu, la *liberté*, la *patrie* et l'*ennemi* deviennent tout au même titre, des éléments constitutifs de la conscience nationale française<sup>2</sup>. La notion d'agresseur, même d'ennemi héréditaire, atteint son paroxysme avec la Deuxième Guerre mondiale et laissera ses traces dans la mémoire collective. Durant la guerre froide, alors que l'on cherche à renforcer les relations franco-allemandes, ces idées tendent à se dissiper. La mémoire se souviendra alors des affinités profondes qui unissent Français et Allemands. En effet, le binôme franco-allemand est le « noyau dur » de la construction d'une Europe communautaire.

---

<sup>1</sup>Jean-Marc Ferry, « Avatars du sentiment national en Europe à la lumière du rapport à la culture et à l'histoire », *Comprendre*, 1, 2000 (septembre), p.56.

<sup>2</sup>Michael Jeismann (dir.), *La patrie de l'ennemi : la notion d'ennemi national et la représentation de la nation en Allemagne et en France de 1792 à 1918*, Paris, CNRS Editions, 1997.

La réunification allemande, on le sait, est un moment historique portant une grande valeur symbolique. En particulier, elle signe la fin définitive de l'après-guerre, redonnant à l'Allemagne son autonomie diplomatique. Elle amorce également la fin de la guerre froide et de la division de l'Europe. Cependant, la chute du mur de Berlin et la réunification des deux États allemands bouleversent l'équilibre et appellent un renouvellement, voire une réévaluation des rapports franco-allemands. Dès lors, que reste-t-il de cette notion d'ennemi héréditaire qui, bien que complexe, accompagne peut-être toujours les intérêts nationaux français dans ce nouveau contexte international? Ce raisonnement sur l'ambiguïté du rapport entre intérêt et souvenirs nous amène à poser plusieurs questions : la vision française de l'Allemagne est-elle seulement organisée par les impératifs du présent ou est-elle aussi influencée par l'héritage de conceptions issues du passé? Cette influence a-t-elle des répercussions sur la politique étrangère française? Doit-elle être considérée comme un fardeau ou un instrument? Le *poids* du passé est-il davantage lié à la nécessité de composer avec l'influence des médias sur la mémoire collective de l'électorat?

La réflexion ici amorcée nous amènera à comprendre le rôle tenu par l'histoire dans l'analyse française des événements politiques d'outre-Rhin. Évidemment la mémoire d'un État, la mémoire d'un peuple n'est pas une, mais multiple. Cette mémoire, bien que polysémique, dessine partiellement, mais certainement, les conceptions d'une réalité contemporaine. La France est dirigée par des hommes ayant un rapport propre à l'Histoire, issu de leur vécu

personnel et collectif. Les décideurs sont aussi soumis à la nécessité de composer avec un héritage historique qui influence l'opinion de leurs électeurs. Tout cela représente la présence obligée du passé avec laquelle devra composer tout gouvernement. Ce même passé peut aussi être utilisé à des fins de politiques étrangères. Sans être cynique, on peut supposer que celui-ci est instrumentalisé dans l'atteinte d'objectifs stratégiques. Dès lors, il suffit de choisir les référents historiques utiles ou encore oublier ceux qui seraient éventuellement nuisibles<sup>3</sup>. Ce mémoire devrait permettre de dessiner la ligne entre ces deux présences singulières du passé dans la vie des Français à l'heure de la réunification allemande, de la fin de la guerre froide et de l'accélération du processus d'unification européenne.

## **Mise en perspective historiographique**

### *MÉMOIRE/HISTOIRE*

L'étude de la mémoire est un facteur de controverse épistémologique qui a amené les historiens à s'interroger sur la manière dont l'on devrait faire l'histoire, et plus encore l'histoire de l'histoire. Devant la multiplicité des interprétations, il devenait essentiel de définir la mémoire et son rapport à l'histoire, puisqu'ils sont intrinsèquement liés. La mémoire, selon ses origines biologiques et neurophysiologiques, correspond à la faculté de l'homme à conserver certaines informations dans un processus qui « fait intervenir non

---

<sup>3</sup> Sur la distinction entre *le poids* et *le choix* du passé, voir Marie-Claire Lavabre, *Le fil rouge : sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994, p.31.

seulement la mise en place de traces, mais la relecture de ces traces »<sup>4</sup>. La mémoire est donc profondément concernée par le présent puisque le retour au passé est inhérent au vivant. L'histoire, quant à elle, privilégie une lecture critique et nuancée qui aspire à l'intelligibilité du passé et n'est pas soumise au caractère intime et sensible implicite à la mémoire. Les définitions que propose Pierre Nora de l'une et l'autre de ces notions mettent en évidence leurs oppositions fondamentales :

La mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants et à ce titre, elle est en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconsciente de ses déformations successives, vulnérable à toutes les utilisations et manipulations, susceptible de longues latences et de soudaines revitalisations. L'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus. La mémoire est un phénomène toujours actuel, un lien vécu au présent éternel; l'histoire une représentation du passé. Parce qu'elle est affective et magique, la mémoire ne s'accommode que des détails qui la confortent, elle se nourrit de souvenirs flous, télescopants, globaux ou flottants, particuliers ou symboliques, sensibles à tous les transferts, écrans, censures ou projections. L'histoire, parce que opération intellectuelle et laïcisante, appelle analyse et discours critique. La mémoire installe le souvenir dans le sacré, l'histoire l'en débusque, elle prosaïse toujours<sup>5</sup>.

La mémoire est d'emblée comprise et définie comme un *mythe*<sup>6</sup>, qui demeure la représentation, la construction *a posteriori* d'un événement vécu, susceptible d'être revue, oubliée ou modifiée sous l'impératif de l'émotion et non par des données scientifiques. De la sorte, l'étude de la mémoire doit être un outil servant à connaître les groupes qui la portent. C'est pourquoi il est essentiel de ne pas mettre de côté l'histoire dans une telle démarche, afin de problématiser le passé sans se laisser porter par le souvenir vivant – construit et reconstruit.

Comme le dit Jacques Le Goff, « trop privilégier la mémoire c'est s'immerger

---

<sup>4</sup> J.-P. Changeux, in E. Morin et M. Piattelli-Palmarini, p. 356, cité par Jacques Le Goff, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988, p.106.

<sup>5</sup> Pierre Nora, « Entre mémoire et Histoire », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire. I La République*, Paris, Gallimard, 1984, p. xix.

<sup>6</sup> Cyril Buffet & Beatrice Heuser, *Haunted by history : myths in international relations*, Providence, Berghahn Books, 1998.

dans le flot indomptable du temps »<sup>7</sup>. Le débat histoire/mémoire amène généralement deux positions qui, à notre avis, sont trop contraignantes pour s'y limiter. D'un côté, on réclame le « devoir de mémoire »<sup>8</sup> qui est certes défendable et désormais admis. Cela nécessite une certaine vigilance, car « si cela se fait au détriment de l'histoire et de la vérité, l'opération aura été vaine : on ne peut oublier ou méconnaître celles-ci au nom de la lutte... contre l'oubli »<sup>9</sup>. De l'autre, on la rejette par cela même qu'elle est essentiellement subjective, construite et non-scientifique. Les adversaires et les détracteurs de la mémoire ne peuvent la rejeter pour ce qu'elle est fondamentalement. L'histoire n'est pas seulement scientifique, elle entretient un rapport affectif avec les groupes partageant des mythes et des récits fondateurs et on ne peut nier qu'elle y joue un rôle clé. L'histoire dans ce contexte devient mémoire et mythe; elle révèle une très grande plasticité. Notre projet s'inscrit donc à l'extérieur de cette controverse histoire/mémoire, puisqu'il vise à mesurer l'influence de la mémoire – en tant que construction du passé –, ainsi que son utilisation politique.

---

<sup>7</sup> Le Goff, *op. cit.*, p.11.

<sup>8</sup> Particulièrement dans les médias. Voir Primo Levi, Anna Bravo *et al.*, *Le devoir de mémoire. Entretien avec Anna Bravo et Federico Cereja*, Paris, Éd. Mille et une nuits, 1994. Voir aussi les critiques de l'injonction du « devoir de mémoire » : Georges Bensoussan, *Auschwitz en héritage ? d'un bon usage de la mémoire*, Paris, Mille et une nuits, 2003; Alfred Grosser, *Le crime et la mémoire*, Paris, Flammarion, 1991; Henry Rousso & Philippe Petit, *La hantise du passé. Entretien avec Philippe Petit*, Paris, Textuel, 1998; Tzvetan Todorov, *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 1998.

<sup>9</sup> Éric Conan & Henry Rousso, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Gallimard, 1996, p.22.

## MÉMOIRE NATIONALE ET IDENTITÉ

Le *renouveau historiographique* qui placera la mémoire au cœur de la démarche historique ne se fera réellement qu'à partir des années soixante-dix. Dès 1925, le sociologue français Maurice Halbwachs s'intéresse à l'aspect collectif du souvenir<sup>10</sup>. Selon lui, l'existence de la mémoire est rendue possible par la rencontre des souvenirs individuels. Plus précisément, la multiplicité des souvenirs individuels devient une mémoire collective parce que « l'individu se souvient en se plaçant du point de vue du groupe et que la mémoire du groupe se réalise et se manifeste dans les mémoires individuelles »<sup>11</sup>. Les études d'Halbwachs seront fondamentales et inspireront un certain nombre d'historiens, à l'instar de Marc Bloch qui conçoit la méthode régressive selon laquelle « la mémoire collective, comme la mémoire individuelle, ne conserve pas précisément le passé; elle le retrouve ou le reconstruit sans cesse, en partant du présent »<sup>12</sup>. La notion de mémoire est orientée vers les représentations collectivement partagées du passé qui forment – tout en étant modelées par elles – les identités nationales. La construction d'une nation passe par son rapport à l'histoire, « [elle] prend ses racines dans le temps et crée, de cette façon, ses intérêts, ses images, sa vie en commun »<sup>13</sup>. La mémoire est donc constitutive de l'identité nationale et entretient un rapport

---

<sup>10</sup> Maurice Halbwachs, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, F. Alcan, 1925; Maurice Halbwachs, *La Mémoire collective, Ouvrage posthume publié par Mme Jeanne Alexandre*, Paris, Presses universitaires de France (Mayenne, impr. de Floch), 1950.

<sup>11</sup> Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, PUF, 1952, p. viii. Cité par Lavabre, *op. cit.*, p.19.

<sup>12</sup> Marc Bloch, « Mémoire collective, tradition et coutume. À propos d'un livre récent », *Revue de synthèse*, 1925 (118-120), p.77.

<sup>13</sup> Jean-Baptiste Duroselle, « Les frontières. Vision historique », *Relations internationales*, 63, 1990 (Automne), p.242.

dialectique avec elle. Pierre Nora soutenait d'ailleurs que les lieux de la mémoire structurent la conscience et l'identité nationale<sup>14</sup>. Les premiers à mettre en évidence l'existence d'une mémoire collective se sont alors intéressés à ce rapport. En France, l'étude de la mémoire s'est développée rapidement et demeure une préoccupation constante. Plus récemment, on est sorti du cadre proprement national. Notamment, on s'interroge sur l'existence d'une mémoire communautaire européenne<sup>15</sup> et, comme nous le verrons, sur les effets de la mémoire dans les relations internationales.

### *MÉMOIRE ET POLITIQUE*

La mémoire n'est pas seulement collective, mais aussi officielle. La mémoire est le reflet de l'identité nationale et les gouvernants auraient un devoir dans la préservation de celle-ci. La mémoire apparaît particulièrement lors de moments politiques où l'histoire et son interprétation peuvent être significatives, au cœur de certains débats publics ou discours politiques. En ces lieux se révèle toute l'ambiguïté des notions de mémoire et d'histoire, les dirigeants se revendiquant indépendamment de l'une ou l'autre. La présence du passé en politique prend différentes formes. Selon Henry Rousso, on la retrouve sous les formes de la *tradition*, du *mythe* et de la *nostalgie*<sup>16</sup>. La tradition permet d'asseoir les conceptions contemporaines sur un système de valeurs et de croyances issues du passé, sur les actes fondateurs que l'on

---

<sup>14</sup> Pierre Nora (dir.), *Les lieux de la mémoire*, Paris, Gallimard, 1988.

<sup>15</sup> Selon Bossuat, l'identité communautaire européenne demeure un vœu pieux du moment que chaque nation continue de célébrer ses conquêtes. Voir Gérard Bossuat, « Des lieux de mémoire pour l'Europe unie », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 61, 1999 (Jan. - Mar.).

<sup>16</sup> Henry Rousso, *Vichy l'événement, la mémoire, l'histoire*, Paris, Gallimard, 2001.

reproduit ou se donne l'impression de reproduire, tels que peuvent l'être la mise en place et la préservation du système républicain en France. La mémoire sera éventuellement mise au service d'une vision contemporaine de la politique et constituera un capital de pouvoir permettant aux gouvernants de justifier certaines ambitions ou certains projets<sup>17</sup>. Le *mythe* politique est donc compris comme l'interprétation d'une expérience ou d'un moment historique permettant de justifier certaines politiques du présent.

What is striking is the way in which historical analogy is used, or indeed, misused. Almost invariably, this is done in the context of recommending a certain policy for the future. Almost invariably, there is the implication that an alternative policy might lead to some negative, perhaps catastrophic development, with the further suggestion that a particularly bleak episode of history would in some way repeat itself. History is used here as "a myth"<sup>18</sup>.

Selon la plupart des auteurs qui s'intéresse à l'étude de la mémoire dans le politique, le passé se manifeste selon deux tendances. D'un côté, il relève d'un *choix*, c'est-à-dire qu'il est le résultat d'une sélection mémorielle qui vise l'atteinte d'objectifs précis et est potentiellement, tel qu'avancé par De Gaulle<sup>19</sup>, tourné vers l'action. Ici, ce procédé n'est pas uniquement considéré comme le fruit d'une manipulation cynique, mais envisage « un passé qui oblige, un présent qui choisit et engendre un avenir ouvert à la métamorphose »<sup>20</sup>. Ceci rappelle la méthode régressive de Bloch, du passé reconstruit à travers le présent. L'autre tendance renvoie à la première partie de la citation, « un passé qui oblige ». On conçoit donc qu'un *poids* s'exerce sur

---

<sup>17</sup> Pierre Nora, « Quatre coins de la mémoire », *Histoire*, 2, juin, 1979, p. 9-32.

<sup>18</sup> Buffet & Heuser, *op. cit.*, p.viii.

<sup>19</sup> Odile Ruelle, « Politique de la mémoire : politique de la postérité », dans Institut Charles de Gaulle (dir.), *De Gaulle en son siècle, tome 1, Dans la mémoire des hommes et des peuples*, Paris, la Documentation française Plon, 1991, p.153.

<sup>20</sup> *Ibid.*

le présent, qui se manifestera éventuellement sous la forme du *réflexe* caractérisé par la nostalgie. Ainsi, « [la] différenciation entre la mémoire perçue comme une stratégie pleinement consciente et la mémoire envisagée comme un fardeau dont il est difficile de se débarrasser met en évidence les influences réciproques de la mémoire et de la politique »<sup>21</sup>. Ce double rapport du présent au passé est difficilement différenciable. Le plus souvent, on arrive à faire la démonstration d'un usage conscient de la mémoire, rarement arrive-t-on à démontrer le poids de celle-ci.

#### *LA MÉMOIRE ET LES RELATIONS INTERNATIONALES*

Jusqu'à maintenant il a été question de la mémoire, de son rapport à l'histoire, à la nation et au politique. La mémoire tiendra également un rôle dans la représentation qu'une nation, qu'un État aura d'un autre, en fonction d'une histoire commune ou partagée. Par exemple, les ennemis d'autrefois doivent composer avec l'expérience traumatisante que représentent une guerre et l'impact de celle-ci sur la mémoire collective et nationale de chaque État. Le recours au passé dans les relations internationales a, jusqu'à maintenant, fait l'objet de peu d'études. Parmi les quelques auteurs à s'être penché sur la question, on retient l'étude de Valérie-Barbara Rosoux qui propose, pour arriver à une résolution durable des conflits, sinon de transformer les représentations du passé conflictuel, du moins d'accepter la lecture de l'autre

---

<sup>21</sup> Valérie-Barbara Rosoux, *Les usages de la mémoire dans les relations internationales : le recours au passé dans la politique étrangère de la France à l'égard de l'Allemagne et de l'Algérie, de 1962 à nos jours*, Bruxelles, Bruylant, 2001, p.155.

partie. L'auteure met en place une grille d'analyse efficiente qui permettra d'aborder la question du temps dans les relations internationales et d'en relever les dynamiques. Selon elle, les représentations sont fondées sur un ensemble de perceptions historiques possiblement devenues instrument de la politique étrangère. La mémoire aurait ainsi des incidences dans la dynamique internationale, comme l'affirme Antonio Varsori :

[Myths] in international relations can be interpreted as the values, beliefs and perceptions of a society, mainly based on the experiences of its members and on historical realities, which exert some influence on the decision-making process, as well on the attitude of public opinion towards this society's relations with those other countries<sup>22</sup>.

Considérée comme un instrument de la politique étrangère ou comme une composante des représentations collectives d'une autre nation, la mémoire joue un rôle dans les rapports internationaux.

### *FRANCE/ALLEMAGNE*

Si la mémoire ressurgit après de longues latences, comme le souligne Nora, la réunification allemande, couplée à la présidence d'un homme utilisant abondamment les références historiques, donnera lieu à un recours prononcé à celle-ci. Pourtant, aucune étude ne s'est penchée directement sur la question de la mémoire dans ce rapport. On a analysé l'incidence de l'unification sur les relations franco-allemandes en accordant un rôle mineur à la mémoire<sup>23</sup>.

---

<sup>22</sup> Antonio Varsori, « Is Britain Part of Europe? The Myth of British "Difference" », dans Buffet & Heuser, *op. cit.*, p.135.

<sup>23</sup> Voir Daniel Colard, *Le partenariat franco-allemand du traité de l'Élysée à la République de Berlin 1963-1999*, Paris, Gualino, 1999; Nicole Parfait (dir), *Une entente de raison. La chute du mur de Berlin et les relations franco-allemandes*, [Actes du Colloque franco-allemand de Sarrebruck, 4-6 novembre 1999], Paris, Éd. Desjonquères, 2000.

Évidemment, on a beaucoup traité de la France en rapport à son propre passé. La collaboration et le « syndrome de Vichy » continuent à faire couler beaucoup d'encre<sup>24</sup>. Mais ces études négligent les rapports binationaux avec l'ancien ennemi et occupant. Tandis que les études consacrées aux diplomatie allemande et française depuis la réunification mettent de côté le rôle du passé, et s'intéressent plus spécifiquement aux questions de la continuité des politiques étrangères<sup>25</sup>, de la place de l'Allemagne dans l'unification européenne<sup>26</sup>, de puissance et d'intérêts nationaux, et surtout à la normalisation de la politique extérieure allemande<sup>27</sup>.

Cependant, les publications s'intéressent plus généralement à l'opinion publique française, mettant ainsi en lumière l'atmosphère créée par la forte

---

<sup>24</sup> Conan & Rouso, *op. cit.*; Stéphan Martens, *La France, l'Allemagne et la Seconde guerre mondiale quelles mémoires ?*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2007; Jean-Pierre Rioux, Jacques Arènes et al., *Nos embarras de mémoire la France en souffrance*, Publié à l'initiative des Amis du Mémorial de l'Alsace-Moselle, Histoire, mémoire & patrimoine, Panazol, Lavauzelle, 2008.

<sup>25</sup> Thomas F. Banchoff, *The German problem transformed : institutions, politics, and foreign policy, 1945-1995*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1999; Hans Stark, *La politique étrangère de la nouvelle Allemagne*, Les cahiers de l'IFRI, Paris, IFRI Institut français des relations internationales, 2000; Douglas Webber, *New Europe, new Germany, old foreign policy? : German foreign policy since unification*, London ; Portland, OR, F. Cass, 2001.

<sup>26</sup> David Marsh, *Germany and Europe : the crisis of unity*, London, Mandarin, 1995; Peter H. Merkl & Gert-Joachim Glaessner, *German unification in the European context*, University Park, Pa., Pennsylvania State University Press, 1993; Paul B. Stares, *The New Germany and the new Europe*, Washington, D.C., Brookings Institution, 1992; Hans Stark, *Helmut Kohl, l'Allemagne et l'Europe la politique d'intégration européenne de la République fédérale, 1982-1998*, Paris Torino Budapest, l'Harmattan, 2004.

<sup>27</sup> Arnulf Baring, *Germany's new position in Europe : problems and perspectives*, Oxford, UK; Providence, R.I., Berg, 1994; Simon Bulmer, Charlie Jeffery et al., *Germany's European diplomacy : shaping the regional milieu*, Manchester, UK; New York, NY, Manchester University Press; St. Martin's Press, 2000; John S. Duffield, *World power forsaken : political culture, international institutions, and German security policy after unification*, Stanford, Calif., Stanford University Press, 1998; Jacques-Pierre Gougeon, *Allemagne une puissance en mutation*, Paris, Gallimard, 2006; Lothar Gutjahr, *German foreign and defence policy after unification*, London; New York, Pinter Publishers; St. Martin's Press, 1994; Dieter Gutzen, *Les conséquences de l'unification allemande texte révisé par Arnaud Prêtre et Laurence Picard-Mellerin*, Paris, Presses universitaires de France, 1997; Jeffrey S. Lantis, *Strategic dilemmas and the evolution of German foreign policy since unification*, Westport, Conn., Praeger, 2002; Colette Mazzucelli, *France and Germany at Maastricht politics and negotiations to create the European Union*, New-York, N.Y., Garland, 1997.

symbolique de la réunification allemande. En France, la réunification va bouleverser toutes les catégories de pensée. On peut y voir des tendances très clairement définies, comme Édouard Husson le suggère, qui séparent les *néobanviliens*, soit les tenants d'une politique plus rigide à l'égard de l'Allemagne – qui pensent en termes de puissance hégémonique – et les *euro-atlantistes* pour qui l'intégration du nouvel État dans l'ancien bloc occidental est la meilleure façon d'en contenir la puissance<sup>28</sup>. Sans sous-estimer l'impact réel de la réunification sur les plans politiques, économiques et diplomatiques, Husson critique le manque de compréhension de la part de certains composants de la société française. D'autres soutiennent au contraire que, mis à part certains groupes sociaux, l'opinion accepte plutôt bien la réunification<sup>29</sup>.

Outre l'opinion publique, la présidence de Mitterrand on le sait, a fait l'objet de nombreuses études<sup>30</sup>. Ces ouvrages constituent un apport important à notre recherche notamment parce qu'ils mettent en exergue la perception que le président pouvait avoir en tant qu'homme politique, mais aussi à l'aune de sa propre histoire. Dans son rapport à l'Allemagne, on cherche généralement à mesurer la *surprise* du président devant le processus de réunification ou encore à évaluer sa volonté de la *freiner*. Le plus souvent, comme le souligne Frédéric Bozo<sup>31</sup>, l'image que l'historiographie dresse de l'homme est soit farouchement critique, soit volontairement portée à la défense de ses politiques. Selon lui,

---

<sup>28</sup> Édouard Husson, *Une autre Allemagne*, Paris, Gallimard, 2005.

<sup>29</sup> Marie-Noëlle Brand Crémieux, *Les Français face à la réunification allemande automne 1989-automne 1990*, Paris; Budapest; Torino, l'Harmattan, 2004.

<sup>30</sup> Voir Samy Cohen, *Mitterrand et la sortie de la guerre froide*, Paris, Presses universitaires de France, 1998; Tilo Schabert, *Mitterrand et la réunification allemande une histoire secrète, 1981-1995*, Paris, Grasset, 2005.

<sup>31</sup> Frédéric Bozo, *Mitterrand, la fin de la Guerre froide et l'unification allemande : de Yalta à Maastricht*, Paris, Jacob, 2005.

« la diplomatie française envisageait un autre scénario pour la sortie de la guerre froide et l'unification allemande [mais si] elle a été un temps prise au dépourvu par le cours des événements (...) elle n'a pas (...) cherché à freiner ou à entraver les évolutions »<sup>32</sup>. Selon Bozo, outre la peur de bouleverser les politiques de Gorbatchev, le poids de l'histoire aurait été un facteur déterminant dans la volonté présidentielle d'encadrer l'Allemagne dans une communauté européenne solide. On retient, à l'évidence, que les relations franco-allemandes sont au cœur des politiques mitterrandiennes; l'Europe a besoin de l'Allemagne et la France a besoin de l'Europe. Elles seraient à ce point privilégiées qu'au plus fort de l'incompréhension entre les deux diplomaties sur la question des provinces sécessionnistes yougoslaves, on ne remet pas en cause la bonne entente<sup>33</sup>. D'un autre côté, il est vrai que la France a tout à gagner à préserver un lien privilégié avec la puissance allemande dans le nouveau contexte d'après-guerre froide. Il sera dès lors d'autant plus intéressant de voir quelles orientations prendront les référents au passé commun.

## Hypothèses

L'histoire unit la France et l'Allemagne. Elles ont été ennemies, alliées, partenaires, rivales. La vision qui en ressort affecte les relations qu'elles entretiennent et entretiendront à l'avenir. La place de l'histoire en politique

---

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>33</sup> Marion Gaillard, « François Mitterrand et l'Allemagne (1981-1995) », *Histoire@Politique, Politique, culture, société*, N°4, janvier-avril 2008. [En ligne] [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr) (Consulté le 10 avril 2009).

internationale sera certainement utile à mieux comprendre les réactions et comportements français à ce moment charnière de l'histoire, somme toute propice à l'éveil de la mémoire collective. La normalisation de l'État allemand intéresse vraisemblablement les partenaires et voisins de cet État, lesquels partagent avec lui une expérience historique caractérisée, entre autres, par l'idée de la *Mitteleuropa*. L'Allemagne occupe toujours cette place centrale en Europe; elle est imposante démographiquement et géographiquement. Les deux États – la RFA et la France – ont amélioré leur relation en se réconciliant et en se rapprochant durant la guerre froide, mais au sortir de celle-ci, il est intéressant de jauger le succès de ces efforts face au poids de la mémoire collective et des bouleversements internationaux. L'intérêt de cette recherche est de comprendre comment se manifeste la culture politico-historique française devant le symbole que représente la chute du Mur, mais aussi l'exercice de l'autonomie politique allemande. Elle permettra également de mieux comprendre les politiques allemandes de la France au début de l'après-guerre froide.

Au cours de cette recherche, nous souhaitons démontrer qu'en France, le poids de la mémoire n'aura pas préséance sur l'intérêt national. L'historiographie actuelle de la mémoire assume l'existence d'un *poids* de l'histoire, d'un fardeau que les décideurs doivent porter au nom de la mémoire officielle. La mémoire aura certes une incidence sur la façon d'articuler les idées et les discours, mais elle entretient un rapport discret avec l'oubli. Bien entendu, il y a eu Vichy, la Collaboration et l'engouement médiatique pour la

Deuxième Guerre mondiale. Si le passé exerce un effet sur les politiques, celui-ci est relatif au poids exercé dans la mémoire collective de l'électorat. Nous constaterons le changement d'attitude dans l'utilisation du passé lorsqu'il est question de l'Allemagne en fonction des intérêts français. Comme l'identité nationale est généralement construite en fonction de l'image de l'autre et que la mémoire est intimement liée à l'identité nationale, nous tenterons de démontrer que les représentations qu'auront les Français de l'Allemagne sont établies en fonction de l'image qu'ils ont ou veulent avoir d'eux-mêmes. Évidemment, nous ne nions pas l'existence d'un poids de l'histoire dans les relations internationales. L'exemple de l'Allemagne, où les dirigeants se confrontent à la responsabilité historique d'assumer le poids d'un passé national criminel, est patent. Toutefois, il semble que le phénomène ne soit pas systématique.

### **Méthodologie et sources**

L'étude de la mémoire en histoire est un exercice qui, sans être nouveau, demeure récent et nécessite toujours certaines mises au point ou précisions méthodologiques. L'étude de la mémoire doit tenir compte de facteurs émotifs, de vécus individuels ainsi que des expériences historiques collectives. L'intérêt d'étudier la mémoire, que ce soit la mémoire officielle, collective ou même individuelle, est d'avoir accès au processus de sélection qui révélera ce que les acteurs ont choisi de préserver émotionnellement, volontairement ou stratégiquement à un moment donné. En ce qui concerne

cette recherche, on tentera d'exposer l'espace occupé par la mémoire en France par l'étude de la sphère politique, tout en accordant une place non négligeable à la sphère médiatique. L'étude des traces mémorielles dans le discours politique tiendra compte de différents facteurs, tels les projets et contraintes, l'expérience historique personnelle et la catégorie générationnelle du locuteur. Plus simplement : qui parle, à qui, de quoi, comment et pourquoi? En fait, il s'agit du lieu de rencontre entre le souvenir individuel et la mémoire officielle qui, elle-même, tient compte de la mémoire collective. L'espace médiatique, pôle de médiation entre le pouvoir et la société, répond éventuellement à un ensemble de contraintes politiques, idéologiques ou encore des nécessités de répondre à certaines attentes populaires. À partir de cet ensemble de considération, nous procéderons à l'étude systématique de *La politique étrangère de France* (1989 à 1995), publiée annuellement par le ministère des Affaires étrangères, qui regroupe l'ensemble des discours et entrevues officiels et nous consulterons, secondairement, une sélection d'articles parus dans les principaux médias que sont *le Figaro*, *l'Humanité* et *le Monde*.

Les bornes chronologiques ont été définies en fonction de la sphère politique. L'année 1989, qui amorce le processus de réunification allemande, et accessoirement l'année du bicentenaire de la Révolution française, n'a pas été choisie de manière fortuite. Il s'agit d'un moment charnière de l'histoire, qui signe la fin de la guerre froide et engendre le bouleversement d'un équilibre de cinq décennies. En ce sens, nous considérons la période propice à l'éveil mémoriel. Qui plus est, le président Mitterrand n'est pas avare de

souvenirs. Le premier chapitre traitera des effets de la réunification allemande sur la mémoire dans le discours politique français. La réunification accomplie implique le retour d'une politique étrangère allemande, dans un contexte géopolitique d'éclatement de l'URSS. Nous exposerons, dans ce même chapitre, les conceptions développées devant la manifestation des intérêts nationaux allemands, que ce soit dans les rapports aux pays de l'Est, la réaction à la crise yougoslave et les craintes d'une hégémonie économique. Dans un deuxième chapitre, nous aborderons les questions des identités nationales allemandes et françaises dans le cadre communautaire et analyserons plus en profondeur les dynamiques relatives à l'usage du passé. La stabilité quasi retrouvée en 1992 avec Maastricht devait être la borne clôturant notre recherche, mais nous avons choisi de prolonger l'étude jusqu'en 1995, ce qui nous permettra de nous pencher sur les commémorations les plus significatives de cette période.

## Chapitre 1 — La France et la résolution du « problème allemand »

L'Allemagne, au cœur de la division est-ouest, est le symbole le plus puissant de la guerre froide. Les bouleversements engendrés par les réformes économiques et politiques annoncées par Gorbatchev, qui mèneront à la chute du mur de Berlin, annoncent l'imminence d'une réflexion sur la question allemande. Le « problème allemand » se caractérise par l'impasse quant au règlement sur le statut définitif de l'Allemagne après la Deuxième Guerre mondiale, en raison notamment de l'incompatibilité idéologique des vainqueurs, mais aussi de la réalité géopolitique et économique que cette puissance représente au centre de l'Europe. La vague de sympathie sera naturelle devant la volonté populaire de régler la question; les enjeux sont cependant multiples.

Juridiquement, les transformations qu'implique l'union des deux États dont la division est le résultat de la Deuxième Guerre mondiale ne peuvent être établies sans l'accord des vainqueurs alliés. Parallèlement, elles ne sont pas sans être d'intérêt pour les voisins et partenaires de la future Allemagne unifiée. La position française est donc double. Si, comme le répète François Mitterrand, « l'unification est un problème allemand, [ses] conséquences sont internationales »<sup>34</sup>. Cette perspective est, à l'évidence, fondamentale dans la vision française de l'Allemagne en pleine réunification. Le mouvement de 1989, considéré légitime et naturel dans ses principes, doit traverser un

---

<sup>34</sup> Mitterrand, 25 mai 1990, *La politique étrangère de France*, [www.france.diplomatie.fr](http://www.france.diplomatie.fr)

processus diplomatique susceptible d'éveiller quelques inquiétudes. Le chancelier allemand, lui-même sensible à ce que provoque la lancée vers l'unification précise : « [...] je suis tout à fait conscient que les développements actuels suscitent en France – ainsi que chez d'autres voisins européens – des questions inquiètes, en raison non seulement du rythme des changements, mais aussi en arrière-plan, du souvenir de l'histoire — sur ce point, nous devrions être ouverts et sincères les uns envers les autres »<sup>35</sup>. L'observation du chancelier est de circonstance; le rythme sera vertigineux vu de France; corollairement les réactions sont ambivalentes et les médias à vif.

Le retour d'une politique étrangère allemande autonome aura des retentissements dans le discours français. Le traité de Moscou signé le 12 septembre 1990, par lequel les quatre puissances victorieuses de 1945<sup>36</sup> renoncent à leurs droits et responsabilités, stipule que « l'Allemagne unie jouira, en conséquence, de la pleine souveraineté sur ses affaires intérieures et extérieures »<sup>37</sup>. Alors que son centre de gravité décalé vers l'Est amplifie sa centralité européenne, l'Allemagne « recouvrant sa souveraineté est passée du statut d'objet à celui de sujet »<sup>38</sup>. L'évolution de l'environnement international, avec en premier lieu l'effondrement de l'empire soviétique qui décuple le

---

<sup>35</sup> Discours prononcé dans le cadre d'une conférence organisée par le Bureau international de liaison et de documentation et l'Institut français des relations internationales à Paris, le 17 janvier 1990, paru dans Helmut Kohl, « La question allemande et la responsabilité européenne », *Politique étrangère* 54, 1989 (4), p.755.

<sup>36</sup> Les États-Unis, la France, le Royaume-Uni, et l'Union des Républiques socialistes soviétique.

<sup>37</sup> *Traité portant règlement définitif concernant l'Allemagne (Moscou, 12 septembre 1990)*, [http://www.ena.lu/traité\\_portant\\_reglement\\_definitif\\_allemande\\_moscou\\_12\\_septembre\\_1990-1-14468](http://www.ena.lu/traité_portant_reglement_definitif_allemande_moscou_12_septembre_1990-1-14468)

<sup>38</sup> Gougeon, *op. cit.*, p.136.

voisinage oriental de l'Allemagne, est un moment notable des premiers pas diplomatiques allemands.

La rupture du *statu quo* aura-t-elle pour effet d'attiser d'anciens « réflexes » face à l'ennemi d'hier? Le passé se manifeste dans les mémoires collective et officielle, mais ce sont les réflexes culturels et un certain *habitus* qui conditionnent l'analyse politique et la prise de décision. L'influence du passé est perceptible dans la vision officielle, surtout dans la volonté d'encadrer l'Allemagne dans la Communauté européenne. La France adopte une position réaliste devant les bouleversements outre-Rhin; elle souhaite accompagner la vague de transformations à l'Est, tout en favorisant sa situation sur l'échiquier international.

L'histoire et, *a fortiori*, la mémoire occupent pourtant une place importante dans le discours politique durant la réunification et les années subséquentes. Cette présence considérable témoigne, d'une part, de la nécessité de répondre à certaines « inquiétudes historiques » issues des médias et des débats publics, et d'autre part, de l'utilité que peuvent avoir la culpabilisation de l'autre en regard du passé et son instrumentalisation politique. En effet, le discours officiel apprivoise l'histoire de manière à asseoir l'avenir sur des bases reconnues. Il permet ainsi la promotion de certaines politiques, tout en les justifiant auprès de la population. La politique française est foncièrement européenne durant cette période; le passé devient donc le facteur d'un renforcement communautaire par lequel on met en place le socle d'une « culture historique » commune. Au demeurant, la mémoire, loin d'être à l'abri

du sophisme qu'elle peut véhiculer, sera également mise de l'avant afin d'exiger certains compromis de la part de la puissance allemande. Au cours de ce chapitre, nous verrons comment la France envisage la réunification allemande et les notions connotées par l'histoire telles que les intérêts nationaux de l'Allemagne réunifiée et leurs affirmations sur la scène internationale, les sphères d'influence et la puissance.

## **I. La diplomatie française et la fin de la guerre froide**

L'ordre qui régit les relations entre les États est remis en cause par la fin de la guerre froide. L'heure est à la concrétisation de la politique gaulliste voulant que la France se libère de l'ordre de Yalta et de la *tutelle* des deux superpuissances. L'Europe, impulsée notamment par la France, se saisit de l'occasion pour accélérer l'édification de l'instrument politique devant lui permettre de s'émanciper en tant que puissance mondiale. La volonté populaire allemande n'attendra pas la finalisation de l'unité européenne. L'Allemagne doit se réunifier et le chancelier de la RFA, Helmut Kohl, a l'intention d'être le maître d'œuvre du processus. Entre l'envie de ralentir l'élan du chancelier allemand et la volonté d'affirmer l'existence d'une communauté dont la fraternité est plus que juridique, les dirigeants français consacrent leurs efforts à la concrétisation d'une Europe où la France sera influente.

## A. L'ORDRE DE YALTA

Les dirigeants français s'enthousiasment de la sortie de l'ordre imposé par la conférence qui s'est tenue en Crimée, en février 1945, au cours de laquelle les trois grands se sont « partagé le monde ». On confond, en France et ailleurs, la conjoncture militaro-politique de la guerre froide et les aboutissements de cette conférence – qui sont pour le moins ratés. « No serious historian or political scientist has identified Yalta with the agreement of the division of the world into spheres of influence and interest »<sup>39</sup>. La division de l'Europe n'est pas issue de la volonté de trois hommes, mais de la capacité militaire, voire nucléaire, des superpuissances. Néanmoins, cette conférence symbolise pour nombre de Français la division, l'assujettissement de l'Europe et son exclusion des décisions mondiales – alors qu'elle a valu à la France un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies. Yalta « fut en réalité une tentative pour substituer un ordre mondial pacifique au système des sphères d'influence »<sup>40</sup>. Yalta devait marquer la fin d'un système de gestion internationale qui a, plus d'une fois, failli<sup>41</sup>. Il est vrai, comme le soutient Markowits<sup>42</sup>, que Mitterrand se réfère à cette image de « Yalta » pour qualifier la division du monde et de l'Europe. Sa définition est limpide : « "Yalta", c'est l'Europe coupée en deux [...] chacune des parties de l'Europe, obéissant aux directives d'une des deux grandes puissances »<sup>43</sup>. Par contre, il précise que,

---

<sup>39</sup> Reiner Markowits, « Yalta, the Myth », dans Buffet & Heuser, *op. cit.*, p.83.

<sup>40</sup> André Fontaine, « Yalta, de l'échec au mythe: Il n'est pas de partage éternel », *Le Monde*, 5 février 1985.

<sup>41</sup> Henry Kissinger, *Diplomacy*, New York, Simon & Schuster, 1994, p.416.

<sup>42</sup> Markowits, « Yalta », dans Buffet & Heuser, *op. cit.*, p.83.

<sup>43</sup> Mitterrand, 9 décembre 1989, *La politique étrangère de France*.

bien qu'il s'agisse d'une « expression consacrée, [...] elle n'est pas historiquement exacte »<sup>44</sup>. Il se réfère régulièrement à ce signifiant incontournable en France qui est associé à la politique étrangère gaulliste. Il entretient ainsi le « mythe de Yalta » en sachant qu'il s'agit de la reconstruction politique d'un événement historique. En l'employant, il sollicite ainsi une volonté profondément ancrée dans la culture politique française : faire de nouveau de la France un acteur majeur sur la scène internationale.

La construction du cadre communautaire européen est une des priorités nationales françaises<sup>45</sup>. Dans une certaine mesure, la fin de la division bipolaire du monde est une occasion pour la France de mettre en œuvre les objectifs gaullistes et de s'affranchir – par l'intermédiaire de l'Europe – en tant que puissance. Selon Robert Frank, « l'histoire du XXe siècle montre que l'influence des Français n'est jamais aussi effective que lorsqu'ils prennent la tête des initiatives européennes, comme en 1929, 1950 ou 1984-1992 »<sup>46</sup>. La France, cherchant à maximiser son influence tout en assurant la paix et la stabilité continentale, focalise ses politiques sur la construction d'une Europe démocratique susceptible de compter dans le concert des grandes puissances. C'est précisément en regard de ces objectifs que s'orienteront les politiques allemandes de la France au cours de la réunification.

---

<sup>44</sup> Mitterrand, 25 octobre 1989, *ibid.*

<sup>45</sup> Bozo, *op. cit.*, p.145; Schabert, *op. cit.*, p.335.

<sup>46</sup> Robert Frank, « La France et son rapport au monde au XXe siècle », *Politique étrangère*, 2000 (3-4), p.839.

## *B. COMMENTAIRES SUR L'ALLEMAGNE EN RÉUNIFICATION*

Concernée par la réunification en tant que voisin, partenaire et puissance victorieuse de la Deuxième Guerre mondiale, la France a un rôle à jouer. Elle a également des intérêts à défendre et des objectifs à promouvoir. La politique allemande de la France est donc d'*accompagner* le processus de réunification. Dès juillet 1989, Mitterrand soutient publiquement que la France ne craint pas l'unification allemande. Cette assertion sera mainte fois répétée; il importe que les partenaires allemands en soient convaincus. « Si l'on veut progresser dans la construction européenne et faire de l'entente franco-allemande son moteur, il faut enlever aux Allemands les raisons de leur suspicion »<sup>47</sup>. Pour rétablir la confiance entre les deux diplomaties, François Mitterrand insistera, dans plusieurs discours et communiqués de presse, sur le caractère légitime des aspirations allemandes.

Or, l'initiative allemande se confond à un volontarisme qui déstabilise la diplomatie française. Kohl agit rapidement et met à deux reprises les diplomaties étrangères devant la politique du « fait accompli ». C'est la presse qui informe l'Élysée de ces actes politiques majeurs que sont le plan en 10 points du 28 novembre – qui vise l'unification par plusieurs étapes, mais sans calendrier – et le projet de l'unité monétaire bilatérale avec la RDA<sup>48</sup>. Certains historiens, à l'instar de Tony Judt, n'hésitent pas à rapprocher les événements à

---

<sup>47</sup> Souligné dans le texte. Jacques Blot, « Réflexion sur la question allemande », Note de Jacques Blot directeur Europe au Quai d'Orsay, Direction de l'Europe. Sous-série Allemagne 1986-1990, Ministère des Affaires étrangères, 30 octobre 1989. [En ligne] [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/ministere\\_817/archives-patrimoine\\_3512/chute-du-mur-berlin-ouverture-anticipee-archives-diplomatiques\\_19850/index.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/ministere_817/archives-patrimoine_3512/chute-du-mur-berlin-ouverture-anticipee-archives-diplomatiques_19850/index.html)

<sup>48</sup> Chevènement, 8 mars 1990, *La politique étrangère de France*.

l'unification bismarckienne : « As in the 19th century, German unification was in the first instance to be achieved by a currency union; but political union inevitably followed »<sup>49</sup>. Malgré l'acharnement de la presse et la multiplication d'expressions qualifiant Kohl, notamment, de « Bismarck en pull-over », le commentaire officiel français se garde bien de faire la moindre analogie.

Au diapason de la volonté populaire, le chancelier adopte la voie de l'unification rapide. Kohl, en insistant sur l'unité nationale et en s'engageant précipitamment dans le processus, espère ralentir le flux d'émigrants venu de l'Est et gagner des points en faveur de la CDU en prévision des élections du 18 mars en RDA <sup>50</sup>. En effet, l'initiative du chancelier, conduite sans consultation <sup>51</sup>, suscite l'appréhension d'une Allemagne qui, en voie de recouvrer sa puissance, userait de son autonomie de manière irresponsable. Un unilatéralisme qui ne tiendrait pas compte des intérêts voisins serait rapidement perçu comme une forme de *Realpolitik* nocive à la construction européenne. Margaret Thatcher évoque cette inquiétude dans ses mémoires : « I produced from my handbag a map showing the various configuration of Germany in the past, which were not altogether reassuring about the future... [Mitterrand] said that at moments of great danger in the past France had always established special relations with Britain and he felt such time had come again... »<sup>52</sup>. Ce qui inquiète particulièrement le président est le sens de l'expression employée

---

<sup>49</sup> Tony Judt, *Postwar : a history of Europe since 1945*, New York, Penguin Press, 2005, p.638.

<sup>50</sup> 343 854 personnes de novembre à décembre 1989, voir Gougeon, *op. cit.*, p.179.

<sup>51</sup> Seul Bush a reçu une note personnelle, alors que même le ministre des Affaires extérieures allemand et le parlement allemand n'ont pas été informés de l'initiative.

<sup>52</sup> Cité par Judt, *op. cit.*, p.639.

par le chancelier, « l'unité du peuple allemand », et les implications que cela peut avoir sur la frontière germano-polonaise, compte tenu de la situation des Allemands de Silésie et des Sudètes.

La démarche allemande, et plus particulièrement l'attitude du chancelier, agacent le chef de l'État français et l'incitent à plus de fermeté dans le discours. Malgré la forte sympathie à l'égard de la volonté populaire, « l'émotion des retrouvailles passée, demeurent les réalités »<sup>53</sup>. Parmi ces réalités se trouvent les limites diplomatique et historique dont doit tenir compte la chancellerie : « La liberté de choix, tout imprescriptible qu'elle soit, ne saurait dans son exercice être considérée comme un principe absolu qui s'imposerait aux autres au nom d'une puissance retrouvée, au risque d'être perçu par certains comme le retour des dangers passés »<sup>54</sup>. Mitterrand évoque le risque de rémanences, et encourage l'Allemagne à susciter la confiance de ses voisins qui ont une expérience historique préoccupante de sa puissance. L'argument de la mémoire impulse la continuité de la « culture de la retenue » caractéristique de la RFA, et une certaine souplesse de l'Allemagne devant les doléances étrangères.

En outre, Mitterrand insiste à plusieurs reprises sur l'importance de la voie pacifique en l'opposant à la voie agressive : « On pouvait considérer pendant longtemps, j'espère que ce n'est plus le cas, que le problème de l'unification allemande était un cas de guerre en Europe. Il faut que cela se

---

<sup>53</sup> Dumas, 20 novembre 1989, *La politique étrangère de France*.

<sup>54</sup> Mitterrand, 8 décembre 1989, *ibid.*

« passe pacifiquement »<sup>55</sup>. L'idée qu'une guerre pourrait avoir lieu en Europe occidentale, à l'évidence, n'est pas répandue. La référence est peut-être générationnelle ou encore fait-elle office d'avertissement à l'Allemagne; celle-ci doit tenir compte des intérêts diplomatiques de ses partenaires. Le président ne récuse pas l'aspiration à l'unité du peuple allemand qui « ne peut être contestée, ne peut pas être appelée illégitime ». Il considère plutôt que « [la] méthode pourrait être illégitime, l'inspiration ne l'est pas »<sup>56</sup>. En somme, il applaudit la volonté populaire, mais se méfie des politiques qui en découleront.

Une politique allemande qui entraverait le processus communautaire serait vraisemblablement considérée illégitime. Au cours de cette période, on considère, tant en France et probablement plus encore en Angleterre, qu'il faut se montrer ferme devant ce type de comportement : « En coulisse [...] les réactions sont très vives. Roland Dumas juge que les Allemands "se conduisent de plus en plus avec arrogance" et qu'il faut être "très ferme" avec eux; il estime qu'il faut confirmer sans ambages que Mitterrand posera, à Strasbourg, la question de la date de la Conférence intergouvernementale et demandera qu'elle s'ouvre avant la fin de 1990 »<sup>57</sup>. La question de la date de la CIG qui amorcera les négociations entourant l'union monétaire et politique ainsi que la Charte européenne sera effectivement très pressante pour le président, alors que « Helmut Kohl, avec sa tactique d'esquive et d'ajournement, avait tout fait

---

<sup>55</sup> Mitterrand, 10 octobre 1989, *ibid.*

<sup>56</sup> Mitterrand, 9 décembre 1989, *ibid.*

<sup>57</sup> Note d'Élisabeth Guigou pour le président de la République, cité par Bozo, *op. cit.*, p.141.

pour que s'installe pareille situation d'indécision »<sup>58</sup>. Le chancelier devait composer avec une population fortement eurosceptique, voire « hostile » à l'Europe, et voulait échapper à la procédure rapide<sup>59</sup>. Allait-on suivre le calendrier de l'Allemagne? Il fallait imposer le calendrier européen et, selon Guigou et Védrine, le dialogue sera « brutal »<sup>60</sup>. Il s'agit de s'assurer de la primauté de l'unification européenne sur l'unification allemande et de veiller à ce que l'une n'aille pas sans l'autre. Tant que les réformes européennes ne seront pas accomplies, affirme Roland Dumas, « il serait dangereux de toucher aux pactes comme aux alliances [et] aux tracés des frontières »<sup>61</sup>. La foi européenne domine la pensée politique des dirigeants français : l'Europe est la solution aux problèmes engendrés par la fin de la guerre froide, elle est l'avenir des nations européennes, et elle est vecteur de paix, de stabilité et de puissance.

L'Allemagne est-elle dangereuse, du moins menaçante, si elle n'est pas encadrée par la Communauté européenne? Cela signifie-t-il, demande un journaliste, qu'une Allemagne unifiée doit être un pays surveillé? Roland Dumas rappelle que l'Allemagne « [...] doit se sentir engagée par ses actes. Elle a des obligations qui résultent des traités et conventions internationales »<sup>62</sup>. Les implications internationales de la réunification, qu'elles concernent l'état des alliances, le stationnement des forces armées, l'intégration dans la Communauté, sont d'intérêts français. En ce sens, Mitterrand souligne que son devoir « est en toutes choses de veiller à la

---

<sup>58</sup> Schabert, *op. cit.*, p.439.

<sup>59</sup> *Ibid.*, p.383.

<sup>60</sup> Schabert, *op. cit.*

<sup>61</sup> Dumas, 20 novembre 1989, *La politique étrangère de France*.

<sup>62</sup> Dumas, 9 février 1990, *ibid.*

sécurité et aux intérêts fondamentaux de la France »<sup>63</sup>. La France veut accélérer la construction européenne et se confronte aux intérêts nationaux allemands. De plus, sa relation privilégiée avec la RFA semble se distendre au profit d'une relation germano-soviétique. Finalement, le flottement de la position française rappelle que son statut de puissance moyenne et son influence en Europe sont en partie liés au règlement de la question allemande<sup>64</sup>.

### C. L'URSS

S'il est excessif de croire que la France espère bloquer la réunification, il est avéré que le président souhaite traiter avec ménagement l'URSS. Selon Jacques Attali<sup>65</sup>, Mitterrand était véritablement inquiet qu'un bouleversement précipité par la remise en question de la division de l'Allemagne ait des conséquences dramatiques en regard de l'URSS. On considère que « brûler les étapes reviendraient à prendre des risques inconsidérés »<sup>66</sup>. En comparant les événements à la Révolution française, Mitterrand précise qu'on « pensait que la répression brutale finirait par l'emporter. Et c'est le contraire qui se produit. Songez à la puissance de l'armature monarchique française en 1788. Elle n'a pas résisté six mois. De même, l'Union Soviétique et chacun des États ont les

---

<sup>63</sup> Mitterrand, 14 février 1990, *ibid.*

<sup>64</sup> Rosoux, *op. cit.*, p.64.

<sup>65</sup> Jacques Attali, *C'était François Mitterrand*, Paris, Fayard, 2005. Bien qu'il faille utiliser cette source avec vigilance, la lecture des documents de politique étrangère et des communiqués de presse permet de confirmer la volonté mitterrandienne de ménager à tout prix Moscou.

<sup>66</sup> Dumas, 12 décembre 1989, *La politique étrangère de France*.

moyens matériels d'agir »<sup>67</sup>. Ici, c'est la force populaire qui l'a emporté, il le souligne, mais il suggère également que l'URSS peut réagir devant des bouleversements aussi importants.

Cette politique vise la stabilité internationale et n'est pas en contradiction avec la volonté allemande. Les dirigeants français, dans les premiers mois, supposaient que l'Union soviétique s'opposerait à l'unification<sup>68</sup>. Ainsi, il s'agirait d'un « oui de principe » car, dira Mitterrand, « ceux qui parlent de réunification allemande ne comprennent rien. L'Union soviétique ne l'acceptera jamais »<sup>69</sup>. Pourtant, l'Union soviétique ne réagit pas par la force. En outre, on pourrait s'étonner des relations entre l'Allemagne et l'URSS, même y déceler un contact illicite par lequel Moscou unifierait l'Allemagne en échange de sa neutralité (comme suggéré par Staline dans sa note de 1952). En février, on s'inquiète à Paris comme à Washington, d'une possible neutralisation de l'Allemagne<sup>70</sup>. Cette perspective demeure inacceptable pour les dirigeants français car une « Allemagne neutre serait le cœur d'une Europe instable »<sup>71</sup>, d'autant qu'elle serait nécessairement nuisible à l'élaboration d'une identité européenne de sécurité et de défense. Or, le président a une opinion très réaliste sur le sujet. Il ne s'étonne pas « que l'Allemagne fédérale veuille entretenir de meilleures relations avec l'Union soviétique et les pays qui l'entourent [...] La géographie et l'histoire les y

---

<sup>67</sup> Mitterrand, 23 novembre 1989, *ibid.* (Nous analyserons dans le prochain chapitre les allusions à la Révolution française.)

<sup>68</sup> Schabert, *op. cit.*, p.414.

<sup>69</sup> Jacques Attali, cité par Gougeon, *op. cit.*, p.155.

<sup>70</sup> Le 1<sup>er</sup> février 1990, Modrow propose un plan d'unification de l'Allemagne selon lequel l'Allemagne unifiée serait militairement neutre. Voir Schabert, *op. cit.*, p.511.

<sup>71</sup> Dumas, 9 février 1990, *La politique étrangère de France.*

poussent »<sup>72</sup>. Mais, selon lui, « l'Allemagne n'a pas intérêt à renverser ses alliances, ni à sacrifier sa politique européenne »<sup>73</sup>. La RFA, fortement enracinée dans l'Europe, ne se détournerait pas de ses engagements au risque de perdre la confiance des puissances occidentales.

Cependant, lors d'une conférence de presse, Mitterrand rappelle les relations harmonieuses qui ponctuent l'histoire bilatérale de la France et de la Russie. « [Elles] ont, à travers les siècles, servi de point d'équilibre dans de graves moments de l'histoire »<sup>74</sup>. La traditionnelle entente franco-russe évoquée par le président vise-t-elle la concertation pour contenir l'Allemagne et calmer le jeu du chancelier? La stratégie anti-Rapallo marque l'histoire politique française. Utilisée en 1935 par Flandin, ou encore en 1966 par de Gaulle et même suggérée par Herriot lors du débat autour de la CED, elle vise à renforcer les liens avec la Russie pour éviter un rapprochement germano-soviétique. La lecture des discours présidentiels révèle une très forte propension chez Mitterrand à faire allusion au passé harmonieux entre la France et les pays avec lesquels elle entretient des relations diplomatiques<sup>75</sup>. Le président semble apprécier la convenance de ces rapprochements entre le passé et le présent, encourageant par ceux-ci les échanges commerciaux,

---

<sup>72</sup> Mitterrand, 27 juillet 1989, *ibid.*

<sup>73</sup> *Ibid.*

<sup>74</sup> Mitterrand, 6 décembre 1989, *La politique étrangère de France.*

<sup>75</sup> Par exemple, lors d'une allocution devant le président de la Hongrie : « Nous ne faisons en cela qu'obéir à une loi très ancienne qui, depuis des temps reculés, guide nos pays l'un vers l'autre. Le Roi Étienne 1<sup>er</sup> n'invita-t-il pas des savants, clercs et moines de l'Abbaye de Cluny? [...] C'est en se réclamant de cette tradition illustre que nous devons travailler ensemble [...] », le 18 janvier 1990, *ibid.* Ou encore lors d'une allocution en l'honneur du président Cossiga: « Entre l'Italie et la France, les relations historiques ont toujours possédé un aspect très particulier, affectif et finalement préférentiel. [...] Nos relations d'aujourd'hui sont, je le crois, dans la ligne du passé », le 29 janvier 1990, *La politique étrangère de France.*

culturels ou économiques en les ancrant dans la tradition diplomatique bilatérale. Si la France souhaite entretenir des relations profitables avec l'URSS, appelle de tous ses vœux la stabilité continentale et refuse la neutralisation de l'Allemagne, elle n'est pas moins convaincue que le respect de la volonté populaire allemande sous-tend la qualité des relations franco-allemandes, elles-mêmes au centre de la construction européenne.

L'idée européenne de la France est enracinée dans le discours officiel. L'élite politique au pouvoir considère que, plus qu'une communauté de droit, l'Europe est une communauté de valeurs au sein de laquelle les cultures politiques nationales se sont de plus en plus harmonisées. L'Europe a connu dans son histoire différents jeux d'alliances, au cours desquels certains États ont parfois rompu leurs engagements diplomatiques, et fourni la « preuve la plus évidente de la fidélité à soi-même ». Mais « la communauté de l'Europe a déjà plusieurs décennies derrière elle »; elle a évolué et est désormais libérée de l'époque des politiques d'équilibre<sup>76</sup>. Cette fraternité, que l'on définit à la fois à travers les affinités historiques et l'idée d'une culture politique européenne, structure un *patriotisme européen* auquel les dirigeants français vouent une allégeance aussi authentique qu'intéressée. La stratégie de renforcement de la Communauté européenne pour museler l'Allemagne date des politiques de Schuman. La foi européenne française ne saurait se limiter à la volonté d'encadrer la puissance allemande; elle est aussi une solution à la

---

<sup>76</sup> Mitterrand, 25 octobre 1989, *La politique étrangère de France*.

sortie de crise économique qui, à ce jour, a échoué. Elle s'accélère néanmoins de façon exponentielle avec la réunification, et cette fuite en avant témoigne d'une forme d'incertitude que l'on peut inscrire dans le mythe anti-Rapallo. Cette présence du passé traduit à la fois l'usage de l'histoire qui se présente comme un choix conscient visant la recherche d'intérêts particuliers mais aussi l'influence de l'histoire. Celle-ci se manifeste comme un réflexe hérité d'une mémoire suscitant l'insécurité devant l'exacerbation des nationalismes et autres spectres qui ont déjà menacé l'Europe.

## **II. La diplomatie allemande : entre géographie et histoire**

L'histoire européenne est marquée par une suite de guerres qui ont modifié les frontières et divisé les nations. Certains diront, à l'instar de Mitterrand, que la géographie commande l'histoire. Ainsi, le président est très sensible aux questions des frontières et des minorités, lesquelles peuvent entraîner un révisionnisme territorial nocif à la paix européenne. Il insiste constamment sur le soutien de la France aux principes de l'acte final d'Helsinki dans lequel on reconnaît l'inviolabilité des frontières d'Europe. D'un autre côté, et il insiste sur ce point, « il ne faut pas qu'en Europe il y ait des minorités dominées »<sup>77</sup>. Ces positions, qui peuvent être contradictoires, seront éprouvées au cours de la réunification par la question de la frontière germano-polonaise. Plus encore, la dissolution de la Yougoslavie mettra en évidence les positions paradoxales des diplomaties française et allemande

---

<sup>77</sup> Mitterrand, 10 mai 1990, *ibid.*

devant la question de la reconnaissance au droit à l'autodétermination des peuples slovènes et croates.

#### *A. LA FRONTIÈRE GERMANO-POLONAISE*

On ne peut ignorer l'usage du passé qui, sans être abusif, apparaît comme un argument d'autorité. Le cas le plus évident est celui de la frontière germano-polonaise. C'est lors d'une rencontre entre les ministres des Affaires étrangères des deux alliances militaires – l'OTAN et le Pacte de Varsovie – que les puissances concluent, le 13 février 1990, que le processus de réunification devra respecter la formule dite des « 4+2 » ou « 2+4 » (selon le locuteur)<sup>78</sup>. Les deux Allemagnes, après avoir défini les termes politiques, économiques et monétaires de leur union rencontreront les anciennes puissances alliées qui interviendront sur les questions relatives à la stabilité européenne<sup>79</sup>. Parmi les principales questions, la France se montre très ferme sur le respect des frontières, et plus particulièrement de la frontière germano-polonaise (Oder-Neisse). Elle prévient dès le 22 décembre 1989, qu'il s'agit d'un « sujet délicat qu'il faut traiter avec sérieux, il faut que les Allemands en aient une conscience claire, on ne peut pas jouer avec les frontières »<sup>80</sup>.

---

<sup>78</sup> États-Unis, Angleterre, France, URSS + RFA & RDA

<sup>79</sup> La question des alliances, le renoncement à l'arme atomique, le statut militaire futur de l'Allemagne et le respect des traités et des principes internationaux, notamment ceux convenus à Helsinki, sont autant de questions qui se poseront dans un cadre diplomatique qui vise le rétablissement de la pleine autonomie allemande.

<sup>80</sup> Mitterrand, 22 décembre 1989, *La politique étrangère de France*.

La question des frontières est importante en ce qu'elle attise les craintes entourant la *Grossdeutschland*. Selon le protocole de Londres, et en raison de l'absence d'un traité de paix à la dernière guerre, il serait juridiquement possible de procéder à la réaffirmation de « [l']Allemagne, à l'intérieur de ses frontières telles que celles-ci existaient au 31 décembre 1937 »<sup>81</sup>. Cela pose problème en regard de la frontière avec la Pologne. En effet, à Potsdam, les anciens territoires allemands, à l'est de l'Oder-Neisse, furent placés, de manière non définitive, sous administration polonaise :

Les chefs des trois gouvernements réaffirment l'avis que la délimitation finale de la frontière occidentale de Pologne doit être faite au moment du règlement de la paix. Les chefs des trois gouvernements sont d'accords sur le fait que, en attendant le tracé définitif, les territoires ex-allemands à l'est d'une ligne partant de la Baltique à l'ouest de Swinemünde, descendant le long de l'Oder jusqu'au confluent de la Neisse occidentale, puis le long de celle-ci jusqu'à la frontière tchécoslovaque et comprenant la partie de la Prusse Orientale non placée sous l'administration soviétique d'après ladite conférence de Crimée, et comprenant la région de l'ex-cité libre de Dantzig, seront remis à l'administration de l'État polonais et à cette fin ne devront pas être considérés comme partie de la zone soviétique d'occupation de l'Allemagne<sup>82</sup>.

Malgré les accords de Görlitz de 1950 où la RDA reconnaissait l'intangibilité de la frontière Oder-Neisse, et les traités germano-soviétique et germano-polonais de 1970, où la RFA confirmait l'inviolabilité des frontières européennes, la question de la frontière Oder-Neisse demeure sensible. Le ministre des Affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher définit pourtant sans ambiguïté les limites d'une Allemagne unifiée qui n'a aucune ambition territoriale; on ne souhaite réunir que la RFA, la RDA et Berlin.

---

<sup>81</sup> *Protocole entre les Alliés relatif aux zones d'occupation en Allemagne (Londres, 12 septembre 1944)*, [http://www.ena.lu/protocole\\_allies\\_relatif\\_zones\\_occupation\\_allemande\\_londres\\_12\\_septembre\\_1944-1-16816](http://www.ena.lu/protocole_allies_relatif_zones_occupation_allemande_londres_12_septembre_1944-1-16816)

<sup>82</sup> *Protocole de la Conférence de Potsdam (Berlin, 1er août 1945), Accord de Potsdam (17 juillet-2 août 1945)*, [http://www.ena.lu/protocole\\_conference\\_potsdam\\_berlin\\_1er\\_aout\\_1945-1-5429](http://www.ena.lu/protocole_conference_potsdam_berlin_1er_aout_1945-1-5429)

Malgré ces déclarations, le gouvernement polonais avait rappelé la formule relative aux accords de Munich : « rien sur nous sans nous »<sup>83</sup>. Soucieux de l'avenir de la frontière à l'Ouest, il demande à être présent à la réunion des « 2+4 » de Paris et exige qu'un traité confirmant l'intangibilité des frontières soit signé avant la réunification des deux Allemagnes. Le chancelier Kohl répète qu'il ne peut que s'exprimer au nom de l'Allemagne occidentale et pas au nom d'une Allemagne unie, et rappelle que les frontières définitives seront fixées lors d'un règlement de paix<sup>84</sup>. En réalité, l'électorat du CDU compte des conservateurs qui revendiquent les frontières du grand Reich. On doit également tenir compte des 8 millions d'Allemands qui furent expulsés des anciens territoires allemands et qui s'établirent en RFA. Certains d'entre eux ne peuvent oublier leur terre natale ou continuent d'espérer des indemnités pour les pertes encourues<sup>85</sup>. Selon Timothy Garton Ash, le chancelier Kohl « avait depuis longtemps accepté l'idée selon laquelle l'Allemagne devait reconnaître les frontières tracées à la suite de Yalta et Potsdam, comme prix de l'unification allemande – même s'il fit consciemment traîner les choses suffisamment longtemps pour que cet état de fait soit en fin de compte reconnu par les expulsés, sauf peut-être par les plus obtus d'entre eux »<sup>86</sup>. Mitterrand admet que les « raisons qui ont conduit les dirigeants

---

<sup>83</sup> Catherine Perron, « L'Allemagne au miroir de l'Europe centrale », p. 302, dans Claire Demesmay & Hans Stark, *Qui sont les allemands?*, Espaces politiques, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2006.

<sup>84</sup> Brand Crémieux, *op. cit.*, p.22.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 250

<sup>86</sup> Timothy Garton Ash, *Au nom de l'Europe l'Allemagne dans un continent divisé*, Paris, Gallimard, 1995, p.405.

allemands à suivre leur chemin pour aborder cette question qui leur est difficile, relève de leur compétence et de leur autorité »<sup>87</sup>.

Pour la France, la politique sur cette question est la même depuis que de Gaulle l'a formulée en 1959, « [la] Pologne est dans des frontières qui sont les siennes et doivent le rester »<sup>88</sup>. La frontière est donc intangible et toute « déclaration qui ne dirait pas ça clairement serait insuffisante »<sup>89</sup>. Selon le ministre de la Défense, « [cette] frontière ne pourrait être changée que par la guerre »<sup>90</sup>. Dans une allocution prononcée au lendemain des élections allemandes, Mitterrand insiste sur la nécessité de fixer l'intangibilité des frontières en arguant la responsabilité historique : « il faut respecter ce que l'histoire nous a légué, ses aspirations, mais aussi ses contraintes »<sup>91</sup>. Roland Dumas invoquera également l'histoire au nom d'un règlement définitif : « qu'ils éteignent ainsi et pour toujours, les inquiétudes nées d'un passé encore vivant dans les mémoires »<sup>92</sup>. En mars et en avril, le Bundestag et la chambre du peuple de RDA adoptent une résolution sur l'intangibilité de la frontière. La France insiste et obtient la présence polonaise à la rencontre du 17 juillet qui conclut le caractère définitif de la frontière. Mais le traité germano-polonais ne sera signé que le 14 novembre 1990.

Il est concevable que personne n'ait eu de doutes sur les visées du chancelier allemand et que les nécessités électorales fussent comprises. La

---

<sup>87</sup> Mitterrand, 9 mars 1990, *La politique étrangère de France*.

<sup>88</sup> Dumas, 12 février 1990, *ibid.*

<sup>89</sup> Mitterrand, 9 mars 1990, *ibid.*

<sup>90</sup> Chevènement, 8 mars 1990, *ibid.*

<sup>91</sup> Mitterrand, 19 mars 1990, *ibid.*

<sup>92</sup> Dumas, 10 avril 1990, *ibid.*

place que cette question prendra dans le discours français est pourtant importante. Au demeurant, les journalistes et les dirigeants s'expriment avec la même virulence. Par exemple, le quotidien communiste *l'Humanité* rappelle comment auparavant a été bouleversée la paix européenne : « Quel engrenage menace l'Europe! Avant même d'avoir absorbé la RDA, Bonn rêve à d'autres annexions! On connaît ces enchaînements : l'Autriche, les Sudètes, Klaïpeda, Dantzig »<sup>93</sup>. Cela n'est finalement pas si éloigné de ce que Roland Dumas dira à l'émission « Controverse » de RTL quelques mois plus tard, soit que la France est parvenue à un bon résultat, en définissant ce que doit être l'Allemagne unifiée, « ce qui exclut toute revendication territoriale à partir de minorités allemandes dans d'autres pays, vous voyez ce à quoi je fais allusion, ce qui s'est produit avant la guerre de 1939 et qui avait servi de justification à Hitler pour annexer successivement l'Autriche, puis les Sudètes et poursuivre son expansion »<sup>94</sup>.

Doit-on y voir une authentique sensibilité historique relative à la question des frontières ou une opportunité pour calmer le jeu du chancelier Kohl que l'on considère trop pressé sur la voie de l'unification? Selon les sondages, les inquiétudes relatives à la prépondérance politique allemande ne sont pas assez importantes pour croire que l'opinion s'est laissée emporter par un réflexe devant l'ancien ennemi. En effet, seulement « 30% croient que l'Allemagne, en retrouvant son unité, *cherchera à dominer l'Europe comme*

---

<sup>93</sup> « Bonn rêve à la Silésie », *L'Humanité*, 5 mars 1990.

<sup>94</sup> Dumas, 12 septembre 1990, *La politique étrangère de France*.

*par le passé* »<sup>95</sup>. Mitterrand, Chevènement, Dumas ont tous vécu l'expérience de la guerre et ils s'inquiètent de ce qui, par l'histoire, s'est révélé être vecteur de conflits. L'élan des dirigeants sur la question des frontières a potentiellement été le résultat d'une authentique influence du passé. Plus particulièrement, on s'inquiète d'une balkanisation à l'Est. L'éclatement de l'empire soviétique ramènerait l'Europe à une géopolitique dont l'histoire témoigne de conséquences désastreuses.

### *B. POUR ÉVITER L'EUROPE DE 1913, S'INSTITUTIONNALISER*

Le retour de plusieurs États européens qui doivent interagir et possiblement régler tout litige sans l'intervention des deux superpuissances est une donnée susceptible d'entraîner quelques questions inquiètes sur la redéfinition des rapports internationaux au début des années 1990. Les questions qui se posent à l'Europe ne sont pas, selon le président de la République, à leur première marque : « D'ores et déjà, l'allègement des tensions, la fin du silence, silence des individus, silence des Nations, silence qui pour certains s'apparentait à une sorte d'ordre, laissent apparaître des questions nouvelles ou bien anciennes et même très anciennes : l'éveil des nationalités, les aspirations des minorités, le devenir des alliances militaires »<sup>96</sup>. La menace que Mitterrand présente comme préoccupante est un retour à l'Europe d'avant 1914, cette Europe qui « a préparé sa propre perte et

---

<sup>95</sup> Brand Crémieux, *op. cit.*, p.46.

<sup>96</sup> Le 18 janvier 1990, *La politique étrangère de France*.

qui pendant longtemps a cessé de compter dans les décisions qui commandent la destinée du monde »<sup>97</sup>. La menace est double. En plus des désastres que représentent les conflits, l'Europe risquerait de s'exclure des décisions mondiales. Selon Daniel Colard, cette analyse n'est pas incorrecte : « [les] rivalités entre grandes puissances et la compétition entre États n'ont pas cessé; le recours à la force ou à la violence demeure lorsqu'il s'agit de défendre des intérêts nationaux importants »<sup>98</sup>. La menace d'un retour de l'histoire permet de proposer une solution qui s'avère être un projet, voire une ambition politique permettant à l'Europe d'agir sur la scène mondiale, la solution européenne.

Nous avons déjà évoqué la volonté d'établir une puissance européenne capable de faire contrepoids à la puissance américaine. On peut aussi croire qu'à ce moment, et probablement encore aujourd'hui, on considère que l'encadrement supranational est l'outil le mieux à même de résoudre les litiges interétatiques dans des cadres légaux. Le journaliste du *Figaro*, Jean François-Poncet – lui-même très attaché à la construction européenne – soutient que « [le] danger de balkanisation, qui guette l'Europe, est clairement perçu, et l'évidence, aussi, que seule la Communauté des Douze peut lui faire barrage »<sup>99</sup>. Les institutions, garantes de la primauté du droit international en situation de crise, seraient l'instrument permettant de croire à l'impossibilité du retour à l'époque où la guerre était à anticiper, où les États étaient tentés

---

<sup>97</sup> Mitterrand, 10 mai 1990, *ibid.*

<sup>98</sup> Daniel Colard, « La conception française du nouvel ordre international après la chute du mur de Berlin », *Annuaire français de relations internationales : volume 1*, Bruylant, 2000, p.420.

<sup>99</sup> « Les deux unités », *Le Figaro*, 3 octobre 1990.

d'agir pour leur propre compte<sup>100</sup>. La politique étrangère française insiste sur le cadre européen pour ces deux raisons : l'Europe à la fois comme garantie de la paix et comme vecteur de puissance dans le monde<sup>101</sup>. Or, la Communauté européenne sera appelée à vérifier très tôt ses capacités en raison des déchirements yougoslaves.

### C. LE CAS DE LA CRISE YOUGOSLAVE

Durant la guerre froide, la diplomatie allemande est caractérisée par la « culture de la retenue ». Cette notion est, selon Gougeon, « [...] davantage fondée sur l'absence d'une affirmation publique que sur la négation des intérêts allemands »<sup>102</sup>. L'image de modestie qu'entraîne cette attitude est un baume pour les partenaires de l'Allemagne, mais ceux-ci se voient contraints de s'adapter à une nouvelle situation avec la réunification. La situation de 1990 engage l'Allemagne dans un paradoxe que résumant bien Markovits et Reich : « Germany is caught between the Scylla of collective memory which will not permit it to exercise power in a normal manner, and the Charybdis of contemporary exigencies, which demand German acceptance of its responsibilities in Europe and maybe even the world »<sup>103</sup>. L'Allemagne n'est pas intéressée à projeter sa puissance par la traditionnelle *Realpolitik*, mais elle

---

<sup>100</sup> Mitterrand, 9 février 1990, *La politique étrangère de France*.

<sup>101</sup> Gaillard, « François Mitterrand... ». *Article électronique cité*.

<sup>102</sup> Gougeon, *op. cit.*, p.358.

<sup>103</sup> Andrei S. Markovits & Simon Reich, *The German predicament : memory and power in the new Europe*, Ithaca, N.Y., Cornell University Press, 1997, p.7.

devra assumer certaines responsabilités internationales en raison de sa puissance.

Cette position paradoxale de l'Allemagne sera mise à l'épreuve par la crise yougoslave. Dès l'été 1991, les déclarations d'indépendance de la Slovénie et de la Croatie entraînent le sud-est de l'Europe dans le conflit le plus sanglant depuis la Deuxième Guerre mondiale. Les États de la Communauté européenne souhaitent agir de concert; « les Européens doivent s'efforcer d'adopter une attitude commune »<sup>104</sup> dit alors Roland Dumas. Le ministre des Affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher et le chancelier Helmut Kohl vont se dissocier de la position européenne – qui consiste à attendre les conclusions de la commission Badinter avant de convenir des modalités de la reconnaissance – et soutenir la nécessité d'une reconnaissance imminente des deux Républiques<sup>105</sup>. La discorde sur la question de la Yougoslavie est lourde de sens au moment où l'on s'interroge justement sur la voie diplomatique que prendra l'Allemagne réunifiée et la possibilité d'établir un cadre politique faisant parler l'Europe d'une seule voix.

L'Allemagne, sensibilisée par son histoire récente au droit à l'autodétermination des peuples, défend le droit des Républiques à faire

---

<sup>104</sup> Dumas, 8 juillet 1991, *La politique étrangère de France*.

<sup>105</sup> Pour approfondir la question de l'action/inaction de l'Europe à cette occasion, voir Stéphane Roussel et Michel Fortmann, « *Eppur, si muove* – le régime de sécurité européen, les États non belligérants et la guerre en ex-Yougoslavie », *Études Internationales*, vol XXV, no 4, décembre 1994, p. 729-762; Hans Stark, « Dissonances franco-allemandes sur fond de guerre serbo-croate », *Politique étrangère*, 1992, Volume 57, n° 2, pp. 339 – 347; Richard Caplan, *Europe and the recognition of new states in Yugoslavia*, Cambridge, UK; New York : Cambridge University Press, 2005; Xavier Gautier, *L'Europe à l'épreuve des Balkans*, Paris, Jacques Bertoin, 1992.

sécession de la Fédération yougoslave. La pression endogène était très forte, rapporte Hans-Dietrich Genscher lors d'un entretien avec Roland Dumas le 18 septembre 1991 : « le Cardinal Sodano m'a appelé il y a quelques jours, pour me demander que l'Allemagne montre l'exemple dans la voie de la reconnaissance. Le Vatican suivrait. J'ai répondu : "Moi, je suis protestant. Adressez-vous à la France, fille aînée de l'Eglise catholique !" ». Le chancelier indique au président français le 15 novembre 1991 lors de leur entretien qu'il va « être obligé de reconnaître la Croatie ». Mitterrand tentera de l'en dissuader, mais il précise : « [...] Mon parti, mes alliés libéraux, l'Eglise, la presse, sans compter les 500 000 Croates qui vivent en Allemagne, tout le monde pousse [...] »<sup>106</sup>.

La France, de son côté, s'inquiète pour les minorités serbes se trouvant à l'intérieur des deux Républiques – particulièrement de la République croate – et sur le tracé des frontières internes de la Fédération. Dès le 17 janvier 1990, Mitterrand parle du droit des minorités : « La prise en compte des droits des minorités est déterminante si l'on veut éviter une remise en cause des frontières héritées du traité de Versailles ou des accords conclus au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Même si ces traités et accords sont imparfaits. Tous les pays européens en sont convenus lors de la Conférence d'Helsinki »<sup>107</sup>. Les frontières internes ne relèvent pas de la même juridiction que les frontières internationales. Reconnaître l'indépendance de la Croatie revient à transformer le caractère du conflit; il deviendra international. Selon les dirigeants français,

---

<sup>106</sup> Gaillard, « François Mitterrand... ». *Article électronique cité.*

<sup>107</sup> Mitterrand, le 17 janvier 1990, *La politique étrangère de France.*

le fédéralisme permet une certaine stabilité; il suppose la protection des minorités. « Le Serbe de Croatie pouvait se sentir menacé, mais il se sentait aussi protégé par un pouvoir fédéral. Il était Yougoslave. Dans une Croatie indépendante, il devient Croate »<sup>108</sup>. La France soutient le droit à l'autodétermination, mais pas « l'autodétermination sauvage envers et contre tout »<sup>109</sup>.

L'histoire des peuples des Balkans est complexe, son interprétation multiple et souvent politique. Se revendiquer de l'une d'elle implique l'adoption d'un point de vue que les historiens ont eux-mêmes du mal à se saisir. Comme l'ont écrit François Hartog et Jacques Revel concernant l'histoire des Balkans : « il ne s'agit pas seulement ici d'histoires rivales qui s'affrontent et dont chacune cherche à faire prévaloir son antériorité, sa légitimité, ses valeurs, mais aussi de récits et d'argumentaires qui mobilisent souvent les mêmes ressources à des fins contraires, qui se déniaient et se révisent l'un l'autre »<sup>110</sup>. Il est aussi notable que cette région ait été au cœur du déclenchement du premier conflit mondial. Que là se sont jouées les alliances – l'empire austro-hongrois et l'Allemagne en particulier, s'opposant à la Russie, l'Angleterre et la France. Cette réalité est telle qu'André Laignel, Secrétaire d'État auprès du ministre d'État, admet d'emblée éprouver une véritable sympathie pour le peuple serbe.

---

<sup>108</sup> Mitterrand, Conférence Munich, 8 juillet 1992, *ibid.*

<sup>109</sup> Mitterrand, 19 septembre 1991, *ibid.*

<sup>110</sup> François Hartog & Jacques Revel, *Les usages politiques du passé*, Enquête, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales, 2001, p.16.

Née de l'époque napoléonienne et de la création des provinces illyriennes, cette tradition s'est enrichie de la fraternité d'armes des Première et Deuxième Guerres mondiales. Les *poilus d'Orient* du général Franchet d'Espèray restent proches au cœur de vos compatriotes. La résistance yougoslave, la voie originale suivie depuis 1948 par votre pays, vos efforts et vos difficultés actuelles sur le chemin de la démocratie, n'ont cessé de susciter en France un intérêt que renforce notre longue amitié<sup>111</sup>.

Si, au cours de la réunification on évite d'associer l'histoire du peuple allemand à l'idéologie hitlérienne, dans une interview publiée par le quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, le 29 novembre 1991, le président n'hésite pas à faire remarquer que « la Croatie faisait partie du bloc nazi et pas la Serbie »<sup>112</sup>.

Les affinités historiques se révèlent fondamentalement différentes, et celles-ci représentent un enjeu dans la gestion de cette crise. « Nul n'ignore que, dans cette affaire, nos histoires sont différentes, que nous venons les uns et les autres de loin à travers les siècles et que les amitiés en Yougoslavie n'ont pas toujours été les mêmes »<sup>113</sup>. Cet aspect est très présent dans le discours français, et jusqu'à la reconnaissance unilatérale allemande, la diplomatie française et européenne insiste sur l'importance d'éviter « les pentes naturelles de l'histoire »<sup>114</sup>, car « c'est à la portée de chacun d'avoir sa zone d'influence : cela s'est fait dans le passé, et ça n'a pas été des plus heureux »<sup>115</sup>. C'est justement au nom de l'histoire, parce que les intérêts ont été différents dans cette région et que des guerres ont éclaté, qu'il faut aborder avec précaution cette question sensible.

---

<sup>111</sup> André Laignel, 24 mai 1991, *La politique étrangère de France*.

<sup>112</sup> Cité dans Alex Macleod, « La France à la recherche du leadership international », *Relations internationales et stratégiques*, 19, 1995 (automne), p.71.

<sup>113</sup> Mitterrand, 15 novembre 1991, *La politique étrangère de France*.

<sup>114</sup> Mitterrand, 15 novembre 1991, *ibid.*

<sup>115</sup> Dumas, 8 juillet 1991, *ibid.*

Entre les mois de juin et décembre 1991, la Communauté européenne est le terrain d'ententes et de mésententes sur les modalités de la reconnaissance. À la veille de Maastricht, les différents États de la Communauté européenne arrivent à une sorte de compromis. Pourtant, l'Allemagne convaincue que la reconnaissance devait précéder le cessez-le-feu va reconnaître unilatéralement les Républiques slovène et croate dès le 23 décembre 1991. Pour l'Allemagne, la reconnaissance est un moyen d'intervention qui devrait limiter la propagation du conflit. La pression de l'opinion publique et la volonté d'affirmation politique sur la scène européenne pousse la chancellerie allemande à agir de façon précipitée. La France préfère assurer d'abord la protection des minorités et ensuite reconnaître les États séparatistes, si ceux-ci respectent les conditions préalables selon la commission Badinter<sup>116</sup>. Le 15 janvier 1992 l'ensemble des États de la Communauté européenne reconnaîtra l'indépendance des deux Républiques.

La question de la reconnaissance marque d'abord l'impossibilité d'une gestion européenne concertée mais aussi l'impossibilité d'une gestion exclusivement européenne. À partir de juin 1992, le dossier passe aux mains de l'ONU. L'Europe est-elle condamnée, pour citer le Premier ministre belge Marc Eyskens, à demeurer « un géant économique, un nain politique et une larve militaire »<sup>117</sup>? Pourtant, Roland Dumas avait, au sujet de la Roumanie, le 3 janvier 1990, soutenu « [...] l'idée que la « non-ingérence », puisque c'est le

---

<sup>116</sup> Commission d'arbitrage présidée par Robert Badinter.

<sup>117</sup> Cité par Anne-Marie Dillens, *La peur émotion, passion, raison*, Bruxelles, Facultés universitaires de Saint-Louis, 2006, p.91.

mot, est une fille de ce que l'on appelait autrefois la « non-intervention » et on sait ce que « la non-intervention » a coûté aux démocraties, avant la guerre de 1939 ». L'Allemagne, qui intervient selon le concept du « plus jamais l'holocauste », se distancie de l'autre aspect de sa politique, soit de n'agir « plus jamais seule ».

L'historiographie soutient généralement que la France continue de craindre une Allemagne trop forte, tournée vers l'Est. La reconnaissance hâtive des deux Républiques est perçue comme un geste irresponsable d'autonomie d'une Allemagne qui refuse l'Europe et qui, « [...] pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, [va] définir à elle seule ses "intérêts nationaux" en Europe et, de plus, [en] faire accepter les grandes lignes par ses voisins »<sup>118</sup>.

D'autres auteurs disent que :

French policy was guided by fear of Germany's newly dominant position in Europe and President Mitterrand accused Bonn of abandoning the "spirit of Maastricht" after its unilateral recognition of Slovenia and Croatia in December 1991. The days of the "good Germans" were almost over and the world should ready itself for the worst<sup>119</sup>.

Selon Husson, les dirigeants français et les observateurs s'obstinent à enfermer l'Allemagne dans les cadres simplificateurs, « et lorsque l'Allemagne se développe autrement qu'ils ne l'avaient prévu – ou souhaité – resurgit un sentiment, explicable par l'histoire mais de plus en plus décalé par rapport au

---

<sup>118</sup> Hans Stark, « Dissonances franco-allemandes sur fond de guerre serbo-croate », *Politique étrangère*, 57, 1992 (2), p.341.

<sup>119</sup> Steve Marsh, « The danger of German history: Lessons from a decade of post-cold war German foreign and security policy », *Perspectives on European Politics and Society*, 3, 2002 (3), p.404.

pays envisagé : la peur »<sup>120</sup>. La vision n'est peut-être pas aussi déformée quant aux réelles motivations de Bonn.

L'insécurité française est beaucoup moins palpable qu'au cours du processus de l'unification, durant lequel elle apparaît tout au plus de manière superficielle. Effectivement, un certain inconfort se manifeste à l'heure où l'on valorise l'intégration européenne, qui depuis les années cinquante vise, entre autres, à contraindre la puissance allemande. On remarque surtout une prudence légitime devant le retour aux zones d'influence traditionnelles. Les dirigeants tentent d'éviter par tous les moyens le geste unilatéral allemand, mais Mitterrand relativise le désaccord franco-allemand. « Je me demande au nom de quel décret divin soudain l'Allemagne et la France, avant même de s'exprimer, seraient instinctivement d'accord sur tous les problèmes internationaux vis-à-vis du monde »<sup>121</sup>. Le « danger » que représente le « jeu personnel » de l'Allemagne, n'est autre que l'affirmation des difficultés que représente le respect de l'intérêt de communautaire au détriment de l'intérêt national. Dumas résume bien cette inquiétude.

Imaginez un instant que nous allions à Maastricht, que nous fassions un accord sur la politique étrangère commune, que l'on fixe les normes de cette politique étrangère commune et qu'on décide de se comporter, en fonction de tout cela, de telle façon qu'une harmonisation existe. Et puis, que huit jours après, l'Allemagne, unilatéralement, reconnaisse telle ou telle république : nous ferions rire l'Europe entière.

L'Allemagne sacrifie l'intérêt européen pour ses intérêts nationaux. La reconnaissance unilatérale des provinces sécessionnistes par l'Allemagne a

---

<sup>120</sup> Husson, *op. cit.*, p.29.

<sup>121</sup> Mitterrand, 20 septembre 1991, *La politique étrangère de France*.

démontré que l'Europe n'est pas parvenue à faire ses preuves dans cette affaire. L'idée de l'entité supranationale qui assure la cohésion n'est pas avérée, malgré l'insistance du discours français pour démontrer le contraire tout au long de la crise de la reconnaissance.

Le cas de la crise de la reconnaissance révèle un aspect intéressant des relations internationales, soit l'influence qu'exercent les amitiés traditionnelles. Les diplomaties européennes ont témoigné plus de sensibilités pour les Républiques yougoslaves avec lesquelles elles ont, à travers l'histoire, entretenu des liens privilégiés. Le lien qui s'est créé à ce moment illustre le poids ou l'influence de l'histoire dans les politiques étrangères.

### **III. L'Allemagne et la puissance**

L'Allemagne n'étant plus caractérisée par la non-souveraineté que représentait sa situation d'après-guerre, sa personnalité diplomatique modifiée intéresse ses principaux partenaires. L'historien allemand Heinrich August Winkler soutient que la réunification signe la fin des voies particulières postnationales de l'ancienne RFA et internationaliste de l'Allemagne de l'Est<sup>122</sup>. Cette récupération de la souveraineté porte en elle le retour d'une puissance qui est, bien malgré les politiques allemandes, inhérente à la situation géopolitique et économique de l'Allemagne. Le caricaturiste allemand Walter Hanel met en lumière le problème de la substantifique

---

<sup>122</sup> Heinrich August Winkler, *Germany : the long road west*, Oxford ; New York, Oxford University Press, 2006, p.525.

puissance allemande en représentant celle-ci par un colosse tenu à l'aide d'une chaîne accrochée à un anneau passée par le nez, et où Hans-Dietrich Genscher plaide « Er wird friedlich und vollkommen harmlos sein! »<sup>123</sup>. Cette puissance – l'idée même de celle-ci – est connotée par l'histoire; celle où elle a glissé vers la *Weltpolitik*. Selon Jacques-Pierre Gougeon, « [avant] l'unification et dans les années qui l'ont immédiatement suivie, la notion même de *puissance* était taboue tant elle risquait de faire resurgir les fantômes du passé et en tout cas de susciter les inquiétudes des voisins de l'Allemagne que l'on cherchait à rassurer »<sup>124</sup>. En France, on levait le voile sur ce tabou alors que l'Allemagne allait devoir développer une existence diplomatique, avoir des relations avec l'Est et défendre, comme tout État, son intérêt national.

#### A. RIVALITÉ FRANCO-ALLEMANDE

L'équilibre, où la puissance économique allemande était complémentaire à la puissance politique française, est bouleversé par la réunification<sup>125</sup>. « Le pays de la performance économique, rival irrésistible en son domaine »<sup>126</sup>, retrouve ses droits politiques. La France, qui a entrepris une réconciliation avec un pays divisé, affaibli et occupé, a cumulé un retard considérable dans ses relations commerciales avec les pays de l'Europe orientale. Selon le conseiller diplomatique de François Mitterrand, la France

---

<sup>123</sup> "Il sera pacifique et totalement inoffensif", *Goodbye Genschman, Hanel's Porträt einer Ära*, [http://www.ena.lu/caricature\\_hanel\\_reunification\\_allemande\\_1989-1-15779](http://www.ena.lu/caricature_hanel_reunification_allemande_1989-1-15779)

<sup>124</sup> Gougeon, *op. cit.*, p.352.

<sup>125</sup> On a souvent désigné la RFA de « nain politique » et de « géant économique ».

<sup>126</sup> Husson, *op. cit.*, p.15.

doit accompagner les Allemands, notamment en « [reprenant] activement au niveau de toute l'Europe de l'Ouest l'Ostpolitik. [...] Ce sont les Douze qui doivent aimer toute l'Europe de l'Est »<sup>127</sup>. Roland Dumas remarque qu'il faudrait retrouver l'avantage d'avant-guerre à l'Est. « D'autres pays étaient présents, en particulier la RFA, en dépit de son handicap de la guerre et en dépit même de reproches, formulés par la Pologne en particulier, sur ce qu'avait été l'Allemagne en 1939 »<sup>128</sup>. Si le poids de l'histoire n'a pas empêché les échanges commerciaux de l'Allemagne avec la Pologne dans l'immédiat après-guerre, il semble que ce poids n'existera pas dans les années 1990. La France doit donc miser sur son propre potentiel pour rattraper son retard.

Cette rivalité franco-allemande n'est pas seulement le fruit de la conjoncture politico-économique de l'après-guerre froide; elle s'est structurée dans la sémantique française dès 1870, pour se renforcer dans les guerres suivantes, et se maintenir dans l'analyse médiatique contemporaine à l'unification<sup>129</sup>. La puissance allemande ainsi connotée, les dirigeants vont s'efforcer de dynamiser l'image que les Français ont d'eux-mêmes. Ils vont stigmatiser l'insécurité populaire, malgré l'authenticité de la puissance allemande, et mettre l'accent sur l'idée d'un dynamisme français capable de rivaliser – particulièrement dans le cadre de l'Union européenne.

---

<sup>127</sup> Cité par Schabert, *op. cit.*, p.431.

<sup>128</sup> Dumas, 8 octobre 1989, *La politique étrangère de France*.

<sup>129</sup> Sur l'insécurité populaire, voir Marie-Noël Brand-Crémieux, *Les Français face à la réunification allemande, automne 1989 – automne 1990*. Paris, l'Harmattan, 2004.

## B. DES ARMES À LA MONNAIE

La relation entre les médias et l'élite politique est déterminante en ce qui a trait à la puissance économique allemande. Les commentaires officiels semblent répondre directement à l'insécurité populaire. L'Allemagne n'est certes plus une puissance militaire – bien qu'elle ait une puissante armée de terre –, mais elle intimide par sa puissance démographique et économique.

« Par son statut de troisième économie mondiale, première de l'Union européenne, dont elle finance – comme premier *contributeur net* – à elle seule 21% du budget, par sa présence au sein des grandes organisations internationales dont elle assure une partie importante du financement, comme troisième contributeur au budget de l'ONU, de la Banque mondiale et des Fonds monétaires internationaux derrière les États-Unis et le Japon, l'Allemagne dispose de capacité d'influence qui, selon la classification établie par Joseph Nye, contribue à *contrôler l'environnement international pour amener les autres nations à agir selon ses vues* »<sup>130</sup>.

Il s'agit d'une réalité que les autorités politiques considèrent de façon pragmatique. Le ministre de la Défense Jean-Pierre Chevènement affirme que l'« Allemagne est une réalité puissante au cœur de l'Europe ; sa réunification va poser des problèmes réels qu'il vaut mieux exposer franchement, dans notre intérêt commun »<sup>131</sup>. Cela dit, il précise qu'il faut se garder de procès d'intentions et relativiser les vieilles hantises qu'expriment notamment Michel Debré et le Parti communiste.

Si cette entité économique encore plus puissante que sera l'Allemagne réunifiée est bien réelle, comment y répondre? Roland Dumas suggère : « En construisant l'Europe »<sup>132</sup>. Cette réponse, fort simple au dire même du ministre,

---

<sup>130</sup> Gougeon, *op. cit.*, p.352.

<sup>131</sup> Chevènement, 8 mars 1990, *La politique étrangère de France*.

<sup>132</sup> Dumas, 8 octobre 1989, *ibid.*

est souvent comprise comme la « traduction politique et diplomatique »<sup>133</sup> des craintes entourant les notions de *Sonderweg*, *Mitteleuropa*, *syndrome de Rapallo*, etc. On rechercherait alors des garanties, « notamment dans un surcroît d'intégration européenne, dans l'économie (d'où la relance de l'UEM et l'euro) et dans la diplomatie (la PESC) »<sup>134</sup>. Cette hypothèse est valable, mais une lecture attentive des décisions et des orientations politiques du gouvernement révèle qu'on espère surtout voir la France devenir influente au sein de l'Union européenne. La volonté d'encadrer la puissance allemande dans la communauté est persistante; elle date des années cinquante. On constate néanmoins que la peur caractérisée par l'ascendance de la mémoire sur l'analyse de l'événement domine les médias.

La majorité des Français reconnaît la possible prépondérance économique allemande. Elle anticipe une certaine domination économique et commerciale de l'Allemagne sur l'Europe. Un journaliste interroge Édith Cresson sur les craintes « de ceux qui appréhendent de vivre avec une grande Allemagne à leur côté et redoutent ses volontés hégémoniques? ». Elle insiste, elle n'a pas peur de l'Allemagne.

Tant qu'elle restera démocratique, il n'y a pas de menace. Mais, économiquement, il est évident qu'il serait dangereux que l'Allemagne domine par trop l'Europe. C'est la raison pour laquelle je milite ardemment pour un renforcement de la compétitivité française. C'est aussi la raison pour laquelle je plaide en faveur d'une musculation de l'industrie. Parce que la véritable richesse d'un pays, c'est son industrie. C'est ce que les Allemands ont très bien compris depuis toujours<sup>135</sup>.

---

<sup>133</sup> Thierry Le Roy, « Le bilan de la réunification et les relations franco-allemandes », *France-Allemagne : quel partenariat pour quelle Europe ?*, 2007. [En ligne] <http://www.fondation-res-publica.org> (Consulté le 22 mars 2009).

<sup>134</sup> *Ibid.*

<sup>135</sup> Cresson, 28 juin 1991, *La politique étrangère de France*.

On s'inspire du dynamisme allemand pour fouetter l'industrie française. D'ailleurs, l'opinion s'inquiète assez peu d'une prépondérance politique de l'Allemagne<sup>136</sup>. Un journaliste confirme cette idée : « [l']Allemagne, c'est un fait, effraie toujours : non plus par sa puissance militaire, mais par le risque de déséquilibre que crée sa supériorité économique sur le continent »<sup>137</sup>. La puissance allemande conduit à un champ sémantique inscrit dans le passé. La puissance devient terrifiante, écrit Roland Dumas, en ce qu' « [...] elle renvoie à la fois à une réalité historique souvent simplifiée jusqu'à la caricature et à un présent dans lequel l'image de la puissance économique de la RFA semble prendre la relève de la puissance agressive d'autrefois »<sup>138</sup>. Le ministre des Affaires étrangères propose une analyse très construite de l'association et des raccourcis faits par certains journalistes et intellectuels français. Cet article, publié en Allemagne, a des visées explicatives et justificatives des propos tenus en France. Il importe de maintenir la confiance des Allemands si l'on veut qu'ils préservent leur foi européenne.

L'analyse journalistique ne tient pas toujours compte des intentions du gouvernement allemand et de la conjoncture internationale ou même nationale. Un réflexe de remise en question de la paix européenne domine la pensée de certains journalistes. La tentation hégémonique ferait en quelque sorte partie d'un caractère germanique et teutonique. La France, encore une fois, n'aurait pas réagi à temps, et l'histoire se répète. Les dirigeants considèrent néanmoins

---

<sup>136</sup> Brand Crémieux, *op. cit.*, p.45.

<sup>137</sup> « Le défi allemand », *Le Monde*, 23 décembre 1989.

<sup>138</sup> Article de Roland Dumas paru dans *Die Zeit*, 14 septembre 1990, *La politique étrangère de France*.

les inquiétudes légitimes – « [la] hantise d'une Allemagne qui serait à nouveau à elle-même sa propre fin n'est pas anormale dans un pays qui a subi trois guerres... »<sup>139</sup>. Ils l'incitent à faire confiance à la démocratie, à la puissance française et à l'unification européenne qui encourage le développement pacifique des relations interétatiques.

### C. NUANCER LE DÉSÉQUILIBRE

Les dirigeants souhaitent attester la présence française dans la nouvelle Europe. Dans certains sondages d'opinion, on constate qu'une minorité de Français considère la France politiquement influente et plus du tiers pense que leur pays sera affaibli par la réunification<sup>140</sup>. Devant ce complexe d'infériorité<sup>141</sup>, les dirigeants rappellent que la France est « une puissance qui tient son rang »<sup>142</sup>. « La France existe, elle a son rôle, elle a sa puissance économique : la France sera la France »<sup>143</sup>. S'il est vrai que l'Allemagne compte plus d'habitants et que son potentiel économique est supérieur, ses contraintes sont aussi plus lourdes<sup>144</sup>. La diplomatie française est déterminée à pallier le retard économique et commercial, et conçoit ce géant économique comme un défi, de taille certes, qui peut être relevé. Les dirigeants exhortent la

---

<sup>139</sup> Chevènement, 8 mars 1990, *ibid.*

<sup>140</sup> Brand Crémieux, *op. cit.*, p.46.

<sup>141</sup> Hérité des défaites de 1870 et de 1940 et d'une conception *bainvillienne* des relations franco-allemande, selon laquelle la France ne peut être puissante que si l'Allemagne est affaiblie, divisée et mise en tutelle. Voir Husson, *op. cit.*, p.18.

<sup>142</sup> Dumas, 9 février 1990, *La politique étrangère de France.*

<sup>143</sup> Dumas, 19 mars 1990, *ibid.*

<sup>144</sup> Dumas, 9 février 1990, *ibid.*

France à prendre confiance, « on va gagner »<sup>145</sup>. Somme toute, la France, assure Mitterrand, n'a pas à craindre un voisin qu'elle côtoie depuis plus de 1000 ans, avec lequel les rapports n'ont été conflictuels que depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle<sup>146</sup>. En revanche, il ne précise pas qu'ils le sont véritablement depuis l'unification politique allemande, ni que, par une dynamisation industrielle et commerciale, on souhaite éviter une influence trop forte de l'Allemagne sur l'Union européenne. La stratégie mémorielle est tributaire de la raison d'État. Le passé n'est pas une finalité, mais un instrument politique.

## Conclusion

Il est généralement admis que la rivalité et la compétition se passent à un autre niveau, en raison de l'improbabilité de conflits militaires. Sur le transfert d'objet de la rivalité, la mémoire peut subir une forme d'adaptation. Comme il a été dit, la mémoire portée par le vivant s'explique dans le cadre de cette réalité vivante. La France a subi deux défaites aux mains de l'Allemagne et une victoire à la Pyrrhus. Il est vrai qu'elle est officiellement dans le camp des vainqueurs de la Deuxième Guerre mondiale, mais elle aura pourtant vécu le plus grand désastre de son histoire. Elle a été défaite et envahie en six semaines, puis occupée pendant quatre ans. L'historien Robert Frank considère qu'il « [...] n'est pas étonnant que cette longue guerre de Trente Ans, entre

---

<sup>145</sup> Mitterrand, 25 mars 1990, *ibid.*

<sup>146</sup> Mitterrand, 25 mars 1990, *ibid.*

1914 et 1945, ait renforcé l'obsession allemande des Français »<sup>147</sup> . L'Allemagne, bien que vaincue, divisée et occupée, a préservé des atouts et est rapidement redevenue une puissance économique de taille. L'Allemagne « conquérante », « influente » et qui sera désormais à même de prendre des décisions peut engendrer des réflexes dans l'opinion publique.

Cette opinion ne laisse pas indifférente les représentants du gouvernement. Ce passé qui se manifeste dans les médias entraîne un ajustement du discours officiel sur les questions sensibles. Il est manifeste que la France souhaite être influente. Elle aspire à tenir un rôle clé, voire un rôle phare, dans le développement d'une Europe unie sur les plans monétaire, économique, politique et stratégique. Il y aura rivalité avec l'Allemagne, mais on la présente sous la forme d'une compétitivité stimulante et, bien sûr, pacifique : « Il faut toute une jeunesse formée à ce type de compétitions, de combats, de combats pacifiques, il faut que les Français soient partout »<sup>148</sup> . Avec la coopération sur l'acier et le charbon, Schuman a dit que la guerre franco-allemande serait « non seulement impensable, mais matériellement impossible »<sup>149</sup> . L'Europe transforme les relations interétatiques.

La fin de la guerre froide et les bouleversements géopolitiques qu'elle engendre auront pour effet de vivifier les références au passé. Celles-ci apparaissent, d'une certaine façon, en harmonie avec les objectifs français. Dans le discours officiel, le passé n'est pas une fin en soi; il est un moyen

---

<sup>147</sup> Frank, « La France et son rapport au monde... », p.830.

<sup>148</sup> Mitterrand, 25 mars 1990, *La politique étrangère de France*.

<sup>149</sup> Cité par Dumas, 9 mai 1990, *ibid.*

menant à la démonstration de certaines circonstances politiques. Tantôt, la même référence vise à rappeler les impératifs et les devoirs légués par l'histoire – à culpabiliser l'autre –, tantôt elle est employée pour stimuler le rapprochement et la compréhension entre les deux pays. La mémoire officielle utilise les variables qui servent les considérations politiques momentanées.

La France considère la réunification allemande légitime et ne souhaite pas l'entraver ou l'empêcher. Elle souhaite défendre ses intérêts, et parmi ceux-ci, comptent l'accélération de la construction de l'Union européenne et la recherche de la stabilité et de la paix continentale. « L'histoire a toujours produit des visions du monde qui comportaient, indissociablement, un élément politique dont l'usage, conscient ou inconscient, était de toute façon inévitable »<sup>150</sup>. On ne se surprendra donc pas de l'usage qu'en fait l'élite politique française. D'ailleurs, il est à souligner que son usage a une finalité positive. Le passé apparaît dans ses nuances et, bien que l'on encourage la réflexion sur l'histoire des nations, on cherche à rassurer une population inquiète ou sceptique. Finalement, dira Mitterrand, « [il] faut regarder l'histoire en face. Elle n'est pas effrayante quand on se sent capable de la dominer »<sup>151</sup>.

---

<sup>150</sup> Giovanni Levi, « Le passé lointain. Sur l'usage politique de l'histoire », dans Hartog & Revel, *op. cit.*, p.26.

<sup>151</sup> Mitterrand, 25 mars 1990, *ibid.*

## Chapitre 2 – Identité allemande et identité française dans le cadre de la construction européenne

Dans ce contexte d'unification allemande, nous avons vu que les forces politiques françaises souhaitent donner la priorité à l'unification européenne. Alors que l'on pourrait croire que la réunification allemande engendrerait dans le discours officiel une utilisation abusive de références au passé conflictuel, on constate au contraire que l'ensemble de ces références est dirigé vers l'avenir; vers la solution européenne. Les dirigeants vont ainsi consacrer leurs efforts à la définition d'un schéma identitaire propre à stimuler l'unification politique européenne.

La naissance du sentiment national répond à un processus qui engendre la formation historique de la nation sur laquelle va s'appuyer sa construction politique<sup>152</sup>. Par l'absence d'une cohésion historique des États d'Europe, par cela même que l'union européenne découle d'une volonté politique, l'élite dirigeante tentera d'objectiver le sentiment national européen. Pour ce faire, la mémoire officielle met en lumière les traces d'une uniformité de l'histoire des peuples européens et opère « la communisation des cultures politiques au sein d'un espace public transeuropéen »<sup>153</sup> propre à engendrer l'idée d'une identité « post-nationale », qui plonge ses racines dans un « patriotisme constitutionnel ».

---

<sup>152</sup> Voir Jean-Marc Ferry, « Face à la question européenne, quelle intégration postnationale? », *Critique internationale*, 2004 (23), p.82.

<sup>153</sup> Ferry, « Avatars du sentiment national en Europe... », p.89.

Les origines de ces schémas identitaires théoriques qui dépassent les cadres traditionnels du patriotisme sont à trouver en Allemagne. Devant les difficultés d'une identification nationale corollaire de la division politique d'après-guerre, Dolf Sternberger formule pour la première fois le concept du « patriotisme constitutionnel » substituant, par celui-ci, l'identification ethnique ou géographique du patriotisme à une conception attachée aux droits garantis par la Loi fondamentale<sup>154</sup>. Ce concept est repris par Jürgen Habermas dans les années quatre-vingt et donne lieu à une réflexion qui vise le dépassement du nationalisme par la mise en place d'une identité politique basée sur les principes civiques universalistes, donc d'une identité « post-nationale »<sup>155</sup>.

La construction européenne, qui est essentiellement nourrie par la volonté politique et qui ne suscite peu ou pas de passion identitaire, trouvera les réponses à la formation du sentiment national à travers cette conceptualisation du patriotisme. Le sentiment national est forgé par le discours et se constitue sur les principes d'État de droit et de démocratie. Toutefois, « les arrière-plans nationaux ne disparaissent pas totalement dans la mesure où ils servent de supports et de grilles d'interprétation de ces mêmes principes universalistes »<sup>156</sup>. L'application pratique de cette lecture théorique

---

<sup>154</sup> Dolf Sternberger, « Verfassungspatriotismus », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 23 mai 1979.

<sup>155</sup> Jürgen Habermas, Michael Haller *et al.*, *The past as future : Vergangenheit als Zukunft*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1994.

<sup>156</sup> Muriel Rambour, « Le patriotisme constitutionnel, un modèle alternatif d'élaboration d'une identité européenne ? », *Etudes européennes, revue en ligne du Centre des Études Européennes de Strasbourg (CEES)*, 2006b. [En ligne] <http://www.cees-europe.fr/fr/etudes/revue9/r9a5.pdf> (Consulté le 30 avril 2010).

de l'émergence d'un sentiment national européen ne s'opère pas, selon notre analyse de la période 1989-1995, uniquement dans la formation d'une culture politique; on tente également une recomposition historique et culturelle des nations européennes.

Selon Renan, « mal interpréter sa propre histoire fait partie de la construction de la nation »<sup>157</sup>. À ce titre, les dirigeants européens, en l'occurrence les dirigeants français, œuvrent à la construction d'une « nation européenne ». L'Europe aurait été la proie de « guerres civiles », voire de guerres fratricides. Selon cette conception, il est envisageable de construire une mémoire commune aux peuples européens. C'est ce que démontre le travail d'eupéanisation de la mémoire opéré par le président Mitterrand et son entourage politique au début des années 1990. « L'invention de la tradition » et l'usage métaphorique du passé répondent d'une préoccupation politique de réconciliation. L'exemple franco-allemand est manifeste à cet égard.

La France est appelée à se positionner devant l'émergence d'une nouvelle – ou d'une ancienne – Allemagne en Europe et doit favoriser une démarche en lien avec la politique européenne qu'elle s'est donnée. Nous tenterons au cours de ce chapitre d'exposer les mécaniques relatives à l'usage de l'histoire dans la définition identitaire française, en fonction de son rapport à l'Allemagne. L'identité nationale, tributaire de sa propre expérience historique, se définit aussi en fonction de l'image de l'autre et de sa

---

<sup>157</sup> Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation?*, Paris, 1882, cité par Bossuat, « Des lieux de mémoire... », p.57.

représentation historique. L'élite dirigeante s'attarde à une représentation de l'Allemagne susceptible d'encourager et de promouvoir une image particulière de cette identité française et également de cette identité européenne ou « post-nationale » en construction.

## **I. L'universalisme français**

Les principes aussi fondamentaux que sont le droit à l'autodétermination et la liberté que revendiquent les Allemands ne peuvent laisser insensible une France célébrant le bicentenaire de la Révolution française. Charles de Gaulle disait de l'unification en 1959 qu'il s'agit du « destin normal du peuple allemand »<sup>158</sup>; Roland Dumas met de l'avant en 1989 « l'appel de la démocratie », « l'amour de la liberté »<sup>159</sup>; et Mitterrand évoque la « logique de l'histoire »<sup>160</sup>. On éprouve donc une certaine sympathie, d'une part, pour ce « destin » qui s'accomplit et, d'autre part, pour la dimension révolutionnaire des événements.

Le chancelier Kohl, confie un journaliste, soutient qu'on ne peut comparer les deux moments historiques. Mitterrand répond qu'on « [...] ne peut pas pousser la comparaison trop loin. Mais, et c'est fondamental, ce sont deux révolutions de la liberté et de la liberté par l'action populaire »<sup>161</sup>. Plus précisément, c'est la description des événements considérés de nature

---

<sup>158</sup> Bozo, *op. cit.*, p.22.

<sup>159</sup> Dumas, 15 novembre 1989, *La politique étrangère de France*.

<sup>160</sup> Mitterrand, 18 octobre 1989, *ibid.*

<sup>161</sup> Mitterrand, 22 décembre 1989, *ibid.*

révolutionnaire qui est contestée. Selon Habermas, cette dénomination serait essentiellement tirée d'une vision propre à l'ancien bloc de l'Ouest : « Our fellow citizens in the East don't seem to have the feeling that they made a revolution – or even that they were present at one. The revolution interpretation was something we Westerners pressed on them [...] »<sup>162</sup>. Il appartiendra, selon le philosophe, aux historiens de déterminer s'il s'agit d'une révolution ou d'une transition systémique résultant de l'autodestruction d'une superpuissance. En fait, l'élite politique française s'accorde sur le caractère révolutionnaire.

#### *A. PATRIMOINE COMMUN DE L'HUMANITÉ*

D'aucuns supposent que le message révolutionnaire français poursuit sa mission universelle. Raymond Aron disait que l'intellectuel français a la nostalgie de l'universalisme<sup>163</sup>. Cette assertion se vérifie dans la majorité des discours et communiqués optimistes entourant l'unification allemande et les transformations qui s'opèrent en Europe orientale. Le président, à l'occasion des vœux présentés au corps diplomatique, dit : « Mesdames et Messieurs ce qui a fait de l'année qui vient de s'écouler une année exceptionnelle, peut-être la plus importante depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, c'est la façon dont le message révolutionnaire a de nouveau retenti dans le monde et

---

<sup>162</sup> Habermas, *op. cit.*, p.39.

<sup>163</sup> Entretien avec Raymond Aron, « La pensée libérale de Raymond Aron », *Un certain regard*, 7 décembre 1969, 03min24s. INA, Jalons pour l'histoire du temps présent. <http://www.ina.fr/art-et-culture/litterature/video/I00019249/itw-raymond-aron-sur-son-conflit-avec-les-intellectuels.fr.html>

singulièrement en Europe »<sup>164</sup>. Les dirigeants français associent de façon quasi systématique le mouvement de liberté qui s'opère en Europe orientale à la France révolutionnaire du 18<sup>e</sup> siècle. *A priori*, la corrélation n'est pas erronée. Par contre, si l'on considère l'idée, somme toute discutabile, que les États-Unis ont « gagné » la guerre froide, on pourrait considérer que les principes démocratiques issus de la révolution américaine ont triomphé. Quoi qu'il en soit, ce sont les principes démocratiques à vocation universelle issus de la France révolutionnaire, et qui sont de ce fait exceptionnels, qui sont mis de l'avant. L'élite politique considère avec un certain élan que le « patrimoine commun de l'humanité »<sup>165</sup> se voit confirmé dans son universalité par les récents événements d'Europe de l'Est qui « consacrent les progrès de la liberté et de la démocratie »<sup>166</sup>. Le rapprochement proposé par les dirigeants français se fonde dans l'histoire nationale et met en place une grille de lecture permettant la conciliation des destinées européennes.

Le messianisme français, qui se profile dans le registre discursif officiel durant la période étudiée, est ancré dans une culture politique datant du 18<sup>e</sup> siècle. Cette tradition républicaine repose sur une double croyance : « [la] France incarne les valeurs universelles et elle a pour mission de les répandre à travers le monde »<sup>167</sup>. La France, apôtre des droits de l'homme, fait office de référence, puisqu'en matière de « force révolutionnaire de la liberté [...] on ne trouve de précédent comparable que dans le mouvement populaire de 1789,

---

<sup>164</sup> Mitterrand, 3 janvier 1990, *La politique étrangère de France*.

<sup>165</sup> *Ibid.*

<sup>166</sup> *Ibid.*

<sup>167</sup> Rosoux, *op. cit.*, p.189.

chez nous »<sup>168</sup>. La Révolution française, fondamentale dans l'histoire européenne, engage le destin du monde vers le « salut civilisationnel ». Lors d'une rencontre avec le président de la RDA, dans la lignée de la tradition républicaine et évitant de parler du volontarisme de la France napoléonienne, Mitterrand considère qu'à « deux siècles de distance il nous semblait que l'élan venu des profondeurs de votre peuple répondait à celui qui porta le nôtre en 1789 et fit le tour du monde »<sup>169</sup>. La France se veut présente dans la marche vers la démocratie. Ce précédent révolutionnaire constitue une démonstration utile de la légitimité et de la vocation de la France dans le processus. Le passé révolutionnaire français « apparaît bien comme référence ou comme justification pour quelque chose d'analogue »<sup>170</sup>.

En effet, ce procédé permet d'attribuer à la France un rôle dans cette interprétation du cours de l'histoire. La référence à la notion de libération est intéressante dans ce rapport de communauté fondée sur l'exemple et le modèle français. On salue « [...] l'extraordinaire ferveur et l'esprit de responsabilité de ces peuples d'Europe qui ont accompli leur propre libération »<sup>171</sup>. Plus encore, le thème de la responsabilité est repris par les dirigeants pour justifier un renforcement de la communauté européenne. Autour d'elle s'organisera le « mouvement des peuples et des États qui n'y appartiennent pas »<sup>172</sup>. En d'autres mots, la France, à travers l'Europe, poursuit sa *mission* historique.

---

<sup>168</sup> Mitterrand, 23 novembre 1989, *La politique étrangère de France*.

<sup>169</sup> Mitterrand, 20 décembre 1989, *ibid.*

<sup>170</sup> Rosoux, *op. cit.*, p.219.

<sup>171</sup> Thierry de Beauce, 6 juin 1990, *La politique étrangère de France*.

<sup>172</sup> Mitterrand, 9 décembre 1989, *ibid.*

« Voilà pourquoi nous nous sentons investis d'une responsabilité historique très lourde devant l'Europe et devant le monde »<sup>173</sup>.

### *B. L'EXCEPTION FRANÇAISE ET LE CHOIX EUROPÉEN*

La France a, nous l'avons évoqué dans le chapitre précédent, l'objectif de construire une Europe de paix et de démocratie. La référence au passé révolutionnaire français est une constante dans les circonstances. Selon Robert Frank, « [la] posture est la même qu'au temps du général de Gaulle : au fur et à mesure que la France confirme son choix européen, elle ressent le besoin de rendre un culte à son passé, de se convaincre qu'elle ne renonce pas à sa vocation mondiale »<sup>174</sup>. Le choix européen aurait été en soi une forme de détachement de l'idée de l'exception française; il ne lui permet plus de maintenir un rôle politique unique entre les deux grandes puissances. Pascal Bruckner, dans une éloquence plutôt acerbe, traduit possiblement un symptôme que l'on remarque en France dès le début des années 1990, soit « une combinaison unique d'arrogance et de haine de soi. [La France cumule] une vanité sans pareille liée au souvenir de la Révolution, de l'empire napoléonien et colonial, avec un manque de confiance en [elle] qui est le symptôme des nations en déclin »<sup>175</sup>. Les dirigeants trouvent pourtant une nouvelle vocation à la France au sein de l'Europe. Non seulement on entend la voir jouer un rôle prépondérant, mais « les valeurs sur lesquelles se fonde la Communauté européenne sont celles de la Déclaration (française) des droits de

---

<sup>173</sup> Mitterrand, 19 septembre 1991, *ibid.*

<sup>174</sup> Frank, « La France et son rapport au monde... », p.838.

<sup>175</sup> Pascal Bruckner, « La France, victime universelle », *Le Monde*, 2 avril 1998.

l'homme et du citoyen »<sup>176</sup>. De la sorte, les Français sont en droit de penser : « nous sommes chez nous en Europe »<sup>177</sup>.

## II. L'amitié franco-allemande au nom de l'Europe

L'Europe, c'est aussi l'Allemagne, l'ennemi d'hier. L'amitié franco-allemande est fondamentale dans la diplomatie française. Elle est indispensable à la réalisation de l'Union européenne en plus d'être centrale aux objectifs de paix et de puissance que poursuit la France<sup>178</sup>. En effet, Mitterrand déclare à maintes occasions depuis son premier septennat que l'Europe repose sur le couple franco-allemand. Dès 1982, il affirme : « nous nous estimons porteurs d'une sorte d'espérance raccordée à des formes de civilisations et de cultures, à un certain état d'esprit, à une certaine façon d'être ou de comprendre les problèmes, à des siècles et des siècles d'antagonismes, de rencontres, à des productions d'écrivains, d'artistes, d'échanges. Bref, nous sommes, pensons-nous, l'Europe »<sup>179</sup>. La diffusion des valeurs universelles, autrefois considérée comme l'apanage de la France, se dédouble entre les nations allemande et française, toutes deux porteuses de *civilisation*.

La mémoire officielle, nous l'avons dit, est plurielle et se transforme au gré des événements, tantôt pour survaloriser un moment de l'histoire, tantôt pour l'oublier. En fonction des objectifs formulés par la diplomatie française à

---

<sup>176</sup> Mitterrand, 19 juin 1990, *La politique étrangère de France*.

<sup>177</sup> Mitterrand, 19 juin 1990, *ibid.*

<sup>178</sup> Gaillard, « François Mitterrand... ». *Article électronique cité.*

<sup>179</sup> Mitterrand, 14 mai 1982, *La politique étrangère de France*.

la fin de la guerre froide, l'histoire est mobilisée au nom de l'Europe communautaire et de l'exemplarité de la réconciliation franco-allemande. Les dirigeants français survalorisent cette fraternité historique, au point de la consolider en mythe que les journalistes se plaisent à contester dès que les intérêts franco-allemands divergent. Les responsables français peuvent craindre que la population française demeure sceptique, indifférente ou hostile à cette construction européenne, supranationale et encore nébuleuse. La mise en exergue des affinités franco-allemandes donne vie à une certaine « communauté morale » européenne, qui peut servir de socle à la communauté juridique.

Par communauté morale, on entend la communauté de croyances, d'attitudes, de schèmes de pensée, de valeurs partagées entre individus d'un même milieu social-historique ou culturel. Par communauté légale, on désigne le cadre d'applicabilité des mesures de politique publique opposables à une collectivité de ressortissants. Si le recouplement n'est pas maximal entre l'ensemble des valeurs partagées et l'applicabilité des mesures de politique publique, alors les citoyens commencent à s'interroger sur la légitimité de la communauté politique dans laquelle ils vivent<sup>180</sup>.

Il ne s'agit pas pour nous de juger de la légitimité de cette approche, mais bien d'observer la façon dont l'histoire est évoquée pour élaborer une conscience nationale qui répond aux impératifs politiques du présent.

### *A. L'EUROPE GARANTE DE STABILITÉ*

La représentation d'une Europe « anarchique », où règnent les conflits entre États-nations qui veillent sur leurs intérêts nationaux, est la toile de fond permettant de justifier l'impératif d'une Union politique européenne ayant

---

<sup>180</sup> Ferry, « Face à la question européenne... », p.89.

pour fondement et modèle l'amitié franco-allemande. Cet élément de la rhétorique que permet l'histoire se retrouve abondamment dans le registre discursif officiel. On encourage le dépassement d'une Europe d'équilibre des puissances par une Europe communautaire capable de préserver la paix. Les bouleversements à l'Est, « prendront tout leur sens et toute leur place » dit Mitterrand, « dans une situation qui aura retrouvé, je l'espère, des assises solides où l'on ne sera pas simplement tenté d'en revenir à l'Europe, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, d'avant 1914, moins l'empire austro-hongrois, ce qui ne nous avancerait pas à grand chose et qui nous ferait même reculer »<sup>181</sup>. Allant dans la même direction, il suggère que sans la CE, les choses seraient à ce point différentes que l'on « irait vite vers l'anarchie européenne que nous avons connue avant la guerre de 1914 »<sup>182</sup>, et même pire, puisque l'Autriche-Hongrie dissoute fait place à « la multiplicité des parties prenantes »<sup>183</sup>. La solution consiste à « [...] créer dès maintenant les structures qui permettraient d'épargner les conséquences d'un retour en force à la haine »<sup>184</sup>, c'est-à-dire éviter un retour de l'histoire. « The balance of power as war-generating, favouring the strong, accelerating arms races and resulting in a balance of terror leading to the brink of atomic war [...] »<sup>185</sup> est une interprétation de l'histoire de l'équilibre européen, dans sa déclinaison négative. En effet, à travers ce mythe, on suggère l'éventualité d'un développement catastrophique

---

<sup>181</sup> Mitterrand, 6 décembre 1989, *La politique étrangère de France*.

<sup>182</sup> Mitterrand, 9 décembre 1989, *ibid.*

<sup>183</sup> Mitterrand, 9 décembre 1989, *ibid.*

<sup>184</sup> Mitterrand, 28 août 1990, *ibid.*

<sup>185</sup> Peter Krüger, « Balance of Power, European Concert and Integration. The Myth of a Changing International System », dans Buffet & Heuser, *op. cit.*, p.10.

de l'avenir, qui se démontre par l'analogie historique, si l'on opte pour telle option politique plutôt qu'une autre. La menace d'une guerre en Europe occidentale est loin de préoccuper les esprits et avec raison. Le contraste que suscite la mise en opposition de l'Europe unie, génératrice de paix, à l'Europe des nations, vecteur de guerre, sert sans nul doute l'intérêt politique européen davantage qu'il ne répond aux nécessités de la mémoire officielle.

Le dépassement de l'Europe des diplomaties d'équilibre se fait par opposition à un passé que chacune des nations européennes a partagé. Devant le parlement européen à Strasbourg le 25 octobre 1989, Mitterrand fait référence aux circonstances où l'Europe est entrée en guerre, où, en l'occurrence, l'Allemagne est en cause, mais il signale : « [...] quel pays autre ayant joué un rôle dans l'Histoire du monde au cours de ces derniers siècles d'un des peuples d'Europe, des États européens n'a pas agi de la même façon? »<sup>186</sup>. Les événements passés sont le fruit d'une conjoncture passée et « [il] serait injuste de tenir les générations actuelles pour responsables d'un passé vieux d'un demi-siècle »<sup>187</sup>. Accorder le pardon national, tout comme le demander, relève d'une *histoire réconciliatrice* propre à l'Europe en construction.

Faire de l'histoire conflictuelle une histoire dépassée permet une ouverture vers un avenir meilleur. Il ne s'agit pas de rejeter le passé, mais bien de se détacher des composantes inutiles à la formation de l'avenir souhaité.

---

<sup>186</sup> Mitterrand, 25 octobre 1989, *La politique étrangère de France*.

<sup>187</sup> Mitterrand, 14 février 1990, *ibid.*

Dumas dit que « Bismarck est un grand personnage de l’histoire allemande [...] Les alliances au XIXe siècle, les guerres européennes, tout cela est d’un autre âge [...] L’Europe est une petite chose dans le monde »<sup>188</sup>. Nous l’avons vu, il convient d’assurer l’Allemagne de la confiance française. En inscrivant le passé dans une histoire mondiale étendue, on relativise la proximité des événements traumatisants, on nuance les propos médiatiques et on conforte l’Allemand, tout comme le Français, dans l’amitié franco-allemande. En se détachant du passé, on se détache également des concepts qui y renvoient, et qui, surtout, supposent une certaine voie pour l’avenir. Mitterrand fera alors la démonstration que la notion d’ennemis héréditaires n’est pas figée en la mettant en contexte de manière à ce qu’elle perde son caractère absolu. Certes, dit le président, il y eut trois guerres franco-allemandes en soixante-quinze ans, mais en « 1000 ans d’histoire nationale » la France a connu beaucoup d’ennemis, « cela permet de relativiser les haines dites héréditaires »<sup>189</sup>. La conception d’un certain avenir doit trouver ses assises dans un passé en harmonie avec les idées véhiculées.

### *B. RAPPROCHEMENT DE DEUX ÉTATS : L’APPORT DU PASSÉ*

L’Europe unie est nécessaire – si la nécessité est économique, on le justifie historiquement – et doit s’appuyer sur un solide partenariat franco-allemand. Mitterrand rappelle que l’Allemagne, plus qu’un partenaire, est

---

<sup>188</sup> Dumas, 2 juin 1990, *ibid.*

<sup>189</sup> Mitterrand, 28 août 1990, *ibid.*

l'amie et l'alliée de la France<sup>190</sup>. Les relations sont présentées dans la lignée de la conception officielle du traité de l'Élysée, c'est-à-dire celle d'une amitié fraternelle entre les deux nations, répondant à une communauté de destin. Les rapprochements entre les expériences historiques des deux nations permettent la lecture des événements d'outre-Rhin à l'aune de la sensibilité nationale française. Mitterrand, par l'analogie entre la division de la France et celle de l'Allemagne, « comprend donc très bien quels doivent être les sentiments et les aspirations de ceux qui vivent un drame de cette sorte »<sup>191</sup>. L'utilisation de l'histoire de la division de la France sous l'Occupation allemande a pour objectif de mettre en relief les affinités entre les deux peuples. La référence à la Deuxième Guerre mondiale évacue de façon surprenante le caractère conflictuel entre les deux nations, oblitère même le rapport à l'Allemagne par la France occupée, pour s'orienter uniquement vers l'expérience d'une réalité considérée commune : la division nationale. La conception nietzschéenne de l'histoire « monumentale » que résume Marie-Claire Lavabre décrit finement le processus relatif à la mémoire officielle.

L'histoire monumentale, « institutrice excellente », est un remède à la résignation, elle fonde la croyance en la cohésion et en la continuité de la grandeur à travers tous les temps : elle rapproche ce qui ne se ressemble pas, le généralise et le déclare identique. En ce sens, l'histoire monumentale fait « violence à la réalité individuelle du passé » et peut même n'être que « fiction mythique »<sup>192</sup>.

Les rapprochements systématiques induisent l'idée d'une expérience analogue, dénaturent l'expérience singulière de l'événement historique et lui donnent une

---

<sup>190</sup> Mitterrand, 6 décembre 1989, *ibid.*

<sup>191</sup> Mitterrand, 6 décembre 1989, *ibid.*

<sup>192</sup> Marie-Claire Lavabre, « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, 7, 2000 (avril), p.52.

nouvelle fonction. En harmonisant les passés, on diminue les frictions et encourage le rapprochement de deux États. Les guerres européennes ont engendré des souffrances communes, et ne sont plus vécues comme la victoire d'une nation sur une autre. D'où la conception de « guerres civiles européennes »<sup>193</sup>. En mettant en évidence les acquis bilatéraux et les affinités historiques entre les deux pays, on encourage le mouvement de continuité avec la RFA et on rassure une population française mi-sceptique, mi-inquiète en ce qui concerne l'Union européenne. Cette dernière est située dans un environnement transeuropéen dans lequel elle se reconnaît et dans lequel elle est à même de constater la fonctionnalité des relations franco-allemandes.

On remarque une tendance chez les dirigeants à évoquer leurs expériences personnelles de la Deuxième Guerre mondiale et de la réconciliation franco-allemande. Mitterrand remarque que sa génération achève son cours et qu'il faut « absolument transmettre »<sup>194</sup>. Ils ont l'expérience authentique de la réconciliation et, à ce titre, peuvent parler au nom d'une certaine sagesse. « Imaginez [dit Mitterrand] le chemin parcouru pour des hommes de ma génération, nées pendant une guerre mondiale, combattants dans la deuxième »<sup>195</sup>. Le président fait régulièrement appel à son passé de « Français [qui a] pris part aux combats de la résistance quand la

---

<sup>193</sup> Sur ce sujet, voir l'ouvrage controversé de Enzo Traverso, *À feu et à sang. De la guerre civile européenne*, Paris, Stock, 2007.

<sup>194</sup> Mitterrand, 17 janvier 1995, *La politique étrangère de France*.

<sup>195</sup> Mitterrand, 19 septembre 1991, *ibid.*

France était occupée et divisée par la force allemande »<sup>196</sup>. Ce passé *utile* est remis en cause par certaines études<sup>197</sup>, mais ce que l'on doit relever ici est la tendance à faire coïncider les récits de guerre avec la mémoire collective dominante. L'occupation a effectivement donné lieu à une tradition spécifique, la résistance<sup>198</sup>. Ce mythe politique établi par de Gaulle, encourage la représentation d'une résistance unitaire du peuple français en occultant les divisions. Si François Mitterrand rompt avec ce mythe en distinguant les Forces de résistance libres et les Forces intérieures, le concept de *résistance* met le peuple français devant la noblesse et la légitimité des mouvements est-européens. Affiliés par leur histoire nationale, les peuples allemand et français peuvent ainsi se définir par cette affinité historique – qui résulte davantage de l'éclairage du présent sur le passé que de l'inverse.

Le ministre des Affaires étrangères met également en évidence sa propre expérience et explique qu'il a pu, malgré son histoire personnelle, développer un sentiment dépourvu de rancune envers l'Allemagne. Il précise qu'il appartient « à une génération qui a connu la guerre, les déchirures de la guerre, l'occupation ». Il insiste en disant « [je] sais de quoi je parle »<sup>199</sup>. Son expérience, bien que difficile et douloureuse, est désormais tournée vers l'avenir : « nous sommes en 1989-90. La République fédérale d'Allemagne est engagée dans la construction européenne [...]. Personne ne peut faire un procès d'intention aujourd'hui aux dirigeants allemands et imaginer qu'ils

---

<sup>196</sup> Mitterrand, 14 février 1990, *ibid.*

<sup>197</sup> Voir Pierre Péan & François Mitterrand, *Une jeunesse française François Mitterrand, 1934-1947*, Paris, Librairie générale française, 1995.

<sup>198</sup> Rouso, *op. cit.*, p.350.

<sup>199</sup> Son père a été fusillé en 1944.

veulent substituer à la politique de construction de la Communauté je ne sais quel rêve de "Mitteleuropa" que nous avons connu ou de "Grande Allemagne" »<sup>200</sup>. Le ministre répond à des craintes évoquées par certains intellectuels et quelques quotidiens. Il faut se souvenir du passé dit-il, mais il faut éviter de le « rabâcher au risque de compromettre la réconciliation franco-allemande »<sup>201</sup>. Il insiste que le passé existe, mais il ne doit pas constituer une résistance à la volonté populaire allemande et l'initiative européenne.

Impulsé par une volonté de vivre ensemble; une « volonté de partager avec les Allemands un avenir commun dans une communauté plus forte, au sein d'une Europe réconciliée »<sup>202</sup>, on procédera à la sélection d'éléments historiques permettant de lier les différentes destinées des pays européens. On oriente ainsi l'histoire vers l'avenir. Recourir depuis le début des années cinquante, alors que la France affaiblie par la guerre a besoin de l'Allemagne, aux éléments du passé, guerres comprises, sert à relier le parcours franco-allemand en un seul destin qu'est la poursuite du rêve de l'unité européenne. Ce faisant, on surmonte un passé conflictuel, « fait de ruptures et de discontinuités en une trajectoire cohérente et sensée »<sup>203</sup>. Ainsi, Mitterrand évoque la période carolingienne où Français et Allemands ont vécu au sein d'un même royaume. Il rappelle à la mémoire Charlemagne, le père de l'Europe<sup>204</sup>. L'unité politique du *Regnum francorum* n'apparaît pas aussi clairement que le suggère le président et d'ailleurs, ses succès politiques ne

---

<sup>200</sup> Dumas, 21 novembre 1989, *La politique étrangère de France*.

<sup>201</sup> Dumas, 2 juin 1990, *ibid.*

<sup>202</sup> Dumas, 12 décembre 1989, *ibid.*

<sup>203</sup> Rosoux, *op. cit.*, p.183.

<sup>204</sup> Mitterrand, 4 mars 1991, *La politique étrangère de France*.

survivront pas longtemps au plus éminent des Carolingiens. Quoi qu'il en soit, l'histoire que traverseront les nations française et allemande suite aux morcellements du *Regnum francorum* n'est pas sans fournir les éléments contredisant la thèse d'une droite ligne vers l'unité des États européens.

Au-delà des signifiants politiques existent les composants socio-culturels qui peuvent servir d'assise à la fraternité des deux États. Les relations historiques qui se situent à l'extérieur des relations politiques sont mises en évidence. On met donc l'accent sur les échanges culturels ou artistiques plutôt que sur les questions politiques ou militaires. Dans un discours prononcé à Berlin, Mitterrand insiste sur l'apport de l'Allemagne à la civilisation européenne. « La création artistique, le bouillonnement des idées ont nourri l'œuvre et la pensée de Bach, Haendel, Luther, Nietzsche, Leibniz, Lessing et tant d'autres génies allemands, génies universels »<sup>205</sup>. Il souligne la reconnaissance des Français à « ce que la philosophie des Lumières doit à Berlin, doit à la Prusse de Frédéric le Grand »<sup>206</sup>. L'identité nationale française est esquissée dans un passé trouvant un espace commun, réunissant les deux peuples, lui permettant d'envisager des objectifs partagés.

La mémoire officielle est fluctuante, et durant la période qui nous intéresse elle est dirigée, selon une volonté qui est politique, vers la définition d'un « patriotisme historique » européen. Mitterrand, confirme cette idée à maintes reprises : « l'évidence c'est que nous sommes du même continent.

---

<sup>205</sup> Mitterrand, 20 décembre 1989, *ibid.*

<sup>206</sup> Mitterrand, 20 décembre 1989, *ibid.*

Nous relevons de la même civilisation. Je pense que nous appartiendrons au même avenir ». Jean-Marc Ferry résume cette conjonction entre Histoire et volonté qu'a explicitée Renan:

Héritage indivis et projet commun sont les deux éléments communautaires qui, avec la signification spirituelle accentuée, caractérisent le patriotisme historique. Sur cette définition, Ernest Renan avait fait toute la clarté souhaitable. La nationalité, expliquait-il, se fonde, d'une part, sur « la possession en commun d'un riche legs de souvenirs » (c'est la référence au passé) ; d'autre part, sur le « consentement actuel (référence au présent), le désir de vivre ensemble, la volonté de faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis » (référence à l'avenir projeté). C'est là, avec cette figure du patriotisme historique, que culmine en Europe l'esprit qui porta à maturité le sentiment national<sup>207</sup>.

Les trois aspects sur lesquels se fonde la nationalité, selon la conception de Renan, sont employés par les forces politiques. « [La mémoire officielle] est orchestrée comme une stratégie destinée à fonder ou à maintenir l'identité nationale, via un processus incessant d'élimination et de choix »<sup>208</sup> et qui doit conduire à tout prix vers un avenir déterminé. La fuite vers l'avenir européen relève-t-elle de ce même objectif qu'était au départ l'encadrement de l'Allemagne?

Nous avons dépouillé les publications officielles, où l'on verra peu ou pas de confidences. Les archives et documents personnels démontreraient sans doute une autre influence du passé dans la lecture individuelle de la situation politique. Il est très difficile d'identifier un filtre individuel de la mémoire dans les sources étudiées, sans pour autant en nier l'existence. Ce que Robert Jervis nomme « la tyrannie du passé sur l'imagination »<sup>209</sup> est difficilement

---

<sup>207</sup> Ferry, « Avatars du sentiment national en Europe... », p.366.

<sup>208</sup> Rosoux, *op. cit.*, p.166.

<sup>209</sup> Robert Jervis, *Perception and misperception in international politics*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1976.

appréciable dans la diplomatie française du début 1990. Par contre, on peut admettre que si l'analogie précède l'analyse, il y a risque qu'elle influe sur l'interprétation des événements, ce que l'on observera notamment dans les journaux. En revanche, nous pouvons constater la présence effective du passé dans le discours public. La mémoire sélectionne les éléments du passé en fonction de variantes, telles que l'émotion, l'idéologie et l'intérêt personnel. « L'histoire a perdu le rôle de science des différences spécifiques pour se transformer en constructrice d'homologations improbables »<sup>210</sup>. Bien que les dirigeants se revendiquent de l'histoire, ils entretiennent le plus souvent la mémoire, voire le mythe historique. La mémoire officielle ne conçoit pas le passé comme une finalité, mais comme un instrument politique. L'histoire est ici « militante » et répond aux impératifs de la raison d'État.

### III. Mythes et postnationalisme

La formation de la communauté européenne en tant qu'institution supranationale, se situe à un moment où les nationalismes émergent avec l'indépendance retrouvée des pays de l'ancien Empire soviétique. L'Allemagne se retrouve donc au *Mittellage* d'une Europe où l'Ouest s'unifie et l'Est se disloque. L'Europe s'engage dans ce que Ferry appelle un double mouvement, « d'universalisation, d'un côté : *la* civilisation européenne; de singularisation, de l'autre : *les* cultures nationales »<sup>211</sup>. La chute du mur de

---

<sup>210</sup> Giovanni Levi, « Le passé lointain », dans Hartog & Revel, *op. cit.*, p.33.

<sup>211</sup> Ferry, « Avatars du sentiment national en Europe... », p.366.

Berlin et la réunification ont encouragé les débats entourant le thème de l'identité nationale allemande, largement occulté depuis les années 1950, « réactivant ainsi une forme de dilemme entre un sentiment de culpabilité devant l'histoire et le désir d'un rapport "normalisé" à la nation allemande »<sup>212</sup>. La question identitaire, déjà stimulée par l'ambivalence créée par l'idée d'un « postnationalisme » européen, sera très présente en France durant cette période. Par contre, « l'inflation mémorielle des vingt dernières années, loin de signifier la vitalité de la mémoire, n'a fait que révéler l'inquiétude de l'avenir et la crise des identités constituées par l'histoire »<sup>213</sup>. Il n'est donc pas étonnant que les dirigeants orientent vers l'avenir les références au passé.

On a explicité précédemment le procédé par lequel les dirigeants effaçaient la barrière entre l'« autre » et le « nous ». Cependant que s'opère cette confluence identitaire, certains rappellent que « l'histoire de l'Europe, si elle nous est commune, n'a pas pour autant fait disparaître les identités nationales et les particularismes »<sup>214</sup>. Qui seront les Français dans une communauté de 340 millions d'Européens? À cette incertitude, Mitterrand répond que « [la] France européenne sera plus forte et plus écoutée que la France seule [...] mieux vaut une France conquérante qu'une France repliée »<sup>215</sup>. Pourtant, on continue de craindre une prépondérance allemande sur la nouvelle Europe. Pour paraphraser le célèbre auteur Thomas Mann, l'Allemagne sera européenne ou

---

<sup>212</sup>Muriel Rambour, « Histoire, mémoire et identité nationale », *Temporalités*, 2006. [En ligne] <http://temporalites.revues.org/index267.html> (Consulté le 14 juillet 2010).

<sup>213</sup>Lavabre, « Usages et mésusages... », p.51.

<sup>214</sup>Thierry de Beauce, 6 juin 1990, *La politique étrangère de France*.

<sup>215</sup>Mitterrand, 19 juin 1990, *ibid.*

l'Europe sera germanisée. Et le chancelier Kohl, est-il plus allemand qu'européen? Mitterrand de répondre avec une compréhension habile :

Ce serait beaucoup exiger. Il était allemand et européen, très européen sans aucun doute. Il a tenu à réaffirmer à quel point il ne concevait pas d'engagements en dehors de la construction à laquelle l'Allemagne est attachée depuis le premier jour, c'est-à-dire la Communauté. Mais qu'il soit patriote allemand... Je serais bien fâché d'avoir à renoncer à être un patriote français et je ne vois pas où serait l'antinomie<sup>216</sup>.

Le Président souligne qu'il n'est dans l'intérêt de personne de perdre son identité. L'identité allemande doit demeurer, pour que demeure l'identité française. Mitterrand considère que le « chancelier Kohl est un Allemand, un patriote allemand, il a forcément des réflexes qui ne sont pas les [siens] »<sup>217</sup>. L'essentiel est de pouvoir se mettre d'accord, ajoute-t-il. La France, comme l'Allemagne, a ses intérêts. En tant que « citoyen » d'Europe, les patriotismes nationaux sont en quelque sorte partagés; les origines européennes se trouvent tout autant en France qu'en Allemagne. Toutefois, les intérêts nationaux et les particularismes ne sont pas pour autant éliminés. C'est dans cet ordre d'idées que Mitterrand, selon ses propres mots, confesse qu'il a « à faire passer [son] patriotisme français avant [son] patriotisme allemand [sic], étant entendu [qu'il] voit un moyen très aisé de réaliser la synthèse entre deux éléments qui ne sont pas contradictoires, en flattant *notre* patriotisme européen »<sup>218</sup>.

L'idée que la citoyenneté européenne ne doit pas être étouffée, au nom d'un nationalisme traditionnel, est fondamentale pour la diplomatie française. « [...] Les Allemands contribuent à son émergence en comprenant que leur

---

<sup>216</sup> Mitterrand, 18 novembre 1989, *ibid.*

<sup>217</sup> Mitterrand, 16 décembre 1989, *ibid.*

<sup>218</sup> Mitterrand, 19 septembre 1991, *ibid.*

unification ne consiste pas à revenir purement et simplement sur cinquante ans d'histoire »<sup>219</sup>. En outre, une grande majorité d'Allemands craignent eux-mêmes toute forme de nationalisme. Comme le suggère Habermas, « seul le patriotisme qui ne nous distancie pas de l'Occident est un patriotisme constitutionnel »<sup>220</sup>. L'Allemagne doit s'inscrire dans la communauté occidentale pour reconquérir la confiance de celle-ci. Ce qu'elle fit, dans l'ensemble. C'est pourtant à l'aune des mythes politiques qui ont forgé l'identité allemande dans la conception française que les dirigeants tenteront d'influencer les politiques européennes de l'Allemagne.

#### A. À L'ORIGINE DU MYTHE

L'identité nationale est construite par l'histoire et les perceptions résultent aussi d'une conjoncture géopolitique qui traverse les époques. L'histoire de la représentation française de l'Allemagne est ancrée dans la culture populaire. Ainsi, les dirigeants doivent composer avec les mythes établis, qui parfois persistent dans la compréhension d'événements actuels. Certains ont été disqualifiés, comme nous l'avons constaté dans la première partie, d'autres demeurent et ne sont pas contournés. Pour résumer l'histoire des relations franco-allemandes, nous considérerons essentiellement les éléments fondateurs de cette « mythologie » en France.

---

<sup>219</sup> Dumas, 14 septembre 1990, *ibid.*

<sup>220</sup> Cité par Stephan Martens, « L'occidentalisation de l'Allemagne », dans Demesmay & Stark, *op. cit.*, p.28.

La relation franco-prussienne, avant 1870, était construite d'admiration et de curiosité, particulièrement dans les milieux intellectuels français. On suppose même un authentique fondement culturel commun encouragé par la circulation des idées et des thématiques. Ce mouvement d'idées trouve plusieurs exemples, que ce soit la passion de Napoléon pour Goethe; l'influence de Voltaire sur Frédéric II; l'admiration de Madame de Staël pour la *Kulturnation*<sup>221</sup> ou encore le legs de Mirabeau avec *De la monarchie prussienne sous Frédéric le Grand*<sup>222</sup>. La France passa d'une prussophilie à une germanophilie qui se transforma au gré des événements politiques. Or, la guerre franco-prussienne transforme l'image du voisin allemand. On fait alors la découverte d'une Allemagne prussienne, puissante et militariste, véhiculant l'image d'un peuple barbare et belliciste. Devant les politiques de Guillaume II, la France éprouve un véritable inconfort et l'opinion s'inquiète de la provocation allemande et de ses volontés expansionnistes et dominatrices. L'idée de l'Allemand s'excluant de la civilisation se cristallise avec la Première Guerre mondiale. « On this level, the Franco-German relationship was one of perennial rivalry between two states obsessed with each other, defining themselves as against each other »<sup>223</sup>. Après la guerre, Locarno marque une courte période de rapprochement et de coopération dans les relations franco-allemandes.

---

<sup>221</sup> Buffet & Heuser, *op. cit.*, p.180.

<sup>222</sup> Honore Gabriel Riqueti Comte de Mirabeau, *De la monarchie prussienne sous Frédéric le Grand avec un appendice contenant des recherches sur la situation actuelle des principales contrées d'Allemagne*, London (Paris), 1788.

<sup>223</sup> Buffet & Heuser, *op. cit.*, p.179.

À la mort de Stresemann, l'obsession de la sécurité traduit une forme de peur du « spectre allemand », d'autant plus lourde que la collusion germano-soviétique – qui donne naissance au « mythe de Rapallo » – a un effet aggravant. Peu à peu se met en place l'idée d'un caractère germanique, attribué à Hitler et dans la lignée des Bismarck et Guillaume II, qui éloigne l'Allemand du Français de la Révolution française, des droits de l'homme et de la liberté, bref, de la civilisation. Après la Deuxième Guerre mondiale, beaucoup pensent encore que l'on doit morceler la Prusse et les restes du Reich. L'opinion française se serait même « longtemps complue, dans une espèce de délectation morose, inavouée et génératrice d'illusions, devant la situation d'abaissement politique de l'Allemagne après 1945 »<sup>224</sup>. Puis, l'idée qu'on a combattu l'idéologie nazie et non pas les Allemands gagne en importance. L'amitié franco-allemande, encouragée à tous les niveaux, notamment par le traité de l'Élysée, modifie la perception que les Français ont des Allemands. L'image d'une Allemagne agressive se transforme sous le poids de l'image démocratique et européenne de la RFA. Au moment de la réunification, les journalistes dépeignent avec insistance une Allemagne « très forte, très souveraine », et surtout le retour de « l'Allemagne d'avant guerre »<sup>225</sup>. À ce commentaire d'un journaliste Mitterrand répond avec philosophie : « C'est l'Allemagne. [...] L'Allemagne de l'histoire »<sup>226</sup>.

---

<sup>224</sup> Husson, *op. cit.*, p.19.

<sup>225</sup> Entrevue avec François Mitterrand, 14 juillet 1990, *La politique étrangère de France*.

<sup>226</sup> Mitterrand, 14 juillet 1990, *ibid.*

## B. LES FORCES POLITIQUES ET LE MYTHE DU CARACTÈRE GERMANIQUE

Parmi les mythes les plus persistants, celui qui sera porteur du plus d'ambiguïté est l'idée du *Sonderweg*<sup>227</sup>. L'Allemagne, puissance centrale, faisant le pont entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest, doit composer avec toute l'ambivalence qu'évoque l'idée d'une voie particulière. C'est précisément le *Sonderweg* qui ne lui a pas permis de s'engager comme les autres peuples occidentaux, dès le 18<sup>e</sup> siècle, sur la voie de la démocratie. On considère d'ailleurs qu'à « chaque crise où la conscience nationale se montrait virulente, on voyait massivement réapparaître des sentiments hostiles envers le monde occidental »<sup>228</sup>. Les historiens reconnaissent aujourd'hui qu'une rupture de cette tradition germanique s'est véritablement opérée depuis la dernière guerre mondiale et que cette tendance au refus du monde occidental est radicalement inversée depuis la réunification<sup>229</sup>.

Nous avons eu l'occasion de différencier l'histoire qui est fondamentalement tournée vers l'intelligibilité du passé, et la mémoire qui elle, se concentre sur la question de l'identité présente<sup>230</sup>. On remarque la confusion de ces notions dans les discours politiques. Nous l'avons vu, les dirigeants se montrent confiants et incitent les Français à prendre le recul nécessaire avec le

---

<sup>227</sup> Stephan Martens propose la définition suivante du *Sonderweg* : « ni à l'Est, ni à l'Ouest, mais entre les deux. En rejetant les valeurs occidentales libérales et démocratiques et en assumant une prétendue fonction de rempart contre la barbarie orientale, le monde germanique s'autodéfinissait comme situé au cœur du continent, destiné à occuper une place médiane entre les modèles de société occidentale et orientale, appelé à défendre son identité contre les extrêmes ». Voir Stephan Martens, « L'occidentalisation de l'Allemagne », dans Demesmay & Stark, *op. cit.*, p.30. p. 30

<sup>228</sup> *Ibid.*, p. 25

<sup>229</sup> Voir Winkler, *op. cit.*

<sup>230</sup> Rosoux, *op. cit.*, p.162.

passé, à l'historiser et faire confiance à l'amitié franco-allemande. Cependant, on insiste vivement sur l'importance du lien conjuguant l'unification allemande et l'unification européenne. Jacques Delors, loin d'opposer les deux concepts, estime même que l'un est la solution de l'autre. C'est cette politique qui est maintenue tout au long de l'année d'unification. La question allemande est européenne pour le président Mitterrand.

Dès lors qu'il s'agit de l'Europe sur laquelle nous avons un droit de regard évident puisque nous sommes d'Europe et que nous sommes garants de l'équilibre européen, nous voudrions qu'il n'y ait pas une contradiction entre la volonté allemande et la volonté européenne, entre l'unité allemande et l'unité européenne, c'est pourquoi j'ai toujours lié ces choses<sup>231</sup>.

Si Mitterrand exprime l'idée du maintien de l'équilibre européen, le quotidien *Le Monde* considère que tous les éléments d'une construction européenne doivent rapidement être mis en place « si l'on veut préserver l'Allemagne de la tentation de définir seule son destin »<sup>232</sup>. L'idée du journaliste est ici d'être conciliant avec l'Allemagne car, si on adopte l'attitude contraire, à l'instar de madame Thatcher, on risque de favoriser, « chez nos voisins allemands, une attitude de repli sur soi, sur ses richesses et sa conscience nationale retrouvée. C'est alors que l'on aurait de vraies raisons de craindre une Allemagne dont l'agressivité s'est toujours nourrie du culte de sa différence »<sup>233</sup>. Une Allemagne qui se déterminerait d'elle-même semble véritablement hanter les esprits. Élisabeth Guigou explique l'intérêt français d'encadrer le processus de l'unification.

---

<sup>231</sup> Mitterrand, 22 décembre 1989, *La politique étrangère de France*.

<sup>232</sup> « Le défi allemand », *Le Monde*, 23 décembre 1989

<sup>233</sup> *Ibid.*

Si la Communauté est perçue par les Allemands comme hostile à leur unification, nous serons perdants sur toute la ligne, car nous n'empêcherons pas la réunification et nous aurons en plus ruiné l'avenir communautaire; *si au contraire la Communauté* accompagne le rapprochement des deux Allemagnes, nous n'empêcherons pas que l'Allemagne devienne prédominante (elle l'est déjà) mais au moins nous aurons évité qu'elle ne se détermine de manière totalement autonome<sup>234</sup>.

En somme, il s'agit de s'assurer la possibilité d'une négociation avec une Allemagne qui a toujours besoin de l'Europe plutôt qu'une Allemagne forte et autonome ayant atteint son principal objectif, sa réunification. Plus encore, la construction de la Communauté européenne semble partager les mêmes objectifs qu'à l'époque de Schuman : « Through this organisation, Schuman wanted to control Germany and frame it in economic structures which would make it impossible for it unilaterally to pursue a policy of rearmament and aggression. This has remained the aim of French policy ever since »<sup>235</sup>. Finalement, on invoquera la responsabilité de l'Allemagne, « parce qu'il faut [qu'elle] échappe [...] à la tentation de l'ethnocentrisme »<sup>236</sup>. Mais, ajoute le ministre de la Défense, « il y a dans la culture allemande toutes les ressources nécessaires pour cela »<sup>237</sup>.

Cette lecture politique est partie prenante de la perception historique d'un « caractère germanique ». Les considérations géopolitiques inquiètent manifestement les esprits. Ces inquiétudes retrouvent alors leur place dans l'actualité. Napoléon, que Mitterrand cite en 1990, disait que tout État fait la politique de sa géographie<sup>238</sup>. Les intérêts des deux pays sont, selon Mitterrand, souvent très différents, puisqu'ils n'occupent pas la même place

---

<sup>234</sup> Élisabeth Guigou, cité par Bozo, *op. cit.*, p.197.

<sup>235</sup> Buffet & Heuser, *op. cit.*, p.183.

<sup>236</sup> Chevènement, 8 mars 1990, *La politique étrangère de France*.

<sup>237</sup> Chevènement, 8 mars 1990, *ibid.*

<sup>238</sup> Cité par Mitterrand, 25 mars 1990, *ibid.*

géographique et le président croit profondément que « la géographie commande l'histoire »<sup>239</sup>. Il semble que Mitterrand soit particulièrement sensible à cette notion que la géographie produit certains comportements. Toutefois, cette idée a la double fonction de convaincre l'électorat de la nécessité de construire l'Europe en plus d'être utile à la démonstration de la nécessité européenne pour les dirigeants allemands. À travers l'Europe, on offre aux Allemands la possibilité d'échapper à leurs propres démons. D'un côté on soutient l'idée que la construction européenne est le seul instrument pour restreindre la puissance et l'affirmation politique de l'Allemagne; de l'autre, on exhorte les Français à dépasser la crainte persistante d'une Allemagne qui ferait *cavalier seul*, puisque « la réconciliation franco-allemande qui est une œuvre de chaque jour est la base de la construction européenne »<sup>240</sup>. L'Europe est l'instrument contraignant la puissance allemande, dont les fondations reposent sur l'amitié franco-allemande. « L'Europe unie est un mythe pour les habitants d'Europe »<sup>241</sup>.

Un autre élément qui structure la pensée française de l'identité allemande est le mythe du retour de « la Prusse », du moins de l'âme prussienne, avec la venue des *Ossis* dans la Communauté européenne. Les Allemands vivant à l'Est, coupés du monde occidental, n'ont pas la même expérience de la démocratie que les Allemands de l'Ouest. Il est ainsi

---

<sup>239</sup> Thierry Garcin, *Les grandes questions internationales depuis la chute du mur de Berlin*, Paris, Économica, 2001, p.30.

<sup>240</sup> Chevènement, 8 mars 1990, *La politique étrangère de France*.

<sup>241</sup> Bossuat, « Des lieux de mémoire... », p.59.

complexe d'opérer une identification collective de la nation allemande. Il existerait pour les Français, sinon une autre Allemagne, du moins une place spécifique pour les Allemands de l'Est rejoignant le camp occidental. Les Allemands de RFA manifestent eux-mêmes une forme de détachement culturel à l'égard des Allemands de RDA, comme en témoigne Habermas relatant son expérience de vie personnelle : « I mention these stories of a kind of relationlessness in order to recall that we in the West have more in common with the postwar histories of Italy, or France, or the United States, than we do with the GDR »<sup>242</sup>. De même pour les Allemands de l'Est qui, après s'être tournés vers la RFA, prennent conscience d'une certaine *ostalgie*<sup>243</sup> au début des années 1990, qui confirme ce sentiment d'altérité entre les deux Allemagnes.

Aujourd'hui il est indéniable que l'Allemagne est demeurée fortement ancrée dans le système de valeurs occidental. Au moment de l'unification, si certains l'imaginent en continuité avec la RFA, d'autres soutiennent qu'elle sera différente : « Souveraine, puissante, centrale. Décalée vers l'Est. Plus protestante et plus allemande »<sup>244</sup>. Tel est le constat que l'on a fait, sans nécessairement en exagérer la portée. On peut, selon certain critère, suggérer que la RDA est une sorte de successeur de la Prusse. « Its location was partly coincident with Prussia; like Prussia the GDR was a non national state, while its ethos as an authoritarian, rather puritan and militarized society, bears a

---

<sup>242</sup> Habermas, Haller *et al.*, *op. cit.*, p.35.

<sup>243</sup> Néologisme référant à la nostalgie des Allemands de l'Est pour la RDA.

<sup>244</sup> « Les deux unités », dans *Le Figaro*, le 3 octobre 1990.

passing resemblance to at least one part of the Prussian myth »<sup>245</sup>. Ainsi, l'unité allemande représenterait, selon l'historien Martin Sabrow, une forme de retour à la « tradition nationale »<sup>246</sup>. En Allemagne même, on entrevoit un bouleversement identitaire. Lothar de Maizière, dernier ministre-président de la RDA, déclare à l'été 1990 que la RFA, avec la prochaine unification, allait devenir plus protestante et plus orientale, « la culture et l'identité allemandes avaient été mieux préservées en RDA qu'en RFA : la RDA n'était-elle pas [...] une sorte de Prusse rouge, prolongeant à sa manière, par opposition à l'Occident et par la militarisation de sa société, cette exception allemande abandonnée par une RFA cherchant à tout prix à s'ancrer à l'Ouest? »<sup>247</sup>. L'opposition entre les deux Allemagnes, comportant une « bonne Allemagne » qui s'oppose à l'Allemagne prussienne et autoritaire, est constitutive du mythe de la Prusse.

Il existe dans la vision française plus d'une conception de la Prusse. Les dirigeants vont s'attacher à celle qui représente la *Brandenburgische Toleranz*. Mitterrand rappelle d'ailleurs que la Prusse était l'un des premiers États constitutionnels au monde<sup>248</sup>. Pourtant, la majorité des Français considérait plutôt celle-ci comme le « berceau du militarisme allemand ». En effet, « près de la moitié des Français jugent que le ferment nationaliste

---

<sup>245</sup> Robert Cooper, « Myth of Prussia », dans Buffet & Heuser, *op. cit.*, p.233.

<sup>246</sup> Martin Sabrow, « La RDA dans l'histoire de l'Allemagne », dans Ulrich Pfeil, *La République démocratique allemande et l'Occident*, Asnières, Publications de l'Institut d'allemand, 2000. Cité par Stephan Martens, « L'occidentalisation de l'Allemagne », p. 40, dans Demesmay & Stark, *op. cit.*

<sup>247</sup> Cité par Stephan Martens, « L'occidentalisation de l'Allemagne », p. 40, dans Demesmay & Stark, *op. cit.*

<sup>248</sup> François Mitterrand, *De l'Allemagne, de la France*, Paris, le Grand livre du mois, 1996, p.23.

pourrait se développer et plus du tiers que les idées nazies n'ont pas été totalement éradiquées et pourraient refaire surface dans une Allemagne à nouveau unie »<sup>249</sup>. L'association entre Hitler, le nazisme, et le caractère militariste prussien de l'Allemagne a souvent été faite – alors qu'Hitler détestait la Prusse. Roland Dumas insiste sur la nécessité de dissocier le fondement identitaire allemand et le fascisme. En somme, l'élite dirigeante est plus concernée par la situation géographique de l'Allemagne se décalant vers l'Est que par le caractère prussien des 18 millions d'Allemands rejoignant la Communauté européenne. On éprouve une grande sympathie pour ce peuple allemand qui a non seulement perdu la liberté civique, mais qui a aussi vécu une division artificielle. Au lendemain de l'ouverture de la frontière de RDA, un journaliste du *Figaro* présente avec optimisme l'événement historique et rappelle les propos de François Mauriac « Quand la RFA et la RDA se seront rejointes, [...] “nous aurons raison de trembler“. Mais tremblons-nous vraiment? »<sup>250</sup>.

#### **IV. Les Lieux de la mémoire collective**

L'histoire, nous l'avons vu, marque le registre discursif de l'élite dirigeante au début des années quatre-vingt-dix. Les lieux de la mémoire collective relatifs aux Français et aux Allemands peuvent être révélateurs d'intentions politiques. Ces lieux sont propices à éveiller dans la mémoire

---

<sup>249</sup> Brand Crémieux, *op. cit.*, p.47.

<sup>250</sup> « K.O. moral », dans *Le Figaro*, le 10 novembre 1989.

collective des contradictions avec ce que la mémoire officielle tend à mettre de l'avant. Les commémorations et les célébrations seront fortement orientées sur l'héritage que représente l'amitié franco-allemande et la nécessité de la préserver. À travers une série de moments forts, Mitterrand souligne l'importance de se tourner vers l'avenir plutôt que vers le passé et surtout d'œuvrer à la poursuite du plan européen.

#### *A. CÉLÉBRER L'AMITIÉ FRANCO-ALLEMANDE*

La cérémonie du trentième anniversaire du traité de l'Élysée, qui a lieu à Bonn, célèbre l'ensemble des initiatives franco-allemandes dans la construction de l'unité européenne. À l'évidence, l'exemplarité de l'amitié entre les deux anciens États ennemis est célébrée ainsi que l'esquisse d'un système de défense européen à travers l'embryon que représente la brigade franco-allemande. La campagne du référendum sur le traité de Maastricht catalyse en France, bien que de manière non représentative, une vague de germanophobie. L'anniversaire du traité de 1963 est une occasion pour l'élite politique de rassurer les Français de la vigueur de l'amitié franco-allemande. L'exercice est d'autant plus nécessaire en raison des transformations engendrées par la réunification. « La France peut très bien s'accommoder d'une Allemagne qui a retrouvé ses dimensions normales, c'est-à-dire son unité, l'essentiel. Le peuple allemand est comme il est, il est là, il habite dans notre

Europe, il est notre voisin depuis des siècles et des siècles »<sup>251</sup>. L'amitié entre les deux nations est même dépassée par un projet qu'elle seule a rendu possible, l'Europe unie. Mitterrand précise que la réconciliation est déjà derrière, et que « le projet franco-allemand, c'est le projet d'Union européenne et c'est à partir de l'Union européenne qu'il faut commencer désormais à raisonner »<sup>252</sup>. La vision officielle présente ce traité comme une communauté de destin qui s'accomplit. Pourtant, l'entente franco-allemande n'est pas ancrée dans cette lecture simplifiée. On la voit aussi comme deux stratégies différentes qui se rencontrent à un point de convergence.

À cette occasion, Mitterrand niera de manière évidente toute forme de mésentente entre les deux diplomaties, ce qui laisse sceptique en raison de la crise de la reconnaissance des Républiques yougoslaves. Alors que les responsables français ont régulièrement fait référence à la déception ressentie devant la démarche unilatérale allemande à la fin 1991, ils se défendent aujourd'hui de toute dissension. « Nous avons constamment su imposer, nous imposer à nous-mêmes, des démarches communes. Nous n'avons pas cédé à une espèce de mouvement naturel qui aurait conduit nos pays à suivre les anciens intérêts de puissances, non liés et même parfois antagonistes »<sup>253</sup>. L'exemple du drame vécu par les peuples de l'ancienne Yougoslavie illustre plutôt, selon le président, « les dangers qui nous guettent si par inconscience nous, Français et Allemands, acceptons que nos chemins divergent de

---

<sup>251</sup> Mitterrand, 21 janvier 1993, *La politique étrangère de France*.

<sup>252</sup> Mitterrand, 21 janvier 1993, *ibid.*

<sup>253</sup> Mitterrand, 21 janvier 1993, *ibid.*

nouveau »<sup>254</sup>. Cette perspective est essentielle, puisque l'avenir de l'Europe repose sur l'entente entre l'Allemagne et la France<sup>255</sup>. Une lecture simplifiée de l'histoire offre aux rapports franco-allemands deux possibilités : « soit ils renouaient avec les politiques nationales de puissance, de rivalité et d'affrontement, soit ils innovaient radicalement et s'engageaient dans une voie inédite que personne n'avait connue, celle de la coopération »<sup>256</sup>. Ainsi, Mitterrand espère que le choix de l'amitié sera pérennisé par ses successeurs, puisque Kohl et lui, seront probablement les derniers dirigeants à avoir vécu la guerre.

Les célébrations entourant le cinquantenaire du débarquement de Normandie traduisent une vision nouvelle de la diplomatie française. Après avoir forgé un passé européen qui connut des guerres fratricides, les dirigeants français et allemand renoncent à se retrouver pour commémorer les déchirures communes. Le chancelier n'est pas invité. Lors d'une entrevue, Mitterrand et Kohl se défendent d'une vexation allemande sur cette question. « Le Chancelier Kohl et moi-même avons donc jugé que l'anniversaire du Débarquement n'est pas l'occasion la plus convenable pour célébrer et consolider l'amitié franco-allemande »<sup>257</sup>. Pourtant, les deux dirigeants avaient très bien exploité la cérémonie de Verdun en 1984 en léguant l'image désormais célèbre de la réconciliation des deux peuples à travers les deux hommes. Ayant partagé les souffrances relatives à la guerre, ils sont en mesure

---

<sup>254</sup> Avant-propos du président de la République au numéro spécial de la lettre diplomatique, 14 décembre 1993, *ibid.*

<sup>255</sup> *Ibid.*

<sup>256</sup> Mitterrand, 21 janvier 1991, *La politique étrangère de France.*

<sup>257</sup> Mitterrand, 6 juin 1994, *ibid.*

d'opérer une réconciliation personnelle symbolique et exercer une influence non négligeable sur la mémoire collective. À juste titre, Rosoux signale que :

Tout dépend en définitive de l'interprétation que l'on donne à la Seconde Guerre mondiale. Ou celle-ci fait partie de l'une des tueries meurtrières qui ravagent différentes nations, ou elle constitue la première guerre civile européenne. Dans le premier cas, la présence de l'Allemagne n'est pas opportune en Normandie. Dans le second, le chancelier allemand doit se trouver aux côtés des autres chefs d'État le jour de la commémoration<sup>258</sup>.

La vision officielle semble, à tout le moins depuis la chute du mur de Berlin, trouver sa voie dans la seconde interprétation. Quoiqu'il en soit, l'amitié n'est pas affectée par cette absence allemande et, quelques semaines plus tard, les soldats allemands défilèrent sur les Champs-Élysées.

### *B. LA MÉMOIRE OFFICIELLE FACE À LA MÉMOIRE COLLECTIVE*

Le défilé des soldats allemands, dans le cadre de l'Eurocorps, aura pour effet d'attiser la polémique en France. Le discours officiel demeure fortement orienté vers les succès de la réconciliation et Mitterrand se félicite « qu'on ait pu choisir entre le passé et le futur en faveur de l'avenir »<sup>259</sup>. Par contre, l'événement ne sera pas sans éveiller le souvenir, pour certains, du défilé nazi de 1940 sur la même avenue, ce que Mitterrand déplore vivement.

J'ai entendu beaucoup de témoignages, sur les différentes antennes de radios ou de télévisions, d'anciens combattants qui disent : "je ne peux pas accepter ; moi, j'étais ici, moi j'étais là". Eh bien moi aussi j'y étais. J'ai été blessé, j'ai été prisonnier et je n'en étais pas content, et quand j'ai appris le défilé des Allemands sur les Champs-Élysées en 1940, j'ai ressenti une très profonde tristesse. Donc je peux en parler autant qu'eux et, précisément à cause de cela, j'éprouve une sorte de joie à la pensée qu'un demi-siècle a suffi pour régler le problème de deux guerres mondiales où les Allemands et les Français avaient été parmi les protagonistes principaux.

---

<sup>258</sup> Rosoux, *op. cit.*, p.70.

<sup>259</sup> Mitterrand, 14 juillet 1994, *ibid.*

Mitterrand considère que seuls ceux qui se laissent dominer par leurs émotions, qui n'ont pas réfléchi la question, se verront froissés par ce défilé de l'Eurocorps. La référence à sa propre expérience est très utile dans le contexte. Elle lui permet de faire la démonstration que cet événement est tout à fait acceptable et que l'on doit maintenant regarder vers l'avenir. Les critiques s'offusquent surtout du choix de l'année, celle du cinquantenaire du débarquement de Normandie. Pourtant le plus frappant est le choix du jour du 14 juillet. « C'est le 14 Juillet qui est une fête. C'est l'anniversaire de la fête de la Fédération du 14 juillet 1790, les soldats de la liberté vont descendre les Champs-Élysées. Aujourd'hui, ils sont européens »<sup>260</sup>. Et c'est, avec le rôle de l'Eurocorps dans la politique européenne de défense, le message essentiel que l'on souhaite transmettre : l'identité européenne apparaît dans les célébrations nationales. Ce message est dissout dans le flot de la mémoire collective ulcérée par cette présence troublant la célébration de la Résistance.

La cérémonie commémorative du cinquantième anniversaire de la fin de la guerre en Europe est marquée par le très controversé discours du 8 mai 1995 prononcé par Mitterrand à Berlin. Ce discours est un acte en lui-même de réconciliation franco-allemande. Dans ce discours, qui sera de ses derniers en tant que président de la République, il s'adresse directement aux Allemands, à la nation allemande. Porté par son expérience personnelle, il explique la nécessité de séparer l'idéologie, que les alliés ont combattue, du peuple allemand. Cette séparation lui a redonné l'espoir. Empruntant à son expérience de l'emprisonnement, il raconte :

---

<sup>260</sup> Dumas, 13 juillet 1994, *ibid.*

Dans ma solitude d'une prison en Allemagne, après avoir tout perdu jusqu'à mon identité et pendant des mois, n'ayant plus aucun espoir [sic]. Le ciel était sombre. N'était-ce pas la victoire de l'idéologie terrible qui venait de maîtriser une partie de l'Europe, comment espérer en d'autres que moi, qui se trouvaient dans d'autres lieux et comment espérer là, en pleine Allemagne, nazie pour 1000 ans ? Eh bien j'ai repris espoir parce que j'ai connu des Allemands<sup>261</sup>.

Cette idée est fondamentale dans la pensée du président. C'est elle qui rend la réconciliation, le pardon et l'avenir possible. Le 8 mai devient « une victoire de l'Europe sur elle-même »<sup>262</sup>. Ce jour n'est plus, celui de la victoire des uns sur la défaite des autres, mais le jour qui amorce un renouveau européen qui est aussi promesse de paix. Ce que Mitterrand observe avec un optimisme tourné vers l'avenir, Theodor Heuss le décrit comme « le paradoxe le plus tragique et le plus problématique de l'histoire pour chacun de nous. Pourquoi ? Parce que nous avons été à la fois anéantis et sauvés ! »<sup>263</sup>. Cette date est particulièrement sensible et provoque quelques difficultés dans l'uniformisation de l'expérience historique que l'on souhaite *européenne*. Le moteur de la polémique est que le président va reconnaître le courage et la bravoure des soldats allemands.

Je ne suis pas venu ici célébrer la victoire dont je me suis réjoui pour mon pays en 1945. Je ne suis pas venu souligner une défaite, parce que j'ai su ce qu'il y avait de fort dans le peuple allemand, ses vertus, son courage – et peu importe son uniforme, et même l'idéologie qui habitait l'esprit de ces soldats qui allaient mourir en si grand nombre. Ils étaient courageux. Ils acceptaient la perte de leur vie. Pour une cause mauvaise, mais leur geste n'avait rien à voir avec cela. Il faut s'en rendre compte<sup>264</sup>.

En rendant hommage aux soldats de la Wehrmacht, il départage l'idéologie de la vertu du soldat, et plus encore les unités régulières des *Waffen SS*. Cette portion du discours sera particulièrement condamnée et, aujourd'hui, elle

---

<sup>261</sup> Mitterrand, 8 mai 1995, *La politique étrangère de France*.

<sup>262</sup> *Ibid.*

<sup>263</sup> Horst Möller, « Mémoire historique et identité nationale », dans Dominique Schnapper, Katarina von Bülow *et al.*, *Identité et mémoire*, Penser l'Europe, Paris, Cultures France, 2007.

<sup>264</sup> Mitterrand, 8 mai 1995, *La politique étrangère de France*.

correspond à une interprétation contestée de l'histoire. Il est nécessaire, dans le cas présent, de tenir compte de l'interlocuteur. C'est à l'évidence ce que fait le président en reconnaissant les souffrances de ses hôtes. Il souhaite toujours atténuer la ligne séparant les vainqueurs des vaincus, entre les hommes et l'idéologie. L'exercice est fortement orienté vers le legs d'une génération à une autre. « Alors demain, il faudra parfaire l'œuvre accomplie qui n'est pas achevée et elle ne le sera jamais d'ailleurs »<sup>265</sup>.

## Conclusion

La place accordée au passé est considérable durant les années 1989-1995. Plus particulièrement, le passé sert à définir ce que sont et, ce que peuvent être, malgré ce qu'ont été, les identités allemande et française. La stratégie mémorielle sera de sélectionner les éléments historiques susceptibles de structurer l'identité française, en fonction des finalités politiques que sont la réconciliation franco-allemande et la construction européenne. Construire une mémoire européenne qui soit *une*, implique une instrumentalisation de l'histoire. « Les nations européennes veulent se souvenir de certaines choses et en oublier d'autres »<sup>266</sup>; elles entretiennent un rapport différent à l'oubli. Timothy Garton Ash considère que 1989 fut une occasion manquée de raconter l'histoire de l'Union européenne<sup>267</sup>. Il semble au contraire que beaucoup d'énergie ait été dirigée à forger cette histoire ou plutôt cette mémoire

---

<sup>265</sup> *Ibid.*

<sup>266</sup> Timothy Garton Ash, « Faire mémoire, comment? », dans Schnapper, von Bülow *et al.*, *op. cit.*, p.50.

<sup>267</sup> *Ibid.*, p. 52

constitutive d'identité. Parmi les hommes d'État « poètes », ayant la capacité de créer une histoire, Garton Ash sous-estime la place de Mitterrand. L'Europe est présentée par le président comme un instrument permettant de transcender les rivalités nationales et le couple franco-allemand comme la démonstration qu'une réconciliation est possible lorsque les États sont portés par une communauté de valeurs.

## Conclusion

Le passé est une variable omniprésente dans le discours français durant la réunification et dans les années subséquentes. En départageant le double rôle de la mémoire – l'influence et l'usage –, on constate que l'entendement du passé se conforme, sous toutes ses expressions, à la politique européenne de la France. Il est ainsi indéniable que sa manifestation la plus saisissable se caractérise par l'*usage*. Tout à la fois, les spectres du passé, la symbolique nationaliste et les jeux d'alliances sont réintroduits comme moteur justifiant et promouvant l'édification de l'Union européenne.

La culpabilisation de l'autre et la menace du possible retour de l'histoire témoignent d'un usage mémoriel qui vise à ralentir l'élan du chancelier vers l'unification et à encourager la « culture de la retenue » caractéristique de la RFA. De la sorte, la France incite les dirigeants allemands à persévérer dans la voie de la construction européenne. Sans qu'elle soit cynique, cette instrumentalisation du passé est une façon d'appivoiser le présent devant la nécessité de préserver les relations franco-allemandes au cœur de la construction européenne, à un moment où la réunification éveille une certaine insécurité en France. Les références au passé faites par l'élite politique ne s'inspirent pas exclusivement de l'histoire conflictuelle des deux États, mais surtout de leur capacité à surmonter les conflits, c'est-à-dire des succès de la réconciliation. On ajuste le passé en fonction du présent et on l'oriente vers un avenir commun. L'influence du passé, qui apparaît comme un *poids* sur la politique étrangère, se mesure à partir de données approximatives

qui ne nous permettent pas d'en évaluer l'ascendant réel. Nous pouvons néanmoins suggérer quelques lieux où se manifeste le *poïds* de l'histoire et esquisser la manière dont est utilisé le passé dans le registre discursif officiel.

Nous l'avons répété, la stratégie de renforcement communautaire qui vise à restreindre l'Allemagne persiste depuis les années cinquante. La détermination du chancelier dans le processus d'unification provoque une volonté renouvelée chez les dirigeants français d'encadrer l'Allemagne dans la communauté européenne. Chaque initiative autonome de la chancellerie, que ce soit avec le plan en dix points ou l'unification monétaire des deux Allemagnes, génère des références aux difficultés passées dans le discours officiel. Le postulat de l'inévitabilité du *retour de l'histoire* sans la solution européenne accompagne cette détermination à assurer la primauté de l'unification européenne sur l'unification allemande. Les forces politiques françaises, par la référence aux conflits qui ont déchiré l'Europe, encouragent l'Allemagne à échapper à ses propres démons, en particulier au *Sonderweg*, et à privilégier l'intérêt communautaire à ses intérêts nationaux. L'existence d'une représentation historiquement construite d'un caractère « germanique » atteste d'une certaine influence de l'histoire. Le comportement attendu de la nation allemande trouve ses origines dans l'expérience historique de ses voisins français.

Le recours à la déclinaison négative du mythe de l'équilibre des puissances permettra de promouvoir et de justifier l'édification d'un système supranational. On fait surtout référence à la Première Guerre mondiale pour

illustrer les jeux d'alliances et leurs conséquences désastreuses et démontrer l'inévitabilité des crises interétatiques au cœur d'un tel système. Les dirigeants français félicitent l'Europe de s'être libérée de cette poursuite égoïste de l'intérêt national par chaque État. Ainsi, dès que l'Allemagne tend vers les anciens systèmes d'alliance ou s'associe à ses zones d'influence traditionnelles, la diplomatie française évoque les *pentcs naturelles* de l'histoire et prévient de l'importance de s'en garder. Cependant, Mitterrand témoigne de sa propre affinité avec le peuple serbe lors du conflit en ex-Yougoslavie. Plus encore, il sollicite la traditionnelle amitié franco-russe lorsque l'Allemagne se rapproche de l'URSS – ce qui traduit une continuité politique de la stratégie française « anti-Rapallo ». La référence à l'équilibre des puissances est utilisée lorsque l'Allemagne se déleste, même timidement, de sa « culture de la retenue » pour affirmer son intérêt national.

Il est notable qu'on réfère beaucoup plus aisément à la Première Guerre mondiale qu'à la Deuxième. La distance de l'événement a peut-être permis une cautérisation du souvenir qui engage les États français et allemand sur la voie d'une réconciliation authentique. Plus encore, malgré toute la violence du conflit, la Première Guerre mondiale est sans ambiguïté. À la différence de la Deuxième Guerre mondiale qui est singularisée par le nazisme et qui comporte une zone d'ombre sur laquelle les Français ne souhaitent pas forcément revenir. Les dirigeants y réfèrent pour inciter le peuple français à pardonner et à se distancer de l'événement traumatisant, de manière à permettre le rapprochement nécessaire aux deux États.

Durant la période qui nous intéresse, la classe politique est constituée par une génération ayant connu la Deuxième Guerre mondiale. Cette génération porte en elle quelques inquiétudes devant ce qui, par l'histoire, s'est révélé porteur de conflits. Ainsi, lorsqu'il est question du tracé des frontières, de minorités ou de nationalisme, la France se montre déterminée à préserver la stabilité européenne par une activité diplomatique accrue et par la recherche de garanties. La situation des minorités dominées est un souci constant pour Mitterrand, on l'a vu dans le cas de la crise yougoslave. Toutefois, aucune allusion n'est faite au sujet des minorités allemandes à l'est de l'Oder-Neisse. On va plutôt culpabiliser l'Allemagne en lui rappelant les devoirs que lui a laissés l'histoire – en regard de l'annexion de l'Autriche, des Sudètes et de l'invasion de la Pologne par Hitler – et se montrer très ferme sur la question de la frontière germano-polonaise.

Les dirigeants français demeurent frileux à l'idée que l'Allemagne puisse se détacher de la construction européenne. Devant les hésitations quant au rythme accéléré de cette union politique, ils insistent sur les responsabilités allemandes découlant de l'histoire. Il est du devoir de l'Allemagne de rassurer ses voisins. On encourage l'Allemagne à assumer ses responsabilités aux côtés de la France, et à réitérer son engagement à maintenir la viabilité du système européen – ce que l'on constate notamment avec la question de la date de la CGI. L'union monétaire sera pour l'Allemagne un sacrifice à son intérêt national immédiat, une concession rassurante qui témoigne d'une volonté

authentique de s'ancrer dans l'Europe. Elle est aussi indispensable au renforcement européen.

La France se saisit de ce moment charnière qu'est la chute du mur de Berlin et la fin de la guerre froide pour structurer un espace européen qui fait écho aux valeurs universelles issues de son passé révolutionnaire. En véhiculant une conception française de l'Europe, valorisant la tradition républicaine et les principes universalistes provenant d'une culture publique libérale, l'élite politique favorise l'émergence d'une *identité européenne* dans laquelle les Français peuvent se reconnaître. Plus encore, ce sont ces principes et valeurs qui, selon la conception officielle, sont désormais portés par le binôme franco-allemand. Cette représentation messianique du rôle franco-allemand dans la construction européenne suppose l'existence d'un socle culturel et civilisationnel unissant les deux nations.

Le discours officiel mettra de l'avant la fraternité et les affinités historico-politiques du couple franco-allemand afin de justifier la logique de l'histoire cheminant vers l'unification de l'Europe. La relativisation du passé conflictuel et l'accentuation d'un passé commun accompagnent la mise en place d'un *patriotisme historique* sur lequel pourront s'établir les identités civique et juridique européennes. L'exemple franco-allemand est au cœur de cette image de conciliation culturelle; le couple incarne l'Europe. Les forces politiques estiment et valorisent les éléments « fondateurs » d'une expérience historique analogue; elles insistent sur ces fondements pour démontrer l'existence d'une droite ligne vers l'Union politique et faire valoir la mission

commune de parvenir à son achèvement. Lorsque les relations franco-allemandes semblent se distendre, qu'il y ait un désaccord ou encore une mésentente notable, le discours officiel insiste sur la nécessité de construire plus rapidement l'Europe – les dirigeants français souhaitent refréner toute politique autonome allemande. La mémoire officielle entend *dominer* l'histoire, de manière à la rendre moins effrayante, bien qu'il faille parfois ajuster les événements pour assurer la cohésion avec la ligne directrice qu'est la destinée commune.

Que le passé soit histoire, mémoire ou mythe, il construit le langage. On ajuste les termes et notions connotés par l'histoire afin de les rendre acceptables ou pour démontrer leurs anachronismes. Plus encore, l'influence de l'histoire apparaît dans la façon d'articuler les idées et les discours. La crainte et l'optimisme en raison du passé sont des variables que l'on adapte au gré des événements politiques, des circonstances nationales et des interlocuteurs. Par exemple, à partir d'une même expression, le discours va renforcer le sentiment d'obligations léguées par l'histoire à l'Allemagne et conforter la population française de l'obsolescence de celle-ci en raison de l'héritage précieux qu'est la réconciliation. La mémoire évolue, se transforme et s'adapte sous l'impératif de l'émotion, du présent ou encore de l'idéologie. Le passé n'est donc pas une finalité dans le discours officiel; il vise une meilleure compréhension du présent et des politiques du présent. Il demeure une reconstruction qui agit à titre d'exemple de telle idée, de telle politique. L'étude de la mémoire ne vise pas une meilleure compréhension du passé,

mais, par l'analyse du sens qui lui est attaché, elle permet de mieux connaître les groupes qui la portent.

Il est difficile de définir l'influence qu'a eue l'histoire dans la façon de structurer les politiques françaises. Pour évaluer l'ascendant du passé sur les idées, il faudrait étudier la psychologie de chaque acteur, par le biais de sources personnelles, avant d'espérer obtenir quelques éléments de réponse. Ainsi, nous avons pu observer comment le passé se manifeste dans le discours, mais il nous est difficile de convenir des motivations relatives au *poids* du passé menant à la politique européenne, c'est-à-dire de l'existence d'une détermination historique de l'intérêt national. Toutefois, la très large place accordée à l'histoire témoigne de la présence du passé dans les réflexions sur l'actualité. Pourtant, sans être compris comme un refus d'histoire, tout le passé est orienté vers l'avenir; le passé sert le futur.

La politique européenne de la France est peut-être la solution véritable à la guerre; elle est peut-être la mise en œuvre de cette paix perpétuelle kantienne, mais n'est-il pas frappant de constater la ferveur européenne d'une France qui a plutôt gardé jalousement sa position d'exception en Europe et qui était réticente à la construction européenne? Le règlement de la « question allemande » suscite de véritables inquiétudes en France qui s'expliquent par la conjoncture internationale, mais aussi par le souvenir de l'histoire. Les relations hostiles qui ont parsemé l'histoire franco-allemande ont eu des répercussions sur la mémoire collective, si bien que certains s'y réfèrent encore aujourd'hui, peut-être chez les plus âgés, en termes d'inimitié héréditaire.

Devant les transformations majeures qui s'opèrent à la chute du mur de Berlin, on souhaite calmer les Français devant ce « retour » de la puissance allemande. Le recours à l'histoire permet d'exorciser le présent d'un passé encombrant. Les décideurs, qui ont des responsabilités et des objectifs politiques, tentent éventuellement de calmer leurs propres doutes quant à leur expérience de l'Allemagne.

Les acteurs faisant davantage appel aux références métaphoriques de l'histoire sont ceux qui ont connu la guerre. L'histoire apprivoisée est éventuellement un baume pour une classe politique elle-même inquiète de ce rapprochement aussi nécessaire qu'inévitable entre les nations française et allemande. C'est cette génération qui est le mieux à même de vivre la réconciliation franco-allemande comme un événement historique exceptionnel. Devant l'insistance des dirigeants sur l'importance de l'amitié franco-allemande, un journaliste faisait remarquer que, probablement parce qu'il n'avait pas connu la guerre, il croyait que cette réconciliation était acquise. Elle est sensationnelle pour les hommes ayant connu l'Allemand au moment où il était l'ennemi. Ceux-là conçoivent l'Allemagne comme une énigme; pourtant, elle est banale pour les générations suivantes. Cette vérité est problématique en particulier pour le président Mitterrand. Il attache une grande importance au legs de cette réconciliation et s'inquiète qu'elle soit tenue pour acquise. Sa foi européenne n'est-elle pas vécue comme une forme d'issue pour les « ennemis héréditaires » et non l'aboutissement logique de destinées communes? Malgré l'attachement qu'il porte à la démonstration de

l'indéfectible amitié franco-allemande et la futilité du concept d' « ennemis héréditaires », l'entente semble néanmoins lui paraître conditionnelle, voire fragile.

Il serait pertinent d'observer la dynamique de la mémoire officielle dans le long terme. L'évolution des références au passé depuis la Première Guerre mondiale ou même depuis la guerre franco-prussienne révélerait certainement des variantes susceptibles de corroborer la thèse de ce mémoire de manière plus convaincante. D'autres éléments de la période étudiée peuvent être mis en évidence, notamment le débat entourant la campagne pour le référendum sur le traité de Maastricht ou encore ce que suscitent en Allemagne ces références à l'histoire. L'utilisation d'autres sources, particulièrement en raison de l'ouverture graduelle des archives sur la période, permettrait également d'observer ce moment historique sous un nouveau jour.

L'historien peut espérer un passé qui se garde de toute idéologie, de tout usage politique, mais il s'agit d'un vœu pieux au même titre que l'aspiration à l'objectivité scientifique. Toute mémoire comporte une part, nécessaire, d'oubli. Nous terminerons par une « considération inactuelle » de Friedrich Nietzsche : « Il s'agit de savoir oublier à temps comme on sait se souvenir à temps; il faut qu'un instinct vigoureux nous avertisse quand il est nécessaire de voir les choses historiquement, quand il est nécessaire de ne pas les voir historiquement. Et voici le principe auquel le lecteur est invité à

réfléchir : *le sens historique et sa négation sont également nécessaires à la santé d'un individu, d'une nation, d'une civilisation* »<sup>268</sup>.

---

<sup>268</sup> Friedrich Nietzsche, *Considérations inactuelles... I et II*, Paris, Éditions Montaigne, 1964, p.209.

## Bibliographie

### Sources primaires

#### **Journaux**

*Le Monde*

*L'Humanité*

*Le Figaro*

*Frankfurter Allgemeine Zeitung*

#### **Caricature**

*Goodbye Genschman, Hanel's Porträt einer Ära*, Caricature de Hanel sur la réunification allemande (1989), "Il sera pacifique et totalement inoffensif". *European Navigator*, Düsseldorf-Wien-New York-Moskau. 1992.

[http://www.ena.lu/caricature\\_hanel\\_reunification\\_allemande\\_1989-1-15779](http://www.ena.lu/caricature_hanel_reunification_allemande_1989-1-15779)

#### **Documents officiels**

BLOT, JACQUES. *Réflexion sur la question allemande*. Note de Jacques Blot directeur Europe au Quai d'Orsay, Direction de l'Europe. Sous-série Allemagne 1986-1990, Ministère des Affaires étrangères, 30 octobre 1989. [En ligne]

[http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/ministere\\_817/archives-patrimoine\\_3512/chute-du-mur-berlin-ouverture-anticipee-archives-diplomatiques\\_19850/index.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/ministere_817/archives-patrimoine_3512/chute-du-mur-berlin-ouverture-anticipee-archives-diplomatiques_19850/index.html)

*La politique étrangère de France*, textes et documents, Paris, ministère des Affaires étrangères, Direction des services d'information et de presse. 1989-1995. [www.france.diplomatie.fr](http://www.france.diplomatie.fr)

*Protocole de la Conférence de Potsdam (Berlin, 1er août 1945), Accord de Potsdam (17 juillet-2 août 1945)*, Notes et études documentaires. 10.07.1947, n° 664, p. 7-15. [http://www.ena.lu/protocole\\_conference\\_potsdam\\_berlin\\_1er\\_aout\\_1945-1-5429](http://www.ena.lu/protocole_conference_potsdam_berlin_1er_aout_1945-1-5429)

*Protocole entre les Alliés relatif aux zones d'occupation en Allemagne (Londres, 12 septembre 1944)*, Ambassade des États-Unis, Document publié par le Département d'État, 25 août 1961. [http://www.ena.lu/protocole\\_allies\\_relatif\\_zones\\_occupation\\_allemande\\_londres\\_12\\_septembre\\_1944-1-16816](http://www.ena.lu/protocole_allies_relatif_zones_occupation_allemande_londres_12_septembre_1944-1-16816)

*Traité portant règlement définitif concernant l'Allemagne (Moscou, 12 septembre 1990)*, dans Bundesgesetzblatt 1990 II. 13.10.1990 Vertrag über die abschließende Regelung in bezug auf Deutschland, n° 38, p. 1318-1327.  
[http://www.ena.lu/traité\\_portant\\_reglement\\_definitif\\_allemande\\_moscou\\_12\\_septembre\\_1990-1-14468](http://www.ena.lu/traité_portant_reglement_definitif_allemande_moscou_12_septembre_1990-1-14468)

### Monographies

- ASH, TIMOTHY GARTON. *Au nom de l'Europe l'Allemagne dans un continent divisé*. Paris, Gallimard, 1995. 663 pages.
- ATTALI, JACQUES. *C'était François Mitterrand*. Paris, Fayard, 2005. 446 pages.
- BANCHOFF, THOMAS F. *The German problem transformed : institutions, politics, and foreign policy, 1945-1995*. Ann Arbor, University of Michigan Press, 1999. 217 pages.
- BARING, ARNULF. *Germany's new position in Europe : problems and perspectives*. Oxford, UK; Providence, R.I., Berg, 1994. 134 pages.
- BENSOUSSAN, GEORGES. *Auschwitz en héritage ? d'un bon usage de la mémoire*. Paris, Mille et une nuits, 2003. 300 pages.
- BOZO, FRÉDÉRIC. *Mitterrand, la fin de la Guerre froide et l'unification allemande : de Yalta à Maastricht*. Paris, Jacob, 2005. 518 pages.
- BRAND CRÉMIEUX, MARIE-NOËLLE. *Les Français face à la réunification allemande automne 1989-automne 1990*. Paris; Budapest; Torino, l'Harmattan, 2004. 345 pages.
- BUFFET, CYRIL & BEATRICE HEUSER (dir.). *Haunted by history : myths in international relations*. Providence, Berghahn Books, 1998. 294 pages.
- BULMER, SIMON, CHARLIE JEFFERY *et al.* *Germany's European diplomacy : shaping the regional milieu*. Manchester, UK; New York, NY, Manchester University Press; St. Martin's Press, 2000. 148 pages.
- CAPLAN, RICHARD. *Europe and the recognition of new states in Yugoslavia*. Cambridge, UK; New York : Cambridge University Press, 2005. 229 pages.
- COHEN, SAMY. *Mitterrand et la sortie de la guerre froide*. Paris, Presses universitaires de France, 1998. 473 pages.
- COLARD, DANIEL. *Le partenariat franco-allemand du traité de l'Élysée à la République de Berlin 1963-1999*. Paris, Gualino, 1999. 96 pages.
- CONAN, ÉRIC & HENRY ROUSSO. *Vichy, un passé qui ne passe pas*. Paris, Gallimard, 1996. 513 pages.
- DEMESMAY, CLAIRE & HANS STARK (dir.). *Qui sont les Allemands?* Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2006. 326 pages.
- DILLEN, ANNE-MARIE. *La peur émotion, passion, raison*. Bruxelles, Facultés universitaires de Saint-Louis, 2006. 234 pages.
- DUFFIELD, JOHN S. *World power forsaken : political culture, international institutions, and German security policy after unification*. Stanford, Calif., Stanford University Press, 1998. 385 pages.

- TRAVERSO, ENZO. *À feu et à sang. De la guerre civile européenne*, Paris, Stock, 2007. 370 pages.
- GAUTIER, XAVIER. *L'Europe à l'épreuve des Balkans*. Paris, Jacques Bertoin, 1992. 270 pages
- GARCIN, THIERRY. *Les grandes questions internationales depuis la chute du mur de Berlin*. Paris, Économica, 2001. 371 pages.
- GOUGEON, JACQUES-PIERRE. *Allemagne une puissance en mutation*. Paris, Gallimard, 2006. 522 pages.
- GROSSER, ALFRED. *Le crime et la mémoire*. Paris, Flammarion, 1991. 267 pages.
- GUTJAHR, LOTHAR. *German foreign and defence policy after unification*. London; New York, Pinter Publishers; St. Martin's Press, 1994. 258 pages.
- GUTZEN, DIETER. *Les conséquences de l'unification allemande texte révisé par Arnaud Prêtre et Laurence Picard-Mellerin*. Paris, Presses universitaires de France, 1997. 546 pages.
- HABERMAS, JÜRGEN, MICHAEL HALLER *et al.* *The past as future : Vergangenheit als Zukunft*. Lincoln, University of Nebraska Press, 1994. 185 pages.
- HALBWACHS, MAURICE. *Les Cadres sociaux de la mémoire*. Paris, F. Alcan, 1925 pages.
- HALBWACHS, MAURICE. *La Mémoire collective, Ouvrage posthume publié par Mme Jeanne Alexandre*. Paris, Presses universitaires de France (Mayenne, impr. de Floch), 1950. 170 pages.
- HARTOG, FRANÇOIS & JACQUES REVEL. *Les usages politiques du passé*. Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales, 2001. 206 pages.
- HUSSON, ÉDOUARD. *Une autre Allemagne*. Paris, Gallimard, 2005. 396 pages.
- JEISMANN, MICHAEL. *La patrie de l'ennemi : la notion d'ennemi national et la représentation de la nation en Allemagne et en France de 1792 à 1918*. Paris, CNRS Editions, 1997. 344 pages.
- JERVIS, ROBERT. *Perception and misperception in international politics*. Princeton, N.J., Princeton University Press, 1976. 445 pages.
- JUDT, TONY. *Postwar : a history of Europe since 1945*. New York, Penguin Press, 2005. 878 pages.
- KISSINGER, HENRY. *Diplomacy*. New York, Simon & Schuster, 1994. 912 pages.
- LANTIS, JEFFREY S. *Strategic dilemmas and the evolution of German foreign policy since unification*. Westport, Conn., Praeger, 2002. 230 pages.
- LAVABRE, MARIE-CLAIRE. *Le fil rouge : sociologie de la mémoire communiste*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994. 319 pages.
- LE GOFF, JACQUES. *Histoire et mémoire*. Paris, Gallimard, 1988. 409 pages.
- LEVI, PRIMO, ANNA BRAVO *et al.* *Le devoir de mémoire. Entretien avec Anna Bravo et Federico Cereja*. Paris, Éd. Mille et une nuits, 1994. 95 pages.

- MARKOVITS, ANDREI S. & SIMON REICH. *The German predicament : memory and power in the new Europe*. Ithaca, N.Y., Cornell University Press, 1997. 248 pages.
- MARSH, DAVID. *Germany and Europe : the crisis of unity*. London, Mandarin, 1995. 239 pages.
- MARTENS, STÉPHAN. *La France, l'Allemagne et la Seconde guerre mondiale quelles mémoires ?* Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2007. 288 pages.
- MAZZUCELLI, COLETTE. *France and Germany at Maastricht politics and negotiations to create the European Union*. New-York, N.Y., Garland, 1997. 353 pages.
- MERKL, PETER H. & GERT-JOACHIM GLAESSNER. *German unification in the European context*. University Park, Pa., Pennsylvania State University Press, 1993. 448 pages.
- MIRABEAU, HONORE GABRIEL RIQUETI COMTE DE. *De la monarchie prussienne sous Frédéric le Grand avec un appendice contenant des recherches sur la situation actuelle des principales contrées d'Allemagne*. London (Paris), 1788. 8 volumes.
- MITTERRAND, FRANÇOIS. *De l'Allemagne, de la France*. Paris, le Grand livre du mois, 1996. 247 pages.
- NIETZSCHE, FRIEDRICH. *Considérations inactuelles... I et II*. Paris, Éditions Montaigne, 1964. 397 pages.
- PARFAIT (DIR), NICOLE. *Une entente de raison. La chute du mur de Berlin et les relations franco-allemandes*. Paris, Éd. Desjonquères, 2000. 149 pages.
- PÉAN, PIERRE & FRANÇOIS MITTERRAND. *Une jeunesse française François Mitterrand, 1934-1947*. Paris, Librairie générale française, 1995. 602 pages.
- PFEIL, ULRICH. *La République démocratique allemande et l'Occident*. Asnières, Publications de l'Institut d'allemand, 2000. 536 pages.
- RIOUX, JEAN-PIERRE, JACQUES ARÈNES et al. *Nos embarras de mémoire la France en souffrance*. Panazol, Lavauzelle, 2008. 204 pages.
- ROSOUX, VALÉRIE-BARBARA. *Les usages de la mémoire dans les relations internationales : le recours au passé dans la politique étrangère de la France à l'égard de l'Allemagne et de l'Algérie, de 1962 à nos jours*. Bruxelles, Bruylant, 2001. 403 pages.
- ROUSSO, HENRY. *Vichy l'événement, la mémoire, l'histoire*. Paris, Gallimard, 2001. 746 pages.
- ROUSSO, HENRY & PHILIPPE PETIT. *La hantise du passé. Entretien avec Philippe Petit*. Paris, Textuel, 1998. 143 pages.
- SCHABERT, TILO. *Mitterrand et la réunification allemande une histoire secrète, 1981-1995*. Paris, Grasset, 2005. 594 pages.
- SCHNAPPER, DOMINIQUE , KATARINA VON BÜLOW et al. *Identité et mémoire*. Paris, Cultures France, 2007. 59 pages.
- STARES, PAUL B. *The New Germany and the new Europe*. Washington, D.C., Brookings Institution, 1992. 406 pages.

- STARK, HANS. *La politique étrangère de la nouvelle Allemagne*. Paris, IFRI Institut français des relations internationales, 2000. 153 pages.
- STARK, HANS. *Helmut Kohl, l'Allemagne et l'Europe la politique d'intégration européenne de la République fédérale, 1982-1998*. Paris Torino Budapest, l'Harmattan, 2004. 487 pages.
- TODOROV, TZVETAN. *Les abus de la mémoire*. Paris, Arléa, 1998. 89 pages.
- TRAVERSO, ENZO. *À feu et à sang. De la guerre civile européenne*. Paris, Stock, 2007. 370 pages.
- WEBBER, DOUGLAS. *New Europe, new Germany, old foreign policy? : German foreign policy since unification*. London ; Portland, OR, F. Cass, 2001. 226 pages.
- WINKLER, HEINRICH AUGUST. *Germany : the long road west*. Oxford ; New York, Oxford University Press, 2006. 624 pages.

### Chapitres d'ouvrages

- COLARD, DANIEL «La conception française du nouvel ordre international après la chute du mur de Berlin », dans *Annuaire français de relations internationales : volume 1*, Bruylant, 2000.
- NORA, PIERRE. « Entre mémoire et Histoire », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire. I La République*, Paris, Gallimard, 1984.
- RUELLE, ODILE. « Politique de la mémoire : politique de la postérité », dans Institut Charles de Gaulle, *De Gaulle en son siècle, tome 1, Dans la mémoire des hommes et des peuples*, Paris, la Documentation française Plon, 1991.

### Articles

- BLOCH, MARC. « Mémoire collective, tradition et coutume. À propos d'un livre récent ». *Revue de synthèse*, 1925 (118-120), p. 73-83.
- BOSSUAT, GÉRARD. « Des lieux de mémoire pour l'Europe unie ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 61, 1999 (Jan. - Mar.), p. 56-69.
- DUROSELLE, JEAN-BAPTISTE. « Les frontières. Vision historique ». *Relations internationales*, 63, 1990 (Automne), p. 229-242.
- FERRY, JEAN-MARC. « Avatars du sentiment national en Europe à la lumière du rapport à la culture et à l'histoire ». *Comprendre*, 1, 2000 (septembre), p. 359-380.
- FERRY, JEAN-MARC. « Face à la question européenne, quelle intégration postnationale? ». *Critique internationale*, 2004 (23), p. 81-96.
- FRANK, ROBERT. « La France et son rapport au monde au XXe siècle ». *Politique étrangère*, 2000 (3-4), p. 827-839.
- KOHL, HELMUT. « La question allemande et la responsabilité européenne ». *Politique étrangère* 54, 1989 (4), p. 755-765.

- LAVABRE, MARIE-CLAIRE. « Usages et mésusages de la notion de mémoire ». *Critique internationale*, 7, 2000 (avril), p. 48-57.
- MACLEOD, ALEX. « La France à la recherche du leadership internationale ». *Relations internationales et stratégiques*, 19, 1995 (automne), p. 69-80.
- MARSH, STEVE. « The danger of German history: Lessons from a decade of post-cold war German foreign and security policy ». *Perspectives on European Politics and Society*, 3, 2002 (3), p. 389-424.
- NORA, PIERRE. « Quatre coins de la mémoire ». *Histoire*, 2, 1979 (juin), p. 9-32.
- ROUSSEL, STÉPHANE & MICHEL FORTMANN, « *Eppur, si muove* – le régime de sécurité européen, les États non belligérants et la guerre en ex-Yougoslavie », *Études Internationales*, vol XXV, no 4, décembre 1994, p. 729-762.
- STARK, HANS. « Dissonances franco-allemandes sur fond de guerre serbo-croate ». *Politique étrangère*, 57, 1992 (2), p. 339-347.

#### Références électroniques

- Aron, Raymond. « La pensée libérale de Raymond Aron », *Un certain regard*, entretien 7 décembre 1969, 03min24s. INA, Jalons pour l'histoire du temps présent. [En ligne] <http://www.ina.fr/art-et-culture/litterature/video/I00019249/itw-raymond-aron-sur-son-conflit-avec-les-intellectuels.fr.html>
- GAILLARD, MARION «François Mitterrand et l'Allemagne (1981-1995) ». *Histoire@Politique, Politique, culture, société*, N°4, janvier-avril 2008. [En ligne] [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)
- LE ROY, THIERRY, « Le bilan de la réunification et les relations franco-allemandes », *France-Allemagne : quel partenariat pour quelle Europe?*, 2007. [En ligne] <http://www.fondation-res-publica.org>
- RAMBOUR, MURIEL, « Histoire, mémoire et identité nationale », *Temporalités*, 2006a. [En ligne] <http://temporalites.revues.org/index267.html>
- RAMBOUR, MURIEL, « Le patriotisme constitutionnel, un modèle alternatif d'élaboration d'une identité européenne ? », *Etudes européennes, revue en ligne du Centre des Études Européennes de Strasbourg (CEES)*, 2006. [En ligne] <http://www.cees-europe.fr/fr/etudes/revue9/r9a5.pdf>

